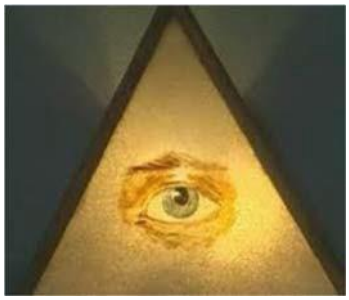

ASSOCIATION DEFENSE ET REPUBLIQUE (ADER)

Actes du colloque du samedi 24 novembre 2018

***

Hôtel de la Grande Loge de France
8 rue Puteaux, 75017 Paris

La Franc-maçonnerie face à la menace de l'islamisme radical. Quelles solutions ?

Table ronde n°1. Le religieux

Table ronde n°2. La famille et l'éducation

Table ronde n°3. Le politique et le social

Note : les noms des francs-maçons sont rédigés sous leur forme maçonnique

Nous contacter :
contact@defense-et-republique.org

« La Franc - Maçonnerie face à la menace de l'islamisme radical. Quelles solutions ?

Actes du colloque du 24 novembre 2018

Sommaire

Discours d'introduction par Jacques Sonnet, vice-président d'ADER..... 3

1ère Table Ronde. Le religieux - Modérateur Jean-Robert Daumas..... 5

Jean-Robert Daumas (groupe de travail ADER). Réflexions sur l'Islam..... 5

Aurélien Marq. Régénérer l'idéal d'émancipation de la laïcité..... 10

Didier Leschi. Islam et islamisme 26

2ème table ronde. La famille et l'éducation – Modérateur Laura Lakheal 30

Zoubida Dje∴ (groupe de travail ADER). Droit et Protection des Femmes ... 32

Laurence de Cock. Education nationale et lutte contre la radicalisation..... 37

3ème table ronde. L'islam politique et social – Modérateur Georges Maz∴ 44

Georges Maz∴ (groupe de travail ADER). Action sociale et politique..... 44

Razika Adnani. Comment recréer un tissu social pour assécher un terrain favorable au recrutement des islamistes radicaux ?..... 47

Pauline Métais. La laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une. 49

Ghaleb Bencheikh. La foi doit être toujours en quête d'intelligence 53

4ème table ronde. Vigilance citoyenne et djihadisme – Modérateur Henriette Dau∴ 67

Henriette Dau∴ (groupe de travail ADER). Le numérique, la propagande et la radicalisation islamique 67

Ange de Saint A∴ (groupe de travail ADER). Radicalisation et dé-radicalisation en prison : quelles solutions ?..... 71

Franck Pavero. La lutte contre le cyber-djihadisme 76

Conclusion par le président d'ADER 81

Annexe. Rejoindre ADER……...85

Discours d'introduction par Jacques Sonnet, vice-président d'ADER

Mesdames messieurs, mes SS.∴ et mes FF.∴ bonjour

En tant que vice-président de l'Association Défense et République (ADER) qui rassemble les Francs-Maçons ayant un lien avec la Défense nationale, je suis heureux de vous accueillir aussi nombreux aujourd'hui, dans ce temple prestigieux Pierre BROSSOLETTE

Je remercie le GM∴ de la Grande Loge de France Pierre-Louis ADAM de nous recevoir aujourd'hui.

Je souhaiterais rappeler préalablement le contexte qui nous a conduits à organiser ce colloque.

En 2015, nous avions été surpris, en tant qu'acteurs de la sécurité extérieure ou de la sécurité intérieure, de constater le peu de réactions de nos obédiences maçonniques face à la menace islamiste qui se précisait de mois en mois. Nous avons donc décidé de lancer un travail de groupe sur le thème :

« La FM face à la menace islamique, connaitre et agir »

Il nous est apparu tout aussi important de ne pas rester au seul niveau **des réflexions** philosophiques sans que **l'action** ne soit pensée et ne suive la réflexion. L'Association Défense et République, à partir de nos groupes de travail, a donc lancé un premier colloque qui s'est tenu au temple Groussier du GODF en décembre 2016, afin de connaitre et comprendre ce que voulait dire la menace islamique. Aujourd'hui, pour ce deuxième colloque nous allons poser des jalons pour proposer des actions possibles

La franc-maçonnerie est l'un des très rares espaces qui permet d'évoquer, entre humanistes, les questions qui fâchent et d'écouter les autres. C'est ce que nous poursuivons.

Voici une rapide synthèse du colloque que nous avons tenu au Grand Orient de France le 3 décembre 2016[1].

Il s'agissait de poser en introduction les questions cruciales de la construction de la citoyenneté en France et de la réforme de l'islam qui, de fait, irrigue l'islamisme radical. Ces questions constituent un enjeu civilisationnel et identitaire qu'il va falloir traiter tant pour la République que pour les musulmans eux-mêmes. Le concept de la citoyenneté doit dominer la question religieuse.

Comprendre la menace

Pour « Comprendre la menace », il faut remonter aux origines du djihadisme français qui est apparu dans les années 1990. D'origines étrangères, ce mouvement a débuté dans les années 1970, en Egypte avec l'idéologie du « *takfir* », « *L'autre est un mécréant* », donc il est légitime de recourir à la violence pour l'éliminer au nom de l'islam. Se développait, en parallèle en Arabie Saoudite le prosélytisme du salafisme wahhabite qui inondait de dollars le djihadisme international.

L'islamisme radical a deux facettes qui diffèrent par leurs moyens. L'islamisme violent représenté par Al-Qaïda et daech, ces mouvements ne sont pas éradiqués et continueront à exercer leur action terroriste pendant de longues années. Il semble peu vraisemblable qu'ils puissent gagner contre nos valeurs, mais ils continueront le combat. L'islamisme non violent est représenté par les Frères musulmans, bien plus insidieux et avec une stratégie à long terme de conquête de notre société.

[1]Les actes du colloque ont été rendus publics. Ils sont disponibles sur simple contact mail à l'adresse suivante : contact@defense-et-republique.org

Il faut aussi souligner le lien entre les dérives sectaires et le salafisme. Mais il est difficile en démocratie de combattre ces endoctrinements. En effet, qu'est ce qui est interdit ? Le salafisme n'est pas interdit car il n'est pas possible d'interdire un courant de pensée. En revanche, agir contre les manifestations qui troublent l'ordre public est possible, y compris dans le domaine idéologique par un contre-discours efficace. L'objectif djihadiste dans son ensemble est d'anéantir notre modèle de société « Une, indivisible, non communautariste et laïque ».

Il faut pour cela être bien renseigné y compris dans les prisons. Plus de 60% des incarcérés dans nos prisons sont musulmans, certes pas uniquement au titre du terrorisme. Les incarcérés fournissent potentiellement un terreau propice à la radicalisation. En outre, la question pénitentiaire est devenue explosive avec 1.500 radicalisés emprisonnés en 2016. S'ajoutera à terme le retour des combattants de daech.

Les femmes et l'islamisme radical.

La croissance économique dans les quartiers devait gommer les problèmes de radicalisation et cela n'a pas été le cas. La place de la femme s'y est posée en raison de la discrimination à son encontre dans les cultures traditionnelles de l'islam. Le retour du religieux peut se comprendre par une religion valorisante pour les hommes qui retrouvent une dignité et une reconnaissance. La femme est une cible privilégiée de l'islamisme radical. Le corps des femmes et leur statut sont devenus une obsession notamment dans les régimes musulmans. D'avril 2014 à juin 2016, 30% des signalisations de radicalisation concernaient les femmes.

La jeunesse face à la tentation islamiste.

La France avait pris un grand retard dans la guerre contre la propagande par internet, organisée par des djihadistes imaginatifs et intelligents. Le *web* sert à recruter, à obtenir des fonds. 65% des comptes Facebook musulmans seraient liés au djihadisme. Là encore la situation a fortement évolué malgré l'important travail mené par les services de la République.

En conclusion, après ce constat partiel fait lors de ce premier colloque, la question reste posée : « que peut faire la franc-maçonnerie face à cet islamisme radical » c'est bien le thème de ce colloque qui en est la suite naturelle

Je passe maintenant la parole à Jean Robert Daumas qui va animer la table ronde n°1 sur le thème « le religieux »

1ère Table Ronde. Le religieux - Modérateur Jean-Robert Daumas

La Table ronde comprend trois interventions sur ce thème.

Jean-Robert Daumas (groupe de travail ADER). Réflexions sur l'Islam

Mes TCS ∴, mes TCF ∴,

Le djihadisme, dans son acception guerrière, est le bras armé d'un projet politico-religieux de conquête militaire et religieuse visant à la domination d'un islam intégriste ou rigoriste sur le Moyen-Orient dans un premier temps, sur l'Afrique dans un second temps, et enfin sur une bonne partie de l'Europe occidentale.

Si la Franc-maçonnerie n'est pas concernée par les aspects militaires ou policiers en tant que tels, elle est naturellement au cœur du combat idéologique, culturel, spirituel et éthique. Nous avons un combat à mener : la défense de nos valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité. Nous avons à déconstruire le terreau culturel, philosophique et religieux qui induit ou renforce la cause de l'intégrisme islamique.

Ce que je vais vous dire résulte des travaux du groupe de réflexion sur l'islam et l'islamisme que j'ai animé.

Nous avons d'abord à combattre ce que je considère comme un déni de réalité : nier la relation entre islam et terrorisme islamiste. Si nous employons le mot « islamisme » ou « intégrisme islamique » c'est bien pour le distinguer de l'islam en tant que tel. Mais le simple fait de l'employer empêche de nier qu'il y a une relation avec l'islam.

Certains refusent de considérer cette composante religieuse dans le djihadisme et n'y voient qu'une forme de délinquance et de violence indépendante de toute foi religieuse. Cette position a été largement entretenue par les médias au travers de formules que nous connaissons tous :

- « Pas d'amalgame »
- « Ce n'est pas l'islam »
- « L'islam est une religion de paix »
- …

Quelle que soit la part de vérité qu'elles contiennent, nous ne pouvions pas nous exonérer d'une réflexion sur les relations entre la religion musulmane, ses fondamentaux et ses dogmes, ses impacts culturels et le lien qui peut conduire certains musulmans au terrorisme.

Ceux qui restent dans le déni n'y verront que de l'islamophobie, ce terme inventé pour disqualifier toute réflexion critique de certaines pratiques et certaines interprétations de l'islam.

D'un autre point de vue, une conception jusqu'au-boutiste de la laïcité considère que l'Etat n'a pas à se préoccuper de religion, et en particulier de l'islam. Le djihadisme doit se traiter comme un simple problème d'ordre public en évacuant la question du religieux. Cette position est aussi un déni de réalité car traiter des conséquences sans se préoccuper des causes est une attitude irrationnelle et inefficace.

La finalité des travaux de notre groupe sur l'islam n'était pas de faire un constat, constat largement partagé lors de notre premier colloque, mais de faire des propositions concrètes.

Je me limiterai à trois propositions fortes que nous voulons promouvoir pour entraver la progression significative de la pensée islamiste dans son expression salafiste, wahhabite ou celle plus policée mais aussi dangereuse des Frères Musulmans.

<u>Première proposition.</u> Promouvoir une culture laïque de l'islam à travers de l'enseignement du fait religieux.

Régulièrement, quand on se trouve confronté à des phénomènes qui impliquent le religieux, on déplore que l'enseignement ou l'information sur le fait religieux ne fasse pas parti du bagage minimum de nos jeunes esprits.

En général on commande un rapport à un sachant prestigieux et éclairé et ensuite, on se dépêche de le classer sans suite. Mais nous sommes des Francs-Maçons, nous connaissons la formule du Taciturne, alias Guillaume d'Orange « Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer ».

La franc-maçonnerie a toujours considéré que les connaissances et les savoirs étaient un accès à la Connaissance.

Nous pensons que l'enseignement laïc du fait religieux est indispensable à la compréhension de l'histoire et du monde. Il s'agit de mettre en place une laïcité de l'intelligence.

Ce point de vue n'est pas partagé par deux acteurs qui ont un rôle important dans le processus de transmission.

Les enseignants d'abord qui considèrent souvent que le religieux fait partie de ces enfantillages dont l'esprit critique doit nous débarrasser. Il est donc inutile de l'enseigner.

Les appareils religieux ensuite qui ont une grande réticence à un enseignement laïque du fait religieux. Traiter le fait religieux comme un fait de civilisation, à égalité de traitement des différentes croyances et sans jugement de valeurs privilégiant l'une ou l'autre, cela apparait comme une profanation de la transmission du religieux.

En bref, trop de religion pour les laïcs et trop de laïcité pour les religieux.

Nous pensons que ces deux objections sont à surmonter.

Car le fait religieux fait déjà partie du cursus éducatif. Sauf qu'il s'arrête aux dieux grecs et romains.

Il est bon qu'à côté des histoires saintes qui sont à la base des fois religieuses, il existe un enseignement fondé sur l'historicité de la naissance des grandes religions avec les méthodes traditionnelles de l'histoire.

A côté de la version traditionnelle de la révélation divine et de la prédication de Mahomet, il existe un islam historique qui s'enracine dans l'évolution de croyances juives et chrétiennes. Cet islam a été réécrit par des califes sur un ou deux siècles après la mort de Mahomet pour servir d'instrument de domination politique.

Cette vérité scientifique n'enlève rien à la foi musulmane qui, comme toute foi, s'exerce sans preuves et sans prêtres. L'historicité de Jésus comme fils de Dieu n'est évidemment pas prouvée et non prouvable, ce qui n'enlève rien à la foi chrétienne.

Par contre, cela peut introduire un certain doute ou une certaine distance avec des principes fondamentaux de l'islam comme la notion de Coran incréé, donc de parole d'Allah lui-même et donc non interprétable ni contextualisable à une époque donnée.

Savoir que le Coran est le fruit d'une rédaction des hommes au cours d'une période de près de deux siècles est un contre-discours qui peut être efficace pour contrer l'idéologie salafiste d'un islam des origines datant de l'époque de Mahomet.

Ces fanatismes se nourrissent, non d'un excès, mais d'un défaut de transmission. Il faut donc faire entrer dans le domaine du « savoir » les questions du « croire ».

Alors une fois qu'on a dit cela, tout reste à bâtir. Mais avec un préambule. Du courage et de la volonté politique dans les intentions. Pour les modalités, elles restent à débattre et à mettre en place :

- A partir de quelle classe de l'école primaire ?
- Quel type de pédagogie ?
- Quel volume d'heures dans le secondaire ?
- Quel professeur ?
    - L'instituteur (professeur des écoles) en primaire,
    - Le professeur d'histoire en collège ou en lycée,
    - Le professeur de philosophie en terminale,

Mais le plus important reste de décider la mise en place de cet enseignement.

<u>Deuxième proposition.</u> Réorganiser le financement du culte musulman.

La loi de 1905 s'oppose dans son article 2 à tout financement étatique des cultes., « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ».

La conséquence est que le financement du culte musulman de France est totalement opaque. La construction des mosquées et des lieux de cultes est largement financée par des fonds étrangers, essentiellement les trois pays du Maghreb et la Turquie.

La part de l'Arabie saoudite et du Qatar est plus faible. Ces deux pays financent surtout le *soft power* religieux fondamentaliste à travers le financement de multiples associations culturelles, cultuelles, caritatives ou sociales. Ceci conduit à une emprise communautaire importante des pays d'origine qui importent leurs querelles politiques sur le sol français ainsi que la propagation très importante de l'idéologie salafiste.

Nous proposons une mesure radicale. L'interdiction de financement direct de lieux de cultes par des flux d'argent étranger.

Nous proposons la création d'une fondation, la Fondation des Œuvres Religieuses de France.

Cette fondation serait la seule personne morale capable de recevoir des fonds étrangers ou nationaux pour financer des activités religieuses. Cette mesure concernerait toutes les religions pour éviter la discrimination. Cette fondation serait dirigée par des personnalités n'ayant aucune attache religieuse marquée et aucun conflit d'intérêt possible dans la gestion ultérieure des lieux de cultes soutenus. Les fonds seraient ensuite débloqués sur projets examinés par une commission avec toute la transparence nécessaire. Le recrutement et le salariat des imams seraient pris en charge par la fondation sur des critères définis pour garantir que les imams :

- Soient prioritairement de nationalité française,
- Parlent correctement le français,
- Connaissent et adhèrent aux valeurs de la République,
- Assurent des prêches en français.

Cette fondation pourrait également participer et financer la mise en place de différents cursus universitaires de formation des imams, des aumôniers militaires ou pénitentiaires. Il faudrait également modifier la loi de 1901 sur les associations pour demander plus de transparence sur les financements quand ils proviennent de l'étranger et éviter que ce soit une façon de contourner l'interdiction de financement direct des lieux de culte.

Le financement de cette fondation ne poserait aucun problème avec différentes sources :

- L'argent des fidèles,
- L'argent des pays étrangers,
- Une très légère taxe sur le halal (chiffre d'affaire estimé à 5 milliards d'euros),
- Une taxe sur les pèlerinages (chiffre d'affaire estimé à 250 millions d'euros).

Certaines de ces propositions sont proches de celles défendues par Hakim El Karoui dans son étude avec l'Institut Montaigne et son ouvrage « L'islam, une religion française ».

Troisième proposition. Accompagner la redéfinition d'une théologie de l'islam.

Si l'Etat ne se préoccupe pas des religions, les religions et en particulier l'islam s'occupent de l'Etat et de la vie profane collective. Il faut briser le dogme qui veut que l'Etat ne se préoccupe pas de théologie. La loi de 1905 n'interdit en rien à l'Etat d'intervenir dans la théologie d'une religion s'il estime que celle-ci peut constituer un trouble à l'ordre public. Elle énonce de nombreux articles qui ne sont jamais appliqués en matière de sanctions.

- Article 26 : Il est interdit de tenir des réunions politiques dans les locaux servant habituellement à l'exercice d'un culte.
- Article 35 : Si un discours prononcé ou un écrit affiché ou distribué publiquement dans les lieux où s'exerce le culte, contient une provocation directe à résister à l'exécution des lois ou aux actes légaux de l'autorité publique, ou s'il tend à soulever ou à armer une partie des citoyens contre les autres, le ministre du culte qui s'en sera rendu coupable sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans, sans préjudice des peines de la complicité, dans le cas où la provocation aurait été suivie d'une sédition.

Seul le manque de courage politique conduit à nos gouvernants à ne pas utiliser ces articles pour sanctionner plus sévèrement le prosélytisme intégriste salafiste, y compris quand il incite à la haine, à la discrimination ou à l'homophobie.

Il existe de nombreux textes qui sanctionnent l'incitation à la haine. Ils semblent ne jamais être appliqués, en particulier sur l'Internet et les réseaux sociaux qui sont un vecteur important de radicalisation.

Mais il existe deux obstacles à franchir pour faire évoluer l'islam :

- L'intégrisme qui refuse de ne pas avoir une lecture littérale des textes,
- La laïcité étroite qui refuse à l'Etat de s'impliquer dans les fondements théologiques d'un islam de France.

Rappelons que s'opposer à l'islamisme n'est pas s'opposer à l'islam mais seulement aux spécificités de l'islam qui conduisent à l'intégrisme.

Il ne peut y avoir de solutions durables sans que la communauté musulmane de France, ceux que l'on qualifie de « musulmans modérés » et républicains, participe à cette révolution théologique. L'Etat doit accompagner cette évolution en soutenant avec force et vigueur les intellectuels musulmans éclairés, et il y en a beaucoup.

Il n'y a pas besoin de beaucoup d'argent pour définir une nouvelle théologie de l'islam. Par contre il faut énormément d'argent pour diffuser cette théologie. L'Etat doit fournir des moyens aux musulmans impliqués dans cette évolution.

Jusqu'à présent, ce qui a été fait n'a pas eu de résultats, ni par les musulmans de France, ni par l'Etat, pour mener le combat culturel et citoyen contre le fondamentalisme. On s'est uniquement concentré depuis 20 ans sur la question de l'organisation du culte.

On a passé son temps à épiloguer sur la quête impossible de la représentativité des différents courants qui constituent les instances telles que Musulmans de France (MF, 2017), anciennement Union des organisations islamiques en France (UOIF) de 1983 à 1989 puis Union des organisations islamiques de France (UOIF), le CORIF créé en son temps pour Pierr Joxe, ou le Conseil français du culte musulman (CFCM). De plus, on s'est toujours gardé de définir une instance théologique sur laquelle les musulmans de France pourraient s'appuyer. Faute d'avoir voulu séparer l'organisation temporelle du spirituel, on a laissé un vide dans lequel seuls les fondamentalistes et les intégristes abordent les problèmes théologiques.

Pour surmonter cette carence, proposons d'étudier la création d'une institution réunissant des théologiens et des personnalités musulmanes éclairées.

Cette institution aurait un rôle de redéfinition d'une interprétation des textes sacrés conforme aux exigences de la République. Il ne faut pas se préoccuper de la représentativité de cette institution pour ne pas reproduire l'échec des institutions dites représentatives précédentes (CFCM, UOIF…)

Dirigée par un Grand Imam qui devrait être un théologien reconnu et avoir le parrainage d'un nombre significatif d'imams ou de présidents d'associations cultuelles.

- Il sera élu par un conseil issu de la fondation, éventuellement élargi à quelques personnalités qualifiées.
- Il devra porter un discours et une ligne idéologique puisant au plus profond des valeurs spirituelles de l'islam tout en étant en adéquation avec la société française du XXIème siècle.
- Il sera le représentant spirituel de l'islam français aux côtés du CFCM représentant les mosquées et la Fondation des Œuvres de l'islam pour le financement.

On ne se préoccupera pas de sa représentativité car aucune règle ne satisfera tout le monde et ne fera consensus auprès de la mosaïque de parties prenantes comme en témoignent les échecs du passé.

Sa mission serait d'intervenir dans les débats théologiques et dans les médias à l'instar du Grand Rabin de France. Il devra conduire le travail intellectuel et théologique compatible avec les valeurs de la République.

Il aurait également la mission d'organiser activement la communication envers toutes les organisations cultuelles, les mosquées et les imams en ayant un budget significatif pour implanter un contre-discours efficace sur le plan théologique car il serait reconnu comme un véritable savant par l'Etat et les milieux religieux.

Cette dernière proposition paraitra utopique à beaucoup, aux mêmes qui déplorent l'absence d'interlocuteurs représentatifs au motif que l'islam n'a pas de clergé.

La maçonnerie a toujours considéré qu'il ne suffisait pas que le possible soit souhaitable mais que nous avions à rendre possible le souhaitable.

Ce que nous proposons nous paraît souhaitable. Il nous appartient de le rendre possible.

Aurélien Marq. Régénérer l'idéal d'émancipation de la laïcité

Polytechnicien et haut fonctionnaire chargé de questions de sécurité intérieure. Il est également un spécialiste de l'islam dont il a une parfaite connaissance.

Mes TCS ∴, mes TCF ∴,

Avant tout, permettez-moi de faire droit au lieu où nous nous trouvons, ce Temple qui porte le nom de notre Frère Pierre Brossolette.

Sur la plaque commémorative placée à l'entrée, il est indiqué que notre Frère a « lutté contre l'esprit de renoncement. » J'aimerais que nous nous laissions inspirer par son exemple. D'abord pacifiste, il sut pourtant comprendre la nécessité du combat et s'opposa aux accords de Munich, rejoignit la Résistance, risqua sa vie pour défendre les idéaux en lesquels nous croyons, et finalement se suicida en captivité pour ne pas courir le risque de parler sous la torture, offrant sa vie pour protéger ses compagnons d'arme en un geste de parfaite fraternité.

A notre tour de lutter contre l'esprit de renoncement : renoncement aux principes universels d'humanité qui font ce qu'il y a de meilleur dans la République, renoncement à la détermination à combattre pour les préserver, en un pacifisme munichois qui ne serait que le masque de la lâcheté.

Mes Sœurs, mes Frères, obligeons-nous à la lucidité : pour défendre ce qui mérite d'être défendu, la violence est parfois nécessaire, même si une cause juste ne justifie pas tout. Je reformule : il y a des choses que nous devrons toujours nous interdire, quoi qu'il advienne, mais face à un ennemi qui veut détruire notre civilisation et la remplacer par un totalitarisme, le jour viendra peut-être où la force publique ne suffira plus, où il nous faudra tous prendre les armes au sens propre, comme l'a fait la Résistance, et engager jusqu'à notre liberté et notre vie.

Je crois que ce jour terrible n'est pas encore venu, et j'espère qu'il ne viendra jamais. Mais nous ne devons pas oublier qu'il viendra peut-être. Dès maintenant la lutte nous appelle, une autre forme de lutte. Intellectuelle, culturelle, spirituelle, et même théologique. Car il nous faut régénérer l'idéal d'émancipation de la laïcité, de deux manières :

- d'abord, corriger la neutralité religieuse de l'État, qui a été dévoyée et transformée en indifférence et, justement, en renoncement. Il nous faut lui rendre son sens véritable, qui est celui de l'impartialité, et non de la neutralité : la République doit faire la différence entre les religions qui respectent ses valeurs, et celles qui s'y opposent. Elle doit traiter ses alliés différemment de ses ennemis ;
- simultanément, nous devons revivifier la laïcité en comprenant, en assumant et en valorisant ses fondements spirituels. Je ne parle pas de ses racines historiques, ni de spiritualités laïques, mais bien des principes qui sous-tendent la laïcité et la démocratie, et qui n'ont de sens que parce qu'ils s'appuient sur des convictions métaphysiques précises.

Parce qu'il sera question d'islam, et surtout de ce qu'il y a de plus sombre dans l'islam, je veux aussi faire droit aux musulmans humanistes. Ils sont, je le crains, tragiquement minoritaires mais ils sont. Et je pourrais presque résumer mon propos en citant deux d'entre eux.

- *« Mon option est de donner la priorité à l'horizon éthique par rapport à l'injonction de la loi religieuse »* déclarait Abdelwahab Meddeb.
- *« L'homme libre, ami de Dieu, ne vaut-il pas mieux que l'homme esclave de Dieu ? »* écrit quant à lui Yadh Ben Achour.

Liberté. Égalité. Fraternité.

Proclamer cette devise, comme le fait la République et comme nous le faisons dans nos Loges, cela a un sens qui n'est pas neutre. Cela veut dire croire que l'Homme est capable d'être libre, et qu'il en est digne. Croire que de tous les Hommes participent de cette dignité, tous les êtres humains, sans distinction de sexe, d'origine ethnique, d'orientation sexuelle ou que sais-je. Croire sans naïveté, sans angélisme, qu'avec cette liberté l'Homme peut faire de belles et de grandes choses.

L'Homme peut aussi s'égarer, dans la perversité ou l'erreur de bonne foi, prendre la moindre de ses idées pour la vérité, et c'est un risque dont il faut être conscient et auquel il faut faire face : la liberté de pensée n'est pas le droit de croire n'importe quoi, mais le droit de rechercher librement la vérité. Mais pour éviter le chaos nous savons bien la différence profonde qu'il y a entre inviter à embrasser une initiation, et imposer la soumission à un dogme.

Croire en la liberté et en la dignité de l'Homme, ce n'est pas neutre ! La laïcité et la démocratie sont des actes de foi. Et ces actes de foi sont des choix métaphysiques, des choix qui reposent sur des fondations métaphysiques qu'il devient suicidaire d'ignorer, parce que les ignorer empêche de les assumer et de les défendre. Ce sont des choix qui sont remis en cause en permanence, de toutes parts. Si nous ne les revitalisons pas, en assumant, en valorisant et en partageant les convictions spirituelles qui les portent et qui les nourrissent, nous les perdrons. Ce ne seront plus que des slogans creux, qui disparaîtront bien vite.

Mais y croire réellement n'est pas compatible avec n'importe quelles autres croyances, y compris religieuses.

Liberté. Égalité. Fraternité.

Ce n'est pas compatible avec le totalitarisme.

Ce n'est pas compatible avec le « politiquement correct » qui censure la parole pour interdire le débat et la confrontation des idées, et pour contraindre la pensée.

Ce n'est pas compatible avec la réduction de l'Homme à l'état de ressource économique, avec l'exploitation marchande qui profite de la précarité.

Ce n'est pas compatible avec les communautarismes et les assignations identitaires, qui croient que l'on ne peut défendre que ceux qui rentrent dans les mêmes petites cases mesquines que nous, et qui nient l'idée même d'intérêt général.

Ce n'est pas compatible avec le fait d'enfermer les femmes dans un statut de perpétuelle minorité, que ce soit légalement ou philosophiquement.

Ce n'est pas compatible avec le relativisme, qui croit que des idéologies qui nient la dignité de l'Homme valent des convictions qui défendent cette dignité.

Ce n'est pas compatible avec l'infantilisation de nos concitoyens, qui sont justement des citoyens, des adultes libres et responsables.

Et ce n'est pas compatible avec des courants religieux qui interdisent à l'Homme de rechercher librement le Vrai et le Bien, en s'opposant à la liberté de pensée, de conscience et d'expression. Ce n'est pas neutre.

La République laïque ne doit pas être neutre, elle doit être impartiale.

Elle doit traiter toutes les religions selon les mêmes critères, mais certainement pas de la même façon. Tous les citoyens ont les mêmes droits, mais il est nécessaire d'enfermer les criminels pour protéger les innocents. Voilà ce qu'est l'égalité, inscrite dans notre devise : égalité des droits et des obligations, la pleine jouissance des droits étant corrélée au respect des obligations.

Peu importe l'ancienneté d'une religion, ou de sa présence sur notre sol. Peu importe le nombre de ses croyants, encourager les « sectes qui ont réussi » serait la pire des erreurs. Peu importe l'origine géographique d'une religion ou d'une spiritualité. Ce qui compte, ce sont les principes éthiques inspirés, légitimés, encouragés par cette religion. Voilà ce qu'est l'impartialité.

La neutralité en revanche, neutralité éthique, n'est qu'une lâche démission du sens moral le plus élémentaire, un renoncement qui inévitablement remet en cause les bases mêmes de la démocratie, de l'Etat de droits et des valeurs humanistes que veut porter la République, et que porte la franc-maçonnerie.

Car ces bases éthiques et spirituelles existent bel et bien !

Historiquement, elles ont été découvertes – ou nous ont été révélées – en Grèce il y a deux millénaires et demi.

Lorsque Eschyle met en scène le procès d'Oreste, où les dieux enseignent et argumentent mais n'ordonnent pas, et où Athéna elle-même, seule avec Zeus à pouvoir manier la foudre, décide de voter après les juges l'Aréopage pour ne pas contraindre le choix des mortels et respecter leur liberté. *« Que chacun se prononce selon ce qu'au fond de lui-même il croit être juste. » dit-elle.* Et par ces mots, la fille du Dieu Suprême consacre la liberté humaine.

Lorsqu'au fronton du Parthénon, du côté de l'Orient, Périclès et Phidias choisissent de faire figurer le moment où le mortel Cécrops choisit librement à quelle divinité entre Athéna et Poséidon il veut dédier sa cité, et où Zeus valide ce choix. C'est la liberté de conscience, magnifiée au fronton d'un temple, au cœur de la cité de la démocratie et des philosophes, sous la protection et le regard clair de la Déesse de la Sagesse. Regard bienveillant et lumineux qui n'est pas sans évoquer l'œil au centre du delta rayonnant, mais c'est un autre sujet.

Reconnaître notre dette envers le génie miraculeux des Grecs n'enferme pas les fruits de ce génie dans un quelconque particularisme : ils sont universels. Ils sont comme le théorème de Thalès : c'est un philosophe grec qui l'a découvert, mais sa validité ne dépend ni du lieu, ni de l'époque, ni de la culture de ceux qui l'étudient. Ce constat n'est pas spécifique aux accomplissements des Grecs : tout comme l'Européen Plutarque, le Chinois Mencius et le Sino-européen François Cheng ont magnifiquement saisi et donné à connaître des vérités dont l'universalité n'est en rien remise en cause par le fait que certaines aient été initialement exprimées en Occident, d'autres en Orient, et d'autres encore dans la rencontre féconde entre l'Orient et l'Occident.

J'en veux pour preuve aussi ce poème de Liu Yuxi, intensément chinois mais dont le sens se déploie dans l'universel : *« Ce que peut faire le Ciel : donner naissance aux Dix Mille Êtres. Ce que doit faire l'Homme : faire prospérer les Dix Mille Êtres. »*

Contrairement à ce que certains croient, ou craignent, l'idéal républicain n'est absolument pas antireligieux. Il ne suppose en rien l'absence de foi en un ou plusieurs dieux, il suppose qu'un citoyen ne s'incline que devant des dieux qui en sont dignes. Il suppose que si religion il y a, elle soit foi en des dieux qui ont foi en l'homme et en la liberté de l'homme.

J'ai évoqué le jaillissement de cette liberté dans l'histoire de l'Occident, sous l'égide protectrice d'Athéna et lorsque l'oracle d'Apollon inspira à Socrate la naissance de la philosophie. Liberté qui porte à jamais l'empreinte magnifique des Olympiens et des hommes qui croyaient en eux. Liberté qui n'est donc pas hubris ni révolte prométhéenne. Liberté qui n'est pas arrogance, mais gratitude. Qui n'est pas défi, mais confiance. Qui n'est pas orgueil, mais humilité devant la responsabilité qui est la nôtre. Pour des croyants, fierté de nous voir confiée cette responsabilité, humilité devant l'immensité du don qui nous est fait, et courage d'employer ce don. Cri de joie de la Création qui a foi en son Créateur en tant que créateur, foi en Son talent de créateur.... et

donc foi en sa création ! En ce qu'il a placé en elle et qui l'emporte vers le meilleur d'elle-même. Liberté qui est la voix du cœur et de l'intelligence en harmonie avec la voix du monde.

Quelques précisions avant d'aller plus loin.

D'abord sur ce que l'on entend par « islam », puisque c'est d'islam que je vais beaucoup parler maintenant. Contrairement à la distinction entre « christianisme » et « chrétienté », il n'y a qu'un seul mot pour parler de la religion musulmane, et des cultures et civilisations qui se réclament de cette religion. A l'écrit, on les distingue par l'emploi d'une majuscule pour désigner le « monde musulman », mais nous n'avons pas cette facilité à l'oral. Gardons toutefois la différence à l'esprit, et veillons à ne pas confondre une religion, ce que l'on fait au nom de cette religion, ce que font des adeptes de cette religion, et enfin ce que l'on fait ou a fait dans les civilisations inspirées par cette religion.

Ainsi, le christianisme peut à la fois revendiquer la générosité des hospices médiévaux, et être tenu largement responsable des bûchers de l'Inquisition. En revanche, les prouesses intellectuelles de Giordano Bruno appartiennent de toute évidence à la chrétienté, mais certainement pas au christianisme ! De même, soyons prudents avant d'attribuer trop rapidement à l'islam-religion les culpabilités ou les mérites des civilisations islamiques.

De plus, en ce qui concerne la religion, disons tout net qu'il y a beaucoup d'islams différents, et que certains sont des totalitarismes obscurantistes tandis que d'autres sont des élans humanistes. Tous cependant ont quelque chose en commun, qui distingue ce qui est islam et ce qui ne l'est pas : le Coran et la référence au prophète. Or, c'est là que se situe le nœud du problème. J'y reviendrai.

Enfin, il est terriblement méprisant envers l'islam et envers les musulmans de ne pas critiquer l'islam ! Refuser de critiquer l'islam, c'est se dire que ce n'est qu'une coutume folklorique, et que les musulmans ne sont pas capables de comprendre une critique rationnelle ni d'y participer. Et ça, c'est du mépris.

Une évidence : la critique de l'islam ne peut en aucun cas être considérée comme du racisme. La religion n'est pas un trait héréditaire mais un choix personnel. Comme tous les choix, il est légitime de l'interroger et de le critiquer.

Des précisions aussi sur la menace à laquelle nous sommes confrontés.

Ce n'est pas le terrorisme djihadiste : le terrorisme n'est pas un ennemi, c'est un mode d'action de l'ennemi. On ne fait pas la guerre au terrorisme, pas plus qu'on ne ferait la guerre aux manœuvres d'encerclement ou aux embuscades. Cela n'a tout simplement pas de sens.

On fait la guerre à des ennemis qui utilisent le terrorisme, en se souvenant d'une règle fondamentale : l'ennemi réfléchit. Il diversifie donc ses modes d'action : guerre conventionnelle, terrorisme, mais aussi influence culturelle, médiatique, économique, pressions judiciaires, intimidation, etc.

Notre ennemi, celui dont il est question aujourd'hui, est l'islam politique. Peu importe qu'il ait ou non choisi la violence pour parvenir au pouvoir, dans tous les cas il imposera sa loi par la force dès qu'il en aura les moyens, c'est ce qu'il fait déjà partout où il en a l'opportunité. Les groupes les plus meurtriers à court terme ne sont pas forcément les plus dangereux à long terme : en Occident, la stratégie d'emprise sur la jeunesse et d'influence culturelle des Frères Musulmans est une menace bien plus grande que la brutalité des terroristes.

Cet islam politique est une hydre, dont parfois les têtes s'entre-déchirent mais dont toutes restent tendues vers un même but et animées par un même cœur. Les têtes les plus connues sont « l'état islamique », Al Qaïda, les Talibans, les Frères Musulmans, le Milli Gorüs et les autres

réseaux d'Erdogan, le Tabligh, le wahhabisme et donc l'Arabie saoudite, le salafisme et donc le Qatar avec sa chaîne Al Jazeera et sa déclinaison AJ+, et ainsi de suite.

Le but, contrairement à ce que l'on dit parfois, n'est pas de provoquer une guerre civile en Occident. Le but est l'islamisation du monde. Si une guerre civile est nécessaire pour y parvenir, ainsi soit-il, mais si l'Occident cède à toutes les revendications sans combattre justement pour apaiser ses communautés musulmanes par peur de cette guerre, c'est encore mieux.

Quel est donc le cœur du monstre ?

Ce que l'on nomme « islam politique » est en fait l'islam littéraliste, théocratique et conquérant. Je le redis, l'Islam civilisation, les civilisations islamiques, ont produit de belles choses, pour certaines très éloignées de l'idéologique islamiste. Il serait absurde de confondre Sohrawardi avec Ben Laden, Abdennour Bidar avec Tariq Ramadan ! Grâce à la médiation de la culture et du bon sens, l'Islam-civilisation a même fait naître au fil des siècles des branches de l'islam-religion qui n'ont pas grand-chose à voir avec l'islamisme, messianisme immanentisé. Mais tous les islams ont deux références en commun : le Coran et le Prophète. En l'absence de magistère, ces références ont bien plus d'importance que ne peuvent en avoir les Évangiles pour des chrétiens, ou les constitutions d'Anderson pour les Maçons.

Or, le prophète était un chef de guerre, un conquérant qui imposa sa religion par la force : en 632 la tribu des Banu Thaqif, qui gardait le sanctuaire polythéiste de Taëf, n'eut le choix qu'entre la conversion et la mort. Alors que les Banu Thaqif avaient envoyé des émissaires de paix, le Prophète exigea comme préalable à toute discussion qu'ils se convertissent à l'islam et qu'ils détruisent le sanctuaire dont ils avaient la charge depuis des générations. Le Coran lui-même contient des passages condamnables, pour ne pas dire plus, entre la sourate n°9 qui espère l'anéantissement des juifs et des chrétiens, et la sourate n°2 qui légitime l'esclavage et le viol des captives de guerre.

Évidemment, à l'époque tout ceci était moins choquant qu'aujourd'hui. Mais depuis que le sultan Jafar Al-Mutawakkil a massacré les mutazilites, l'islam – en tout cas l'islam sunnite – considère que le Coran est la parole de Dieu, éternelle et incréée, à la virgule près. Ce qui veut dire que pour l'islam, du moins pour l'écrasante majorité des courants de l'islam, Allah a clairement dit qu'il veut que ses fidèles lui soumettent l'humanité entière par tous les moyens, et qu'ils peuvent faire des prisonnières de guerre leurs esclaves sexuelles. Si l'on ajoute à cela les hadiths, il leur faut aussi détruire Notre-Dame de Paris, tous les trésors du Louvre, et interdire la plupart des musiques.... même la Flûte enchantée.

Bien évidemment, une bonne partie des musulmans n'a aucune envie d'appliquer tout cela ! Pour tout dire, j'en connais moi-même un bon nombre qui condamneraient totalement de tels agissements. Mais ce qui est écrit dans le Coran, la doctrine originelle de l'islam, pousse à ces crimes. Et cette même doctrine interdit toute critique des textes et de ce qu'ils renferment : ils sont la transcription exacte de la volonté de Dieu, l'humanité ne peut que s'y soumettre.

Voilà le cœur de l'hydre.

Ce monstre est bien actif, et nous ne devons pas sous-estimer son emprise sur l'islam, sur le monde musulman et sur les musulmans eux-mêmes, y compris en France et en Occident. Salafisation des esprits.

Ainsi, dans nombre de nos banlieues, Mohamed Merah est considéré comme un héros, et fleurissent les graffitis à sa gloire. Dans nombre de nos banlieues, une femme ne peut plus sortir de chez elle sans voile, sous peine d'injures permanentes quand ce n'est pas d'agression. En Angleterre, le pays où furent rédigées les Constitutions d'Anderson, le pays de notre Frère Winston Churchill, le pays où notre Frère Pierre Brossolette put mettre sa famille à l'abri, le

gouvernement a refusé d'accorder l'asile à Asia Bibi, par peur. Peur des émeutes que déclencheraient de très nombreux musulmans anglais pour s'opposer à cet accueil, et exiger que l'on pende cette femme parce qu'elle a bu de l'eau dans un puits réservé aux musulmans. Cela se passe aujourd'hui, à nos portes.

Ainsi, la quasi-totalité des pays dans lesquels l'islam est la religion majoritaire bafouent la liberté de conscience en criminalisant l'apostasie, interdisant à tout musulman de se convertir à une autre religion, ou de se déclarer agnostique ou athée. Presque partout où l'islam est majoritaire, y compris dans nos banlieues, il prive les autres religions des droits qu'il ne cesse pourtant de revendiquer pour lui-même là où il est minoritaire. Ceux qui militent pour le « droit » des fillettes de porter le voile « oublient » évidemment de défendre le droit des femmes d'Algérie, d'Arabie saoudite ou d'Iran de ne pas le porter.

Ce n'est pas un hasard ! C'est la traduction concrète de quelque chose qui est présent dans l'islam dès son commencement, quelque chose qui n'est évidemment pas la totalité de l'islam mais qui imprègne chacun de ses textes fondateurs, textes dont on ne doit pas sous-estimer l'importance et l'autorité aux yeux de la plupart de ses fidèles.

Pour sortir de l'impasse, l'une des pistes est que l'islam se tourne enfin vers l'épistémologie et l'herméneutique, pour remettre en cause ce dogme dramatique du Coran éternel et incréé, et permettre la critique éthique et rationnelle de ses enseignements. Mais une telle démarche ne peut être valable que si elle est initiée par des musulmans, et acceptée par le monde musulman. Plusieurs s'y sont attelés, mais ne rencontrent pour le moment qu'un succès limité parmi leurs coreligionnaires.

Ce que nous pouvons faire, ce que nous devons faire

Pour notre part, tout ce que nous pouvons faire, et nous devons le faire, est d'offrir à ces réformateurs un espace où travailler, échanger, publier et s'exprimer en toute liberté et en sécurité. Quand des Français, qui jouissent d'une liberté d'expression chèrement acquise par les générations précédentes, se permettent d'accuser Kamel Daoud ou Boualem Sansal d'islamophobie, permettez-moi de vous dire que ce qu'ils commettent n'est rien de moins qu'une trahison.

Rappelez-vous que nous avons perdu la liberté religieuse au moment de l'édit de Théodose, en 380, et que nous ne l'avons véritablement retrouvée qu'avec l'abrogation du délit de blasphème en 1881. Cela nous a pris mille cinq cent un ans. Un millénaire et demi. Nous avons le devoir absolu de transmettre cette liberté intacte aux générations futures.

Ce qui m'amène à la seconde piste, qui consiste non pas à nous préoccuper de ce qui se passe dans l'islam, mais à affirmer les conditions auxquelles l'islam doit se plier pour avoir droit de cité dans notre pays. Il ne s'agit pas de dire ce que devrait être l'islam – seuls des musulmans le peuvent – ni donc de quels islams nous voulons, mais plutôt de quels islams nous ne voulons pas.

Cette piste est d'affirmer haut et fort que la République exige que l'on donne toujours la primauté à l'éthique sur la croyance, à la conscience sur l'obéissance. Car il y a une leçon que l'Occident a payée très cher, au prix de la vie de notre Frère Pierre Brossolette parmi des millions d'autres victimes : *« je n'ai fait qu'obéir aux ordres »* n'est jamais, absolument jamais, un argument valable. Peu importe que ces ordres viennent d'une autorité politique ou religieuse, ou même divine.

Et le choix de cette injonction éthique fondatrice et de la responsabilité individuelle est un choix qui n'a rien de neutre. Un choix métaphysique, spirituel, et si l'on est croyant un choix fondamentalement religieux. Car un tel choix impose de n'avoir foi qu'en des dieux qui ont

donné à l'homme la responsabilité et la liberté, et les moyens de les exercer. De ne vénérer que des dieux que nous pouvons admirer en tant que personnes, et pas seulement en tant que puissances.

Il y a un peu plus de deux mille ans, Cicéron rédigea un traité intitulé *De natura deorum*, de la nature des dieux. *« Du Dieu Suprême »* écrivit Cicéron, *« nos ancêtres disaient déjà qu'il est très bon et très grand. Et très bon vient avant très grand, car il y a plus de grandeur à se soucier de tous qu'à disposer d'un immense pouvoir, ou du moins est-on ainsi plus digne de respect et d'amour. »*

L'islam littéraliste qui veut nous soumettre, et qui nous pose la double question des liens entre le pouvoir et le sacré, et de l'impact politique du religieux, est une religion. C'est donc bien aussi en termes religieux qu'il nous faut l'affronter.

N'oublions pas que les religions disposent d'une puissance au sens propre extraordinaire : elles parlent le langage des mythes, des symboles et des rites, et les Francs-Maçons savent bien la force de ce langage qui s'adressent à la fois à la conscience et à l'inconscient, qui peuvent bouleverser les individus et soulever les peuples. Nous savons que l'Homme a besoin de tels récits, parce qu'il a besoin de sens, dans la triple acception de ce mot : perception du monde, signification du monde, et direction à donner à sa vie pour être au monde et habiter pleinement le monde. Les religions n'en ont pas le monopole, mais depuis des millénaires elles ont abondamment prouvé leur efficacité dans ce domaine.

Mais bien que toutes les religions parlent ce langage, toutes ne l'utilisent pas pour dire la même chose, loin de là ! La non-violence des Bahaïs n'a rien à voir avec les sacrifices à Tezcatlipoca, où l'on arrachait le cœur à des prisonniers mais aussi à des femmes et des enfants par centaines. Si quelqu'un vous dit qu'au fond toutes les religions se valent, ou que toutes les religions sont un chemin vers la Lumière, la seule réponse à lui donner est une question : et les sacrifices humains ?

Choisir le relativisme ?

On peut choisir le relativisme. Penser que tout n'est que consensus provisoire et arbitraire, que tout se vaut et donc que rien ne vaut rien, et que n'importe quel charlatan aura le droit de vous soigner avec des lavements et des saignées pour peu qu'il réussisse à vous convaincre d'y croire, ou à montrer qu'il s'agit d'une pratique traditionnelle de telle ou telle communauté.

On peut choisir de croire que les religions qui pratiquent les sacrifices humains valent celles qui les condamnent, que le rétablissement de l'esclavage vaut son abolition. Ce n'est pas mon cas.

Car on peut aussi chercher la vérité en espérant sinon la trouver du moins s'en rapprocher sensiblement. On peut préférer la quête de l'intérêt général, c'est à dire de quelque chose qui soit supérieure à la somme de ses parties, où tous œuvrent pour le bien de tous, plutôt que la seule conciliation temporaire d'intérêts divergents.

Mais dès lors que l'on choisit l'intérêt général plutôt que la rivalité de tous contre tous, le relativisme n'est plus possible : il faut une échelle de valeurs.

Assumons que nous ne sommes pas ex nihilo mais héritiers, et que cet héritage nous oblige. Il n'y a de civilisation que dans un pacte entre les morts, les vivants et les générations encore à naître. Non que nous devions être prisonniers du passé : une civilisation n'est pas figée, mais ne confondons pas saine évolution et modifications chaotiques. Non que nous devions devenir arrogants, ni refuser de voir ce que d'autres peuvent nous enseigner.

Mais éviter l'arrogance ne veut pas dire renoncer à une fierté légitime, nous méfier de

l'impérialisme ne veut pas dire renoncer à l'universalisme. Si nous ne devons pas idéaliser l'Occident, notre Occident tout à la fois hellénistique et judéo-chrétien, mais aussi celte, germanique, nous ne devons pas non plus oublier qu'il a produit des choses belles, précieuses, et sans doute pour certaines irremplaçables. Cela nous oblige.

Et si l'on choisit de croire que l'Homme peut tendre vers le Bien et le Vrai, et que le Bien et le Vrai existent, alors cela nous oblige encore plus. Ce n'est d'ailleurs pas juste une croyance, mais une expérience du monde qui repose sur des phénomènes observables assez simples.

Ainsi, le philosophe chinois Mencius…

Ainsi, le philosophe chinois Mencius décrit la situation d'un voyageur qui, traversant une contrée inconnue, voit un enfant en équilibre précaire sur la margelle d'un puits, risquant à tout instant d'y tomber et de se noyer. Tout être humain, nous dit Mencius, réagit à une telle situation par un réflexe : tendre les bras pour attraper l'enfant et lui éviter la chute. Peu importe que le voyageur soit un homme ou une femme, jeune ou vieux, riche ou pauvre, savant ou ignorant, poète ou illettré, moine ou soldat. Peu importe que l'enfant soit un garçon ou une fille, bien habillé ou pauvrement vêtu, du même peuple que le voyageur ou d'une ethnie rivale. Même en l'absence de tout témoin, donc sans autre pression que le regard de sa propre conscience, et avant même d'avoir pu réfléchir à ce qui se passe et à ce qu'il convient de faire, tout être humain tendra les bras vers l'enfant par réflexe. Ce n'est pas là le résultat d'un travail sur soi, d'une éducation ou d'une culture : c'est une expression spontanée, instinctive de la nature humaine. C'est la preuve que l'empathie et la protection des plus faibles sont naturelles aux humains.

Mencius n'est pas naïf. Il ne dit pas que l'Homme est naturellement bon, mais que l'Homme est naturellement capable du Bien. Qu'il y a en l'homme quelque chose qui le pousse au Bien. Le rôle de l'éducation est dès lors de permettre à cet élan de se développer jusqu'à atteindre sa plénitude, et de croître en se combinant à la lucidité, à la clairvoyance, à la compréhension d'autrui, à la connaissance des besoins des hommes et des règles nécessaires à la vie en société, à l'arbitrage dans l'incertitude entre le court terme et le long terme, entre les principes et les conséquences.

A l'autre bout du monde, Plutarque a dit une chose très semblable.

Dans son commentaire intitulé « Sur Isis et Osiris », il dépasse la dualité de l'opposition binaire Bien/Mal par un système ternaire : le Bien, le Mal, et le Désir du Bien. Typhon-Seth est le Mal, Osiris le Bien, et Isis le Désir du Bien, l'élan qui porte et emporte le monde vers le Bien.

Tout comme Mencius, Plutarque n'a rien d'un naïf. Il sait que puisque cet élan vers le Bien est présent en tout être humain, on est en droit d'attendre de tout être humain qu'il cultive cet élan, et que l'ethnie, le sexe, la « communauté d'origine », ne sont pas des excuses ! Le relativisme n'est que le masque de la démission, du refus d'assumer la lutte contre le Mal. Plutarque ne nie pas le Mal, il écrit même que si beaucoup de religions conduisent au Divin, certaines conduisent au Mal. Et pour l'illustrer, dans un cri de révolte et d'horreur il donne une description saisissante des sacrifices humains que l'on pratiquait dit-on à Carthage, des enfants jetés vivants dans le feu à la gloire de Moloch tandis que l'on jouait de la flûte pour couvrir leurs hurlements.

Mohammed Merah, lui, n'appelait pas son « dieu » Typhon ni Moloch, mais croyait qu'il lui ordonnait de mettre une balle dans la tête à des enfants, et il lui sacrifia deux garçonnets de 4 ans et 5 ans et une fillette de 7 ans, qu'il abattit dans la cour de leur école.

L'exigence éthique et la raison critique doivent toujours primer sur la croyance. Ce n'est pas là une idée irréligieuse, c'est au contraire la seule attitude qui soit véritablement religieuse.

Se rappeler l'enseignement de Plutarque

Plutarque était prêtre d'Apollon et homme de foi, d'une foi profonde et sincère en un dieu qu'il disait lui-même *« autant philosophe que prophète »*. C'est l'authenticité de cette foi qui inspira son très haut niveau d'exigence envers la religion, puisqu'il savait que rien de moins ne saurait être digne de vrais dieux. Qu'un dieu qui ne serait pas à la hauteur de ces impératifs moraux essentiels ne serait pas digne d'être un dieu. Que seule l'aspiration à l'éthique la plus haute permet de reconnaître la présence des dieux véritables, et donc de les honorer.

Je veux partager avec vous quelques-uns de ses écrits.

« Les dieux ne diffèrent pas d'un peuple à l'autre, ne sont ni barbares ni grecs, ni du Sud ni du Nord. (…) De même que le soleil, la lune, le ciel, la terre et la mer, qui sont communs à tous, sont nommés différemment selon les peuples, de même (…) ont été adoptés chez les différents peuples, en accord avec leurs coutumes, des cultes et des noms différents, dont on use comme de symboles consacrés, les uns plus obscurs, les autres plus limpides, frayant ainsi à la pensée la route vers le divin. Mais non sans quelques risques : certains en effet se fourvoient complètement et glissent dans la superstition (c'est-à-dire l'obéissance craintive à des puissances iniques) *; d'autres, fuyant les fondrières de la superstition, vont à l'opposé se jeter sans y prendre garde dans le gouffre de l'athéisme. »*

Que nos Sœurs et nos Frères du Grand Orient se rassurent, dans un autre texte Plutarque prend la défense des athées ! Qualifiant la crainte des divinités de *« terreur qui rabaisse l'homme et l'écrase »* il écrit :

« Redoutant les dieux, le superstitieux est leur ennemi. Il est vrai que, tout en les redoutant, il les adore, leur sacrifie et se prosterne dans leurs temples. Que fait-il en cela d'étonnant ? Aux tyrans aussi on rend hommage, on leur dresse des statues en or, mais on les déteste en silence. (…) Celui qui ne croit pas à l'existence des dieux serait un sacrilège ? Mais celui qui les croit tels que les superstitieux se les figurent, n'est-il pas bien plus sacrilège encore ?

Pour ma part, j'aimerais beaucoup mieux que l'on dise de moi « Plutarque n'a jamais existé, Plutarque n'existe pas », que si l'on disait « Plutarque est un homme sans principes, un homme inconstant, irascible, vindicatif, se chagrinant pour des bagatelles. Si vous en avez invité d'autres à dîner et que vous ayez laissé de côté ce même Plutarque, (…) il s'élancera sur vous et vous mangera, ou bien il saisira votre petit enfant et le rouera de coups, ou bien il lâchera quelque bête sauvage sur vos moissons pour qu'elle dévore vos fruits mûrs. » (…)

Les actes et les sentiments ridicules des superstitieux, leurs expiations souillées, leurs pénitences barbares, leurs humiliations avilissantes à l'entrée des temples, c'est cela qui conduit certains à dire : mieux vaudrait qu'il n'y eût pas de dieux, que d'en avoir qui acceptent de telles absurdités et s'en réjouissent, qui se montrent si vils et si susceptibles. »

Et au sujet des sacrifices humains : *« N'aurait-il pas été meilleur pour ces peuples de n'avoir absolument aucune idée des dieux, aucune tradition à leur sujet (…) que de croire à des dieux avides du sang de victimes humaines égorgées et regardant ces sacrifices comme la dévotion par excellence ? (…) Si c'étaient des Typhons qui, après avoir chassé les dieux, régnassent sur nous, quels sacrifices réclameraient-ils autres que ceux-là ? »*

Faisons confiance à l'un des plus grands sages de l'Antiquité : les Olympiens préfèrent les athées aux fanatiques. Le Grand Orient est sauvé ! *« Les dieux se doivent d'être plus sages et plus vertueux que les mortels »* écrivait aussi Euripide. Vingt-cinq siècles après lui, et dix-neuf siècles après Plutarque, affirmons clairement qu'une religion qui n'est pas à la hauteur de ces exigences éthiques fondamentales n'a pas sa place dans la République.

Brider à outrance toutes les expressions religieuses serait absurde. Oui, il y a dans toutes les

religions massivement pratiquées sur notre sol des courants qui s'opposent aux libertés de pensée, de conscience et d'expression. Et ces courants doivent être condamnés et combattus, quelles que soient les religions auxquelles ils se rattachent. Mais aujourd'hui, en France, ils sont sinon totalement anecdotiques du moins très minoritaires, sauf dans le cas de l'islam. Aujourd'hui, en France, il n'y a que l'islam dont les courants théocratiques totalitaires soient un véritable danger pour notre civilisation. Il n'y a que l'islam qui ait tant de mal à trouver en son sein des arguments théologiques crédibles pour contrer ces courants, et surtout à en convaincre ses fidèles. Porter un crucifix, une kippa, la robe safran d'un moine zen ou l'œil de Shiva dessiné sur le front n'est donc absolument pas la même chose que porter un voile islamique, qui proclame que les femmes n'ont pas à bénéficier des mêmes droits que les hommes.

Il est contre-productif et un peu ridicule de s'épuiser à lutter contre une croix sur la statue d'un pape, ou des crèches de Noël dans les mairies – même si on est libre de les trouver déplacées. Laissez-moi vous soumettre une réflexion.

Si nous interdisons tout affichage religieux dans l'espace public, les religions qui respectent la loi deviendront progressivement invisibles, et seront ignorées en dehors du cercle de leurs fidèles. On les croira timorées, faibles, voire mourantes. En revanche, les religions qui défient la loi continueront à s'afficher, à se proclamer, à revendiquer leur force, et elles auront finalement le monopole de l'expression religieuse dans l'espace public, ce qui est exactement ce qu'elles veulent !

A ce titre, plutôt que des journées du voile à Sciences Po, j'adorerais voir dans les rues de France des milliers de musulmanes cheveux aux vents portant fièrement des t-shirts avec marqué « je suis musulmane et je dis non au voile. » Ou, pourquoi pas, des broches ornées de la main de Fatima fièrement fixées dans de libres chevelures. Et je serais ravi qu'il y ait de telles femmes pour accompagner les sorties scolaires. Ce serait de l'affichage de convictions religieuses, certes, mais pour ma part j'applaudirais des deux mains parce que ce serait aussi l'affichage d'un courageux désir de liberté et d'émancipation, et nous en avons tous bien besoin. Il n'est pas interdit de rêver.

Un jour, je l'espère, l'islam fera massivement son autocritique, son aggiornamento, et soumettra ses dogmes et ses textes sacrés à la morale. Certains musulmans l'ont déjà fait, et depuis longtemps, mais ils sont encore très minoritaires. Les courants de l'islam qui font l'effort de l'herméneutique et de l'épistémologie, qui choisissent l'exigence éthique plutôt que l'obéissance aveugle aux dogmes, ont toute leur place dans la République. Pas les autres. Et tant que les seconds seront plus influents que les premiers au sein même de l'islam, la France ne pourra pas, ne devra pas donner à une mosquée la même place qu'à une église, une synagogue, une pagode.... ou un temple maçonnique.

Oui, la France a un devoir de discernement.

Il incombe à l'État d'éduquer, d'enseigner des valeurs humanistes, et d'utiliser l'arsenal législatif dont il dispose pour combattre l'islam théocratique. Appliquer aux Frères Musulmans, aux salafistes en tout genre, aux wahhabites et aux soutiens idéologiques d'Erdogan la loi contre les dérives sectaires dans toute sa sévérité serait déjà une excellente chose.

Tout comme il serait excellent d'enseigner dans les écoles dès le primaire un peu de philosophie des religions. Que nos enfants connaissent Mencius et Plutarque, et confrontent leurs croyances et celles de leurs parents à la haute idée du divin défendue par ces auteurs. Nul besoin de leur faire passer une thèse de théologie : je peux affirmer d'expérience que les enfants comprennent très tôt et très bien qu'un dieu qui se réjouit que l'on sacrifie des enfants à sa gloire n'est pas digne d'être un dieu.

Enseigner, aussi, les bases de l'histoire des religions et du monde islamique, à condition d'appliquer la même rigueur à toutes les religions enseignées. Hors de question de se plier aux exigences de la susceptibilité exacerbée de certains ou de la haine de soi des autres, en enseignant une légende dorée de l'islam face à une légende noire de l'Occident. Hors de question évidemment de tomber dans l'excès inverse, avec une légende noire de l'islam face à une légende dorée de l'Europe ou de la France. Les faits, rien que les faits. Nous n'avons d'ailleurs pas à en rougir. A titre d'exemple, l'Occident n'a pas eu le monopole de l'esclavage, il a eu en revanche l'initiative de son abolition. Nous pouvons et nous devons accepter les critiques mais vaincre le dénigrement, reconnaître notre système de valeurs et rappeler les réalisations de notre passé.

Il faut…

Il faut aussi, et de toute urgence, enseigner dès le plus jeune âge quelques règles simples de réflexion et de dialogue : accepter d'entendre des choses désagréables plutôt que jouer la concurrence des susceptibilités ; distinguer les opinions (subjectives) des analyses (aussi objectives que possible) ; et surtout rappeler que même si chacun n'a qu'une perception partielle de la vérité, la vérité est une, unique, et que la liberté de pensée n'est pas le droit de penser n'importe quoi en brandissant comme « vérités » ses propres modélisations, mais le droit de chercher librement la vérité, sans tabous, sans questions interdites et sans hypothèses écartées a priori.

Il faut restaurer l'excellence et l'exigence du début à la fin des études. Avons-nous donc tant de mépris pour les jeunes générations que nous les laissions végéter dans une médiocrité ridiculement satisfaite d'elle-même ? Ces étudiants manifestants de Tolbiac qui parlaient de « créer leurs propres savoirs » ont été trahis par ceux qui leur ont laissé croire qu'une génération pouvait à elle seule réinventer des siècles de recherche et de travail. Liberté de pensée et devoir d'analyse critique, oui. Liberté et même devoir de se forger ses propres convictions, oui. Mais lucidité de se souvenir que celui qui pense n'est ni le seul ni le premier à penser. L'école de la République, la vraie, ce n'est pas quand même les enfants des riches ne savent plus qu'éructer un sabir indigent et remplacer la réflexion de fond par des formules pompeuses, c'est quand même les enfants des pauvres savent déclamer avec élégance et raisonner avec rigueur.

Il faut assurer la sécurité des écoles, collèges, lycées. Comment pouvons-nous espérer convaincre des jeunes d'adhérer aux valeurs républicaines si la République ne les protège pas ? Les droits des victimes doivent être toujours prioritaires sur les droits des coupables. Il en va des individus comme des groupes : notre devoir envers nos alliés doit primer sur nos scrupules envers nos ennemis. Attention ! Je n'appelle évidemment pas à croire que « la fin justifie les moyens », en tout cas pas tous les moyens. Mais nous avons l'obligation morale de prioriser, de hiérarchiser, et de faire preuve avant tout de loyauté envers ceux qui veulent défendre les mêmes principes que nous, notamment les plus vulnérables, les jeunes, et nos concitoyens issus de l'immigration soumis à des pressions communautaires intolérables.

Il faut, enfin, tenir bon. Refuser tous les « accommodements raisonnables », car ils ne sont pas compris comme des mains tendues mais comme des signes de faiblesse et des encouragements à exiger toujours plus. Face à un islam politique conquérant, le dialogue ne doit jamais se substituer à la fermeté ni au rappel des règles républicaines, et la fermeté doit précéder et accompagner en permanence le dialogue.

Mais la France n'est pas seulement un État.

La France est composée de chacun d'entre nous. Face à l'ennemi, nous avons un devoir d'exemplarité et d'engagement, et d'exemplarité par l'engagement. Nous devons montrer à notre jeunesse que d'autres causes que celle des djihadistes méritent que l'on se consacre à

elles, et que l'on prenne des risques pour elles. Si nous laissons aux islamistes le monopole du courage et du don de soi, alors ils ont déjà gagné. Vouloir obtenir une Rolex à cinquante ans ou devenir milliardaire ne suffit de loin pas à nourrir une vie, et heureusement ! Le consumérisme matérialiste ne suffit pas. L'homme a besoin de sens, et ce sens nous ne pouvons le montrer qu'en le suivant nous-mêmes. Il faut témoigner de nos engagements, et témoigner par nos engagements.

Il nous faut aussi témoigner en parlant des héros, des sages et des saints qui ont fait notre civilisation... et les autres aussi. Témoigner de celles et ceux qui furent grands, qu'ils aient été célèbres ou humbles *« soutiers de la gloire »*, sans les faire passer pour parfaits mais sans leur reprocher de ne pas l'avoir été. Sommes-nous vraiment si certains que nous aurions fait mieux, à leur place ? Et il n'y a rien d'identitaire à être fiers de celles et ceux qui ont incarné ce qu'il y a de meilleur dans notre identité collective. Bien au contraire, l'invitation à partager cette fierté est une belle porte d'entrée dans la communauté nationale. *« Tous ces grands hommes peuvent être tes ancêtres, si tu te rends digne d'eux »* écrivait Sénèque. Voyez la ferveur qui a suivi la mort de notre Frère Arnaud Beltrame. La France a faim de héros, de renouer avec ses héros pour que son peuple renoue avec le sens de sa dignité.

Et ce n'est pas tout. Ah, si chacun apprenait dès l'enfance à admirer aussi des hommes et des femmes d'autres origines que les siennes, d'une autre religion que la sienne.... Il ne pourrait plus ensuite les condamner en bloc, ni confondre le sexe, l'adhésion à une croyance ou l'origine ethnique avec ce que les Grecs appelaient l'*arétè*, l'excellence et la vertu.

« Sans doute les qualités morales reçoivent-elles de la nature de chacun des nuances propres, une coloration particulière : elles portent la marque de l'éducation, des mœurs, de la constitution physique, de la condition sociale et des occupations de ceux qui les possèdent. Achille est courageux à sa manière, qui n'est pas celle d'Ajax. La noblesse d'âme de Porcia s'exprime différemment de celle de Brutus. Mais n'allons pas pour autant croire qu'il y a plusieurs courages, ou plusieurs noblesses. Ce que nous admirons chez Ajax nous pouvons l'admirer chez Achille, ce que nous admirons chez Brutus, admirons-le de même chez Porcia. » Plutarque, bien sûr.

Les Romains traduisirent l'*arétè* par la *virtus*, aux connotations un peu différentes, plus viriles. Relisons Jung et Tocqueville, une société trop maternante a aussi sa part d'ombre, car elle impose une perpétuelle enfance à ceux qui voudraient grandir. Il n'est pas question de tomber d'un excès dans l'autre, et de choisir le chacun pour soi. La fraternité, troisième terme de notre devise, n'est évidemment pas d'abandonner son frère tombé à terre ! Mais la fraternité n'est pas non plus de le porter indéfiniment. Le porter, oui, mais pour le mettre à l'abri dans l'urgence, et ensuite de l'aider à se relever. Lui prêter mon épaule pour qu'il s'y appuie, afin qu'il puisse se remettre debout. Nous appuyer l'un sur l'autre. L'aider à accomplir ce dont il est capable, et non tout faire à sa place. La fraternité, c'est de m'efforcer de prendre soin de mon frère sans négliger son besoin de dignité et de responsabilité.

Cette jeunesse qui veut se battre contre notre société aspire aussi à laisser s'exprimer sa vitalité et sa virilité, à briser une coquille aussi cotonneuse qu'étouffante. Ce sont des brutes ? Tâchons d'en faire des combattants honorables, pas des faibles ni des lâches.

- Ils n'ont pas besoin de pitié, ils ont besoin que soit reconnu leur désir d'honneur.
- Ils n'ont pas besoin que la société leur donne tout, ils ont besoin qu'elle leur reconnaisse le droit de le mériter, qu'elle les invite à transpirer pour s'entraîner jusqu'à en être capables, et qu'elle soit ensuite fière de leurs succès.
- Ils n'ont pas besoin qu'on leur dise à tout bout de champ qu'ils sont victimes et qu'ils manquent. Ils ont besoin qu'on les pousse à utiliser ce qu'ils ont et ce qu'ils sont pour

prendre soin d'autres qu'eux-mêmes.

La République ne doit pas cesser d'être une mère, mais elle doit de toute urgence apprendre à être aussi un père.

Il nous faut…

Il nous faut prendre la parole – activité maçonnique s'il en est. Il faut que la clameur de notre attachement à la liberté et aux principes qui fondent la République, et la clameur de notre condamnation du totalitarisme islamiste, soient assez fortes pour que nos ennemis comprennent qu'ils ne pourront pas l'étouffer, et pour que l'État se sente obliger de s'engager pleinement dans la lutte. J'insiste aussi sur la liberté d'expression : sa défense est la mère de toutes les batailles ! Si nous perdons la liberté d'expression, si nous perdons le droit de critiquer l'islam ou je ne sais quel groupuscule ou minorité, nous ne pourrons même plus débattre de ce qu'il convient de faire pour livrer les autres combats nécessaires.

Il nous faut exiger que l'État adopte les mesures nécessaires, et que les hommes d'État fassent preuve de cohérence. A nous de mettre une pression courtoise mais ferme sur nos élus nationaux.... Comment accepter qu'un ancien Président de la République reçoive des sommes faramineuses du Qatar pour quelques heures de conférence ? Comment accepter les avantages fiscaux octroyés à ce pays pour qu'il nous achète morceau par morceau ? La diplomatie est l'art de parler même avec ses ennemis, pas de confondre ses ennemis et ses alliés !

I**l nous faut** prendre garde à l'entrisme des islamistes là où nous sommes, au travail et dans la vie associative, en affirmant clairement et calmement nos valeurs. Refusons ces faux compromis qui ne sont que des compromissions. C'est vrai dans le monde de l'entreprise, dans la fonction publique, les syndicats, les partis politiques, et plus encore le monde universitaire. Prenons garde, notamment, à la mouvance dite « décoloniale » qui œuvre au séparatisme ethnique et promeut simultanément le mépris de l'Occident et le relativisme moral le plus total. Je m'interroge : passant leur temps à tenter de désarmer intellectuellement et de faire taire les humanistes universalistes, sont-ils les idiots utiles des islamistes ou leurs complices ?

Il nous faut préférer le débat à l'invective, la vérité au consensus, l'intérêt général à la simple conciliation des intérêts particuliers, en gardant à l'esprit que le bien commun n'est pas non plus la négation des intérêts particuliers, ce n'est pas le sacrifice des individus au nom du groupe mais la participation de chacun à ce qui est utile à tous. En politique, savoir qu'à droite comme à gauche il y a d'ardents serviteurs de la République, et qu'à droite comme à gauche il y en a qui se compromettent avec le totalitarisme, par calcul électoral, par intérêt financier, par haine de l'Occident.

Il nous faut dire à tous que la République n'est pas une course, où les premiers abandonneraient les derniers et où les derniers ralentiraient les premiers, mais une œuvre, où des plus glorieux aux plus humbles chacun peut apporter sa pierre à l'édifice et où chaque pierre, pourvu qu'elle soit travaillée avec sincérité et respect des autres pierres, verra sa dignité reconnue. Nous devons retrouver le sens de la gratitude. De la politesse d'abord, mais aussi de la gratitude, en particulier envers les plus petits d'entre nous. Oui, je sais, sans doute n'auraient-ils pas les capacités de faire ce que font les plus grands. Mais les grands auraient-ils le courage de s'atteler chaque jour, année après année, aux humbles tâches des petits ? Gratitude. Pour la dignité des humbles, la vaillance des braves, l'intelligence des savants, l'humanité des généreux, la beauté du monde.

Il nous faut, si douloureux que ce soit, savoir et accepter que nous ne sauverons pas tout le monde, et que la société que nous bâtirons restera toujours imparfaite. Nous devons accomplir notre humanité, pas nous prendre pour des dieux. Quoi que nous fassions, certains continueront à penser qu'ils ont des raisons légitimes de nous combattre, à tort ou à raison. Mais reconnaître nos torts ne doit pas nous pousser à la faute encore plus grande d'abandonner ce dont nous

avons la charge. Quoi que nous fassions, certains continueront à préférer les certitudes qu'on leur dicte plutôt que se donner la peine de penser par eux-mêmes. Nous devrons sans cesse les empêcher d'étouffer ceux qui ont le courage de penser. Et quoi que nous fassions, certains continueront à être séduits par le Mal. Nous devrons les combattre, et préparer les générations futures à les combattre.

Il nous faut, c'est fondamental, soutenir les humanistes de tous les pays musulmans. Ils se battent pour des libertés dont nous avons oublié la valeur à force de les tenir pour acquises, notamment pour les femmes.

Oui, la liberté des femmes est un enjeu crucial. Ce n'est pas seulement votre combat, mes Sœurs, car ce qui concerne la moitié de l'Humanité concerne évidemment aussi l'autre moitié. Ne nous laissons pas piéger par les discussions sur la place des femmes, ce qui fatalement revient à leur assigner une place préétablie. Le débat et le combat doivent porter sur la liberté de chaque femme de choisir sa place dans la société. Et que ce choix ne soit pas celui « des femmes », elles ne sont pas un groupe homogène, mais qu'il soit le choix libre et lucide de chaque femme, en tant qu'individu, en tant que citoyenne de plein droit, libre et responsable. En tant qu'être humain.

La franc-maçonnerie a beaucoup à apporter

La Maçonnerie a beaucoup à apporter pour témoigner d'un modèle de société possible. A la fois clairement hiérarchisée et profondément démocratique. Attachée à ses traditions et à des rituels rigoureux, mais espace d'une liberté extraordinaire. Affirmant avec lucidité qu'il faut commencer par se taire et apprendre, mais où un jeune Apprenti sait que le moment venu même les plus hauts gradés des Maîtres auront soin de l'écouter. J'en remercie au passage mon auditoire !

Les minorités agissantes sont toujours plus fortes que les majorités passives. Alors agissons, abordons les sujets qui fâchent, refusons la démission intellectuelle, et exigeons sans relâche de ceux qui nous gouvernent qu'ils prennent leurs responsabilités, parce que nous prenons les nôtres. *« Il n'y a pas de bonheur sans liberté, ni de liberté sans courage. »* disait Périclès.

Et puisqu'il est aujourd'hui question de religions et de foi je vais encore me référer à Plutarque : *« Voyant la tempête, le pilote prie d'échapper au danger, il invoque les dieux sauveurs, mais tout en priant il manœuvre la barre et abaisse la vergue. Hésiode prescrit au cultivateur de prier Zeus et Déméter tout en tenant le manche de sa charrue. Homère dit qu'Ajax demanda aux Grecs de prier les dieux en sa faveur, et que pendant leur prière il revêtait ses armes. Car le soutien de la divinité est espoir de valeur, non excuse de lâcheté. »*

La France est composée, aussi, de toutes les religions qui vivent en son sein. Plus encore que n'importe quelles institutions, les religions non-musulmanes ont aujourd'hui un double devoir, de lucidité et d'exemplarité.

Devoir de lucidité

Devoir de lucidité, pour comprendre que la laïcité les protège plus qu'elle ne les menace. Lucidité de reconnaître qu'un croyant humaniste est plus proche d'un athée humaniste que d'un croyant fanatique. Lucidité de savoir que sans liberté, il ne peut pas y avoir de foi, puisque la foi véritable n'est pas la croyance en l'existence d'un dieu mais la confiance en ce dieu, et que la confiance ne se décrète pas. La République, je le crois, a besoin de religions. En rappelant toujours l'idée du divin, elles sont des garde-fous précieux contre la tentation de diviniser ce qui ne doit pas l'être : l'État, la nation, le progrès, qui conduisent aux abominations totalitaires que nous savons lorsqu'ils deviennent des idoles. Et les religions ont besoin de la République, et de la laïcité ! En garantissant les libertés de pensée, de conscience et d'expression, elle oblige

les religions à se confronter à des critiques sans cesse renouvelées. Devoir faire face aux arguments de ces critiques permet aux religions de toujours examiner ce qui peut subsister en elles de zones d'ombre, et à se remettre en cause elles-mêmes, donc de continuer à rechercher le divin au lieu de se transformer en idolâtries de leurs propres croyances.

Lucidité, également, les unes envers les autres. Lucidité d'affirmer et d'assumer leurs spécificités et leurs différences. Nier l'altérité de l'autre empêche tout véritable dialogue, et dans la situation actuelle parler des « trois religions du Livre », par exemple, ne fait que masquer les problèmes spécifiques à chacune sous couvert d'une ouverture de façade. Lucidité, donc, d'aborder en toute franchise les sujets qui fâchent, dans le respect mutuel mais sans complaisance. Dans ce domaine, je vous renvoie aux travaux de Philippe Capelle-Dumont, qui mériteraient une large audience.

Devoir d'exemplarité

Devoir d'exemplarité, en octroyant aux autres religions les droits qu'elles demandent pour elles-mêmes. Exemplarité, en acceptant qu'il n'y a pas de liberté de conscience sans droit à l'apostasie, et qu'il n'y a pas de liberté d'expression sans droit au blasphème. Car quoi que je puisse dire, quelqu'un quelque part le considérera comme blasphématoire. Oui, les religions ont le devoir de défendre les apostats et les blasphémateurs. C'est une condition de leur présence dans la République.

Exemplarité aussi, en s'interrogeant sur la place théologique que chacune donne aux autres, dans une métaphysique de l'altérité. Il y a notamment la question devenue incontournable de la possibilité du salut pour les incroyants. *« Si dans le secret de notre cœur / Nous suivons la Voie sacrée / Les Dieux certainement nous auront en leur garde / Même si nous ne leur adressons jamais aucune prière. »* Ces vers ont été écrits au 9ème siècle par le lettré et homme politique japonais Sugawara no Michizane. Divinisé après sa mort et considéré comme le « saint patron » des études et des étudiants, près de 14 000 sanctuaires lui sont consacrés à travers tout l'archipel.

Que tous les croyants de toutes les religions le proclament : ce qui compte, ce ne sont pas les noms que nous donnons à nos dieux, mais ce que nous défendons et ce que nous bâtissons en leur nom.

De la responsabilité des Français musulmans de faire face à l'islamisme radical

La France, enfin, est aussi composée de tous ses citoyens musulmans, notamment ceux qui ne sont pas islamistes. Et ici, je parle bien des musulmans de religion, et non des personnes dont la culture familiale serait imprégnée d'islam. La tâche qui les attend est immense, et ils auront besoin de toute leur foi pour les soutenir. Car s'ils ne réforment pas leur religion de l'intérieur, elle perdra toute spiritualité véritable pour n'être plus qu'un totalitarisme mesquin, elle poursuivra sa guerre contre le monde et sera balayée, maudite dans la mémoire des hommes pour les crimes commis en son nom et pour son acharnement à étouffer la liberté.

Nous pouvons tous empêcher l'islamisme de prendre le pouvoir, mais nul autre que les musulmans humanistes ne peuvent éviter à l'islam de sombrer dans l'abîme. Nous ne pouvons pas mener ce combat à leur place, mais nous pouvons et nous devons les soutenir pendant qu'ils le mènent. Protéger leurs arrières. Garantir leur liberté de parole et leur sécurité, tout en nous méfiant des islamistes qui tentent de se mêler à eux pour saper leurs efforts en même temps qu'ils mettent en avant ces mêmes efforts afin d'endormir notre vigilance.

Et vous, vous mes Sœurs et mes Frères à la fois musulmans et humanistes, vous qui pour des raisons qui vous sont propres et diffèrent sans doute de l'un à l'autre, avez choisi cette religion entre toutes comme langage pour parler du divin et pour parler au divin, vous qui souffrez de

voir jaillir partout dans notre monde la part d'obscurité de votre religion et de constater ses crimes, vous êtes l'espoir.

Vous êtes le témoignage que malgré la puissance de cette obscurité et l'emprise qu'elle exerce l'humanité de l'homme subsiste, y compris dans l'islam. Nous avons besoin de vous. Les autres musulmans ont besoin de vous. Combien, parmi eux, aimeraient partager vos convictions mais ne le font pas parce qu'ils se croient seuls ? Témoignez ! Critiquez ouvertement votre propre religion ! Prenez publiquement vos distances avec ses textes fondateurs ! Affirmez qu'il y a des non-musulmans admirables ! Exigez que l'islam, là où il est culturellement dominant, accorde aux autres religions, aux agnostiques et aux athées les droits que les musulmans demandent pour eux-mêmes là où ils sont minoritaires !

La meilleure façon de défendre l'islam aujourd'hui n'est pas de critiquer ceux qui le critiquent, mais de montrer par l'exemple qu'il est capable de faire son auto-critique.

Face à l'horreur, ne dites plus : « Ce n'est pas ça l'islam. » Nous savons tous que bien sûr que si c'est l'islam, du moins un aspect de l'islam. Dites plutôt : « Ce n'est pas ça l'islam que nous voulons. Ce n'est pas ça l'islam que nous voulons construire. » Bâtissez une religion qui gardera et sublimera ce qu'il y a de meilleur dans l'islam, mais une religion dans laquelle, sans la moindre ambiguïté, le nom d'Allah servira à invoquer un dieu et non un monstre.

Pour conclure

Mes TCS∴, mes TCF∴, , permettez-moi d'insister encore une fois sur un point : ce ne sont pas nos origines qui comptent, notre sexe, notre couleur de peau, nos coutumes ni nos croyances. Ce qui compte, c'est de savoir si oui ou non nous plaçons l'horizon éthique auquel notre humanité nous appelle au-dessus de nos origines, de nos appartenances, de nos coutumes, de nos croyances.

Comme l'a déclaré jadis notre Frère Pierre Brossolette : *« Il n'y a plus entre les Français de fossé, sinon le fossé séparant à jamais ceux qui veulent leur pays intact et libre, et ceux qui le toléreraient mutilé et asservi. »*

Didier Leschi. Islam et islamisme

Haut-fonctionnaire, il travaille dès la fin des années 80 avec Jean-Pierre CHEVENEMENT à la politique de la ville au ministère de l'Intérieur, puis au ministère de la Justice comme Préfet pour l'égalité des chances. Depuis 2015, il est directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration. En janvier 2018 il devient président de l'Institut européen en sciences des religions, centre d'expertise de l'École pratique des hautes études.

Merci de cette invitation dans ce très beau lieu. Vous m'avez demandé de réagir à la fois à vos propositions et après de répondre au débat. Globalement, je suis en accord avec la grande ligne philosophique de vos propositions mais comme on est dans cette enceinte, le diable est parfois dans les détails. C'est à partir des détails que je vais essayer de répondre.

Bien évidemment je suis d'accord avec cette idée que le problème du djihadiste, de la dérive à partir de l'islam, ne peut absolument pas être détaché de l'islam et c'est bien évidemment pour moi une évidence, que l'on pourrait, compte tenu de nos expériences historiques, que relier à d'autres. Je dis souvent à quelques interlocuteurs, je pense au recteur de la grande mosquée de Paris, mais tout ça n'est pas l'islam. Si vous voulez c'est comme on avait dit que les brigades rouges n'ont rien à voir avec la lutte contre le capitalisme.

Bien évidemment on sait que ça avait un lien. C'est un peu pareil. A partir du moment que nous sommes d'accord sur ça je vais essayer de vous répondre sur vos propositions. D'abord, je vous trouve un peu sévère sur l'enseignement des faits religieux. Il a été développé à partir du rapport de Régis Debré de 2002. L'Institut européen en sciences des religions que je préside est issu des préconisations de ce rapport et il a pour fonction d'essayer d'organiser la formation initiale et continue des enseignants en la matière. Et il y des choses qui se sont faites en réalité, mais aussi des choses qui avaient déjà faites avant ce rapport, et qui ont été amplifiées et prolongé après ce rapport.

Mais ce qui est vrai c'est qu'on a une difficulté en matière de l'enseignement du fait religieux à partir de l'islam et qui paralyse une partie du corps d'enseignants. Sans être contre ou hostile, parce que cela renvoie à ce qui vient d'être dit, c'est-à-dire au fait que les modernistes au sein de l'islam ont perdu le combat entre le Xème et le XIIIème siècle. C'est encore le cas aujourd'hui encore d'une façon absolument dominante. En tout cas dans l'islam sunnite qui est notre préoccupation en France.

En France, l'islam auquel nous sommes confrontés est à 95% de l'islam sunnite. Les chiites posent d'autres problèmes et ont d'autres avantages. Mais dans l'islam sunnite, ce qui domine aujourd'hui, c'est cette idée que le Coran n'est pas discutable. En réalité, pour prendre une autre image avec ces lieux, le problème du Coran pour les jeunes qui sont confrontés à l'enseignement du fait religieux c'est comme un peu comme le corps du Christ, c'est à dire absolument intouchable et c'est un bloc qu'on ne peut pas discuter d'où les difficultés que nous avons auxquels peut se rajouter d'autres difficultés qui ne sont pas proprement liés à l'enseignement du fait religieux, mais qui sont liés à partir d'une vision religieuse ou pratique de l'islam. C'est le problème de l'antisémitisme, ou par exemple du refus de considérer ce qui était avant a une pertinence.

Mais je crois que vous avez raison de dire qu'il faut absolument relancer l'enseignement du fait religieux. Il n'a été sans doute pas assez soutenu par les pouvoirs publics ces dernières années. Et, il y a quelque chose là à relancer. En ce sens-là je suis absolument d'accord avec vous. Votre deuxième proposition, on peut en discuter après les détails, quel est le niveau. Mais la ligne générale c'est ça. Le point de vue adopté par les pouvoirs publics, sans doute en partie lié à la prégnance du courant laïc très fort ou à une tradition laïque, c'est qu'on ne fait pas l'enseignement du fait religieux en primaire.

Je pense que c'est à revisiter, parce qu'en réalité, c'est dans la période du primaire que les enfants sont confrontés à du religieux à travers les institutions religieuses, le catéchisme ou l'école coranique. C'est au moment du primaire que ça se passe globalement, et laisser les enfants en primaire dans la déshérence religieuse, si j'ose dire, est à mon avis à interroger. Et, je pense qu'à partir du sixième, du cinquième on parle des dieux grecs et on n'aborde pas le cœur du problème. On l'aborde à partir du 4ème ou du 3ème ce qui est en réalité un peu tard, en tout cas après la première communion ou barmitsva. A mon avis, c'est sans doute une erreur à corriger.

Deuxième élément, la réorganisation du financement du culte musulman. J'avais travaillé depuis très longtemps avec Jean Pierre Chevènement, j'étais à son cabinet en 1997, au moment où on réessaie de ré-impulser l'organisation de l'islam de France. J'étais quatre ans chef du Bureau central des Cultes au ministère de l'Intérieur au moment où Nicolas Sarkozy va faire accoucher tout cela. Ce qui est sans doute mon seul désaccord après trente ans avec Jean Pierre Chevènement, c'est l'idée de la taxe. Pourquoi ? Parce qu'une taxe est quelque chose qui est perçue par l'Etat. Bien évidemment on peut dire qu'on met entre parenthèse la Loi 1905, qu'on la modifie pour changer radicalement le système qui fait que cette taxe est perçue par l'Etat. Il faudrait voir exactement pourquoi à ce moment-là on ne laisserait que le culte musulman bénéficier de l'aide de l'Etat, pour collecter une taxe sur la nourriture.

Pourquoi par exemple on n'en ferait pas profiter à ce moment-là Cachrout (Kashrout) qui est une organisation privée qui n'est pas une taxe au sens où on l'entend c'est une contribution volontaire des opérateurs au Consistoire. Voilà, je disais que Jean Pierre Chevènement, qui voulait absolument pour tarir le financement étranger, allait à l'encontre de la Loi 1905 en créant une taxe. Mais je ne suis pas convaincue par cette proposition même si je comprends toute la question de l'interdiction du financement du culte musulman par les Etats étrangers. Vous avez dit, l'Algérie, le Maroc, la Turquie, et vous avez rajouté que les financements venant d'Arabie saoudite sont assez secondaires. En réalité, ils ne sont pas secondaires en montants, ils sont secondaires en finalité. Ce qui pose problème c'est le financement, le subventionnement du fonctionnement mais ce n'est pas de l'investissement. Je dois rajouter quand des riches donateurs des pays du Golfe donne un million comme parfois vous pouvez donner un euro dans le métro, ils ne se préoccupent absolument pas de ce que va devenir même ce million et de savoir comment fonctionne l'association cultuelle ou la personne qui aura bénéficié de son don généreux, en général pendant son pèlerinage. Ce n'est pas son sujet, il a fait sa bonne action et en réalité ils se moquent de l'après. Ce qui pose problème c'est effectivement le financement du fonctionnement, et sur ce point, vous avez raison.

Le financement d'imams par les trois pays et l'influence que cela peut en avoir est un problème. Je ne suis pas sûr qu'on arrive à régler comme cela sans mettre en place un mécanisme qui ne soit pas égalitaire vis-à-vis d'autres cultes. Le protestantisme, les évangéliques en particulier bénéficient beaucoup de financement étranger. Ça ne pose pas de problème. L'église catholique ne bénéficie pas de financement étranger. C'est plutôt l'inverse. L'église catholique, comme en France et en Allemagne a plus tendance à financer le fonctionnement du Vatican qui coûte assez cher dans une situation où globalement l'église est en difficulté financièrement.

Ce n'est pas ça le cœur du sujet. On peut bien évidemment penser qu'il faut mieux tracer ces financements. Cela a été l'objet de la Fondation des œuvres de l'islam de France dont j'avais rédigé les statuts au moment où Dominique de Villepin avait persuadé monsieur Dassault d'en donner le capital et tout cela n'avait pas abouti parce qu'on n'avait pas été sans doute assez incitatif. C'est un problème qui renvoie aux relations diplomatiques avec des pays comme l'Algérie ou le Maroc et la Turquie. Pas assez incitatif pour que ces financements passent, pour le fonctionnement, par la Fondation des œuvres l'islam de France. Et, on est là dans une difficulté qui n'est pas simplement technique qui est vraiment la relation avec des pays qui sont

des relations historiquement compliquées et qui sont devenus d'autant plus compliquées, qu'en réalité, un des problèmes idéologique ou théologique avec l'islam tel qu'il est pratiqué aujourd'hui qui est le reflet de l'écart grandissant entre les sociétés d'émigration et les sociétés d'immigration et que cet écart grandissant a des effets en terme de sécurité, en terme sociétal, en terme de relations diplomatiques.

Nous sommes beaucoup plus loin de ce qu'est l'Algérie d'aujourd'hui que de ce qu'était l'Algérie de 1962. Cet écart n'a pas cessé de s'accentuer et s'accentue aussi dans la pratique religieuse et dans les effets sociétaux de cette pratique religieuse. Quand vous voyez un film comme La Bataille d'Alger, vous voyez les militantes nationalistes ne sont pas voilées, tourné tout de suite après l'indépendance algérienne. Nos débats, qui sont aujourd'hui politiques, étaient beaucoup plus proches de ce qui se passait en Algérie dans les années 1962. On discutait en France de la manière de l'autogestion a été mise en place en Algérie. Vous vous rendez compte, je dis cela pour que vous voyez l'écart, parce qu'il y avait beaucoup de jeunesse, et cette jeunesse était marquée par ces débats autour de l'autogestion.

Le financement du fonctionnement est idéologiquement porteur de cet écart grandissant entre les sociétés. On peut essayer de le contrôler. C'est une des propositions qui arrive semble-t-il, des modifications proposées par le gouvernement autour de la Loi 1905 qui sont la reprise d'un rapport qui a été très décrié dans les secteurs de la laïcité : le rapport Machelon de 2005. Je suis très surpris de la réactivation d'une partie des critiques autour des propositions faites dans le projet de loi de financement l'année dernière et cette année, sur la question des immeubles de rapport.

On dit que des cultes n'ont pas le droit d'avoir des immeubles de rapport. Je rappelle d'abord que l'église a depuis longtemps des immeubles de rapport, mais qu'on ferme les yeux sur le fait que c'est interdit par la Loi de 1905 et qu'en réalité aucun inspecteur des impôts n'a osé poursuivre un évêque par ce que son association diocésaine touchait les loyers d'une donation faite par des catholiques qui considéraient que leurs biens n'aillent pas à leurs proches, sans doute parce qu'ils n'avaient pas d'enfant, et qu'ils aillent plutôt à l'église. Ces immeubles de rapports sont absolument des activités privées. Et, dire d'un côté je suis contre que des cultes et des immeubles de rapport mais je suis pour mettre en place une taxe halal ou une taxe organisée par l'Etat pour les financer, je trouve que c'est une tête à queue chez les laïcs. Mais, on peut augmenter la traçabilité des dons, en particulier des dons étrangers.

Ce qui va supposer de modifier certaines règles, en particulier, des règles européennes. On a eu une jurisprudence de la Cour de Justice de la Communauté Européenne à propos d'« un culte » (entre guillemets) qui est l'église de scientologie. On a essayé, par une circulaire, de contrôler le financement de l'église de scientologie en France par une réglementation pour l'empêcher de toucher des fonds venant des Etats-Unis, ces fonds ayant été donnés par l'église mère de scientologie pour payer les pénalités liées à un procès qu'avait eu l'église de scientologie en France autour du non-paiement de cotisations sociales pour ses salariés. Cela avait été refusé et on l'avait empêché. Résultat, la France a été condamnée au titre de la libre circulation des capitaux.

C'est là, une autre réflexion, on peut dire qu'on va réguler l'argent par ce qu'il est marqué idéologiquement par son donateur, par le fait qu'il donne pour un culte, ça va être compliqué de l'organiser, on ne l'a pas fait quand il s'agissait de financement pour des courants politiques. On a eu pendant très longtemps un parti politique, le parti communiste, qui était en partie financé par l'argent qui venait de l'étranger.

J’arrive au cœur du problème et qui me semble le plus important, pour lequel il n’y a pas de raccourci, pour lequel je suis d’accord avec vous ; il doit y avoir une intervention de l’Etat et je le dis ici, cette intervention de l’Etat a été déjà proposée par Jean Pierre Chevènement en 1997. C’est le problème de la théologie musulmane et il faut mettre en place un lieu d’élaboration d’une théologie musulmane qui prenne en compte notre humanité, qui prenne en compte l’altérité.

Parce que je suis ici chez vous en franc-maçonnerie, il est essentiel de dire qu’il ne pourra y avoir une théologie musulmane de l’altérité que s’il y a des lieux d’élaboration de cette théologie. La pensée est aussi le lieu de se rassembler ensemble et de réfléchir ensemble. Le problème aujourd’hui de ceux qui se réclament d’un islam ouvert, libéral, des lumières, c’est qu’ils ne constituent pas de lieux d’élaboration qu’ils soient véritablement des lieux d’élaboration. Je peux même dire qu’ils n’ouvrent pas de lieux de culte qu’on puisse dire d’emblée, voilà un lieu de culte où la théologie qui est immédiatement professée, cette théologie de l’altérité. Où peut-on trouver une adresse où l’on pourrait aller comme il existe un lieu de judaïsme libéral, ou un lieu de protestantisme libéral en différence avec un protestantisme littéraliste ? Et je pense qu’il faut qu’il y ait une faculté de théologie musulmane.

En 1997, on a proposé que ce soit Strasbourg, pour des raisons liées au régime concordataire. Parce qu’il y a déjà une faculté de théologie protestante, faculté de théologie catholique que politiquement ça serait raisonnable de le mettre là. Ce qui a bloqué en 1997, ce qui va de nouveau poser de problème en réalité dans des secteurs du monde laïc dont vous faites parties avec d’autres. Il y a cette idée si on fait à Strasbourg, on fait la démonstration qu’on réactive le concordat et la fonctionnalité politique du concordat et c’est ça qui pose problème.

Je pense qu’il faut dépasser cela parce que je suis d’accord avec vous. S’il y a un clergé catholique de qualité c’est parce que la révolution française, en ayant la volonté que le catholicisme ne soit pas complètement dominé par Rome, a mis en place dans chaque département des séminaires pour accélérer la qualité du clergé catholique. Certes, on n’est plus dans les conditions de l’époque, mais on l’est au moins philosophiquement. L’Etat ne peut pas considérer que la religion est malgré tout une pensée comme une autre parce que les affrontements sociétaux à partir du religieux prennent des dimensions telles qu’à un moment donné on a du mal à faire re rentrer le diable dans sa boite. Je terminerai par là.

2ème table ronde. La famille et l'éducation – Modérateur Laura Lakheal

Depuis un an et demi, nos travaux nous ont permis de comprendre que l'islam radical dans son expression la plus violente à savoir le djihadisme ne prend pas exclusivement ses racines dans la religion même s'il s'en inspire sur le fond par les concepts les plus radicaux. Cependant choisir le religieux comme raison exclusive est une erreur qui permet de nous exonérer de toutes responsabilités. Le djihadisme se nourrit tel un Léviathan de frustrations de sentiment d'injustice et de colère.

Notre groupe a choisi de questionner la radicalisation de notre jeunesse. Sociologue, anthropologue, proviseur, psychologue, travailleurs sociaux ont été consultés à ce sujet. Si elle est le fruit d'un passage à l'acte solitaire sur une toile de fond d'échec individuel, la violence s'inscrit surtout dans une dynamique de globalisation du ressentiment. Nos interrogations nous ont permis de mettre en exergue la problématique que nous considérons comme principale à savoir le manque de communication et d'échange entre les acteurs institutionnels et les acteurs associatifs.

Nous avons aussi identifié les facteurs endogènes qui favorisent la radicalisation des jeunes comme les problèmes psychosociaux, la maltraitance, la dépression, le manque de confiance en soi et la quête de repères. C'est l'ensemble de ce qui constitue les histoires personnelles de chaque individu. Puis, nous avons mis la lumière sur les facteurs exogènes tels que le prosélytisme des parents mais aussi l'influence des personnes travaillant avec les jeunes comme les éducateurs ou des surveillants d'école. Certains d'entre eux tiennent des propos communautaires ou prosélytes à l'intérieur des institutions publiques.

Lors de nos travaux nous avons aussi identifiés les médias comme tenant une part importante dans ce phénomène du fait qu'ils impactent fortement l'esprit de la jeunesse. Héroïser les terroristes en les nommant soldat de l'islam, par exemple, titillent l'imaginaire de cette jeunesse perdue.

Mais si nous devions identifier le levier fondamental pour aider à la lutte contre la radicalisation de la jeunesse nous sommes unanimes pour dire que rien ne se fera sans le concours de l'Education nationale. Elle doit au minimum tenir le rôle d'un allié. Or, le politique qui considère à tort la laïcité comme un outil de lutte contre la radicalisation, s'est immiscé dans les cours de récréation de façon inappropriée. L'instauration des référents laïcité dans les écoles a généré des signalements de jeunes dits radicalisés. Concrètement avec les proviseurs interrogés nous ont expliqués que ces référents laïcité ne sont autres que des référents « radicalisation » ce qui est un contresens. Dans ces cas, la radicalisation que l'on a détectée chez ces jeunes est à 99% du communautarisme.

Lors de nos réflexions, nous avons aussi constaté que l'enseignement de la langue arabe dans les écoles est nécessaire pour endiguer le sentiment de discrimination de la communauté arabophone en France. En effet, il doit être aussi simple à chaque enfant d'apprendre l'arabe que d'apprendre d'autres langues comme le portugais le chinois ou le russe. Cela permettrait aussi à beaucoup de parents d'éviter d'inscrire leurs enfants dans les écoles coraniques.

Najat Valaud Belkacem avait d'ailleurs proposé le contrôle du contenu des programmes des écoles confessionnels en France. Le projet de loi approuvé à l'Assemblée nationale a été rejeté par le Sénat sous l'effet de pressions et de *lobbying* de représentants religieux.

Enfin, nous nous sommes rendu compte qu'il était enfin temps de réintroduire l'étude du fait colonial. Il s'agit de désamorcer les crispations à ce sujet et les tentations de complotisme qui en découle. Réintroduire tous les Français dans l'histoire de France est un moyen de se débarrasser du passé et de le prendre en compte comme notre patrimoine commun. Nous sommes unanimement pour ré introduire l'étude du fait colonial dans nos écoles.

Je tenais à remercier ADER pour nous avoir donné l'occasion de réfléchir et d'échanger sur ce sujet passionnant en toute liberté et en respectant les différences de chacun.

Je remercie aussi tous les membres de notre groupe qui se sont investis pendant ces 18 mois.

Zoubida Dje∴ (groupe de travail ADER). Droit et Protection des Femmes

Médecin cancérologue, membre des Médecins du monde, engagée contre la précarité et l'exclusion.

Rappelons tout d'abord que les jeunes filles et femmes qui se radicalisent sont autant victimes qu'actrices ou complices assumées. Comment peut-on alors expliquer leur attrait pour la radicalisation ?

Quelques chiffres avant de commencer :

- Selon le FSPRT (Fichier des Signalements pour la Prévention et la Radicalisation à caractère Terroriste), il y a environ 20 000 personnes radicalisées ou en voie de radicalisation, soit 75 % d'hommes, 20 % de femmes et 5 % de mineurs. Il y a un peu plus de mineures filles que de mineurs garçons.
- Retour de zone syro-irakienne : 56,80 % d'hommes, 22,20 % de femmes, 21 % de mineurs à savoir 68 mineurs dont 66 ont moins de 13 ans.
- Français sur zone : 680 adultes et plus de 500 enfants dont 53 ont plus de 13 ans : 55,80% majeurs, 39,80 % mineurs de moins de 13 ans et 4,40% de mineurs de plus de 13 ans.

1 - Comprendre pour mieux prévenir :

Le début de la radicalisation a presque toujours lieu au-moment de l'adolescence. La transformation de leur corps devenu encombrant entraîne désarroi et culpabilité. Ces jeunes filles et ces femmes rejettent les modèles occidentaux de féminité d'où conflit avec la mère, père pas toujours présent, rôle des grands frères, marginalisation. En quête de sens, de repères, elles rompent progressivement avec leur entourage familial, amical et scolaire.

L'offre djihadiste arrive à point : vision romantique de l'amour qui leur propose le mari idéal, viril, pieux et valeureux capable de se sacrifier pour une cause juste, un désir d'engagement humanitaire en venant en aide à des populations en guerre manquant de tout et vivre leur religion selon « les préceptes » du prophète Mahomet. Enfin, ces jeunes filles et femmes se voient comme partie prenante de l'édification d'une société islamique où elles pourront vivre librement leur religion.

2 - Détecter

- Connaître les signes et les risques de radicalisation.
- Etre attentif aux signes de rupture : changement brutal du rapport au corps, port de vêtements amples, enfermement dans les réseaux sociaux.
- Protéger les personnes dénonçant les discours haineux et/ou incitant à la violence.
- Mettre à disposition des moyens de communication disponibles pour les signaler aux autorités compétentes.

3 - Agir

- Collaboration et concertation entre les différents services publics et privés (Police, Gendarmerie, écoles, collèges et lycées, les différents services sociaux, la Justice, mais également la famille).
- Intervenir rapidement auprès des enfants subissant de mauvais traitements (abus physique, sexuel, psychologique).

- Renforcer le suivi des dossiers liés au salafisme et à la haine.
- Renforcer le suivi et la coordination des différentes mesures de lutte contre la radicalisation.
- Mettre en place un ou des projets pilotes.

4 - Prévenir

- Ligne téléphonique unique, à 3 ou 4 chiffres, facile à remémorer.
- Recherches pour mieux comprendre et analyser le phénomène de radicalisation.
- Existe-t-il un processus différent de radicalisation entre femmes et hommes ?
- Usage éthique et responsable des technologies de l'information (à l'école, à la maison, ...).
- Si mariage civil, s'assurer du consentement des conjoints ainsi que celui des parents si mineurs.

5 - Education des jeunes

- Apprendre à se connaître et à connaître son corps.
- Connaître l'histoire du pays et de ses institutions.
- Former
- Transmettre la fierté d'être un Français ?
- Pour les primo-arrivants, apprendre la langue du pays d'accueil, les droits et devoirs.

6 - Mise en œuvre de projets de loi :

- Légiférer pour que la radicalisation devienne un délit pénal comme « l'abus de faiblesse ».

7 - Propositions

Il existe plusieurs niveaux, les femmes qui ne sont pas ou pas encore concernées, les femmes qui ont été approchées et celles qui sont déjà radicalisées.

Avant la radicalisation

- Assurer au-niveau de l'Education nationale, une formation obligatoire sur l'égalité homme/femme, sur les valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité, citoyenneté, laïcité, civisme), la définition de la radicalisation religieuse.
- Entériner l'intégration dans la citoyenneté de la quatrième génération des immigrés du Maghreb et d'Afrique en rappelant qu'ils font partie intégrante de la nation française. Raviver la transmission des « grands-mères ».
- Transmettre par les parents l'histoire familiale.
- Former et impliquer les acteurs de la santé (médecins scolaires, médecins du travail, infirmières et infirmiers scolaires) et les acteurs sociaux. Cette formation devrait être « labellisée » et un poste de « Coordonnateur national d'enseignement et de sensibilisation pour le droit et la protection des victimes » pourrait être créé. Cette fonction serait attribuée à une personne motivée voire impliquée.
- Définir les enjeux civiques et les contextes historiques dans des thématiques pédagogiques sans simplifier la réalité. Faire prendre conscience de la diversité de la

civilisation arabo-musulmane via l'option de l'étude linguistique de la langue arabe pour pouvoir traduire et contrer les vecteurs de propagande de la religion islamique.

- Favoriser et inciter le rôle militant des « Femmes-relais », que ce soit lors des réunions de famille ou associatives afin de renforcer le statut des droits de la femme au sein de leurs cercles de vie, les familles, les amis, les mères, étant le cœur du dispositif d'assistance.
- Remanier avec mise à jour régulière les critères d'indices de détection par une analyse comportementale et suivi social des signalements (notamment sur les nouveaux retours de témoignages).
- Informer et sensibiliser contre les harcèlements et violences sexuelles vis-à-vis des femmes, en faisant appel au CNIDFF (Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), relais essentiel de l'action des pouvoirs publics en matière d'accès aux droits pour les femmes, de lutte contre les discriminations sexistes et de promotion de l'égalité hommes/femmes.
- Développer et faire appel aux « Promeneurs du Net' », dispositif mis en place par la CAF qui suit les jeunes sur les réseaux sociaux, y compris la nuit.

Pendant la radicalisation :

- Evaluer la jeune fille ou les femmes, radicalisées, et mesurer son niveau de dangerosité par un collège d'experts indépendants.
- Assurer par les institutions dédiées le bon ciblage des jeunes filles et femmes ayant basculé dans le processus menant à une adhésion à des idées et/ou actions violentes, en fonction d'objectifs de sécurité prédéterminés.
- Nécessité pour les pouvoirs publics de disposer d'un service compétent en matière d'analyse des comportements et des personnalités dans les pratiques de la lutte contre la radicalisation.
- Insérer un travail d'accompagnement et d'insertion obligatoire, dans la mesure où les radicalisées sont réfractaires à l'autorité des « Mécréants ».
- Instruire des principes néfastes d'une lecture de la Charia soumettant la femme.
- Favoriser les prises de paroles des femmes ayant subi agressions sexuelles ou viols.
- Etablir une stratégie médiatique (en provoquant une libération de la parole) pour que les femmes ne s'attribuent plus une quelconque responsabilité à leur rabaissement « volontaire » et leur permettre de trouver leur « statut de victimes », en ouvrant les yeux sur la réalité de leur drame.
- Insérer dans le Code Pénal une protection juridique des femmes mineures et adultes victimes en France d'embrigadement idéologique (religieux ou non) en légiférant sur la mise en œuvre d'une mention incluant la notion de dérive religieuse. Définir l'usage de ce droit plus particulièrement dans la protection des enfants et ce, en lien avec le Procureur de la République.

En « post- radicalisation »

- Placer dans un lieu d'hébergement (type famille d'accueil formée ou foyer, hormis la prison) aux conditions favorables d'accompagnement, les femmes et jeunes femmes radicalisées, afin de les aider à développer leur esprit critique et de résilience après le basculement dans la radicalisation et l'extrémisme.

- Définir les réponses administratives contre les auteurs d'embrigadement idéologique anti-français favorisant le radicalisme militant dans un engagement idéologique déviant.
- Favoriser les réponses administratives et judiciaires en faveur des victimes (en particulier des mineures) afin que les plaintes ne soient plus classées « sans suite ».
- Propager les valeurs françaises à l'échelon local.
- Favoriser l'engagement républicain et faire fédérer le vivre-ensemble dans la communauté nationale.
- Assurer la protection de l'enfant, car à travers la protection de l'enfant on protège la mère et donc la femme. Pour être efficace cette protection ne doit pas être une contrainte, cela suppose donc un accompagnement par des professionnels spécialisés
- Faire en sorte que la femme conserve son intégrité à travers sa transformation psychique.

Pour conclure, rappelons le cas particulier des *returnees (revenants)*

295 femmes avec leurs enfants, se trouvaient en Syrie et en Irak en novembre 2017. Comment peut-on expliquer l'attrait de daech sur de nombreuses femmes ? daesh se targue d'être la cité islamique idéale où les musulmans peuvent enfin vivre leur religion, sous la direction d'un « calife ». Les femmes comme les hommes veulent faire leur *« hijra »*[2]. La femme n'est pas l'égale de l'homme mais lui est complémentaire, elles se réapproprient leur corps. Le rôle de la femme-mère est ennobli car elle liée à un héros et est mère de futurs djihadistes.

Leur retour en France notamment se pose. Des femmes djihadistes ont interpellé directement le Président Emmanuel Macron pour revenir en France. Leur situation sera étudiée au cas par cas. Le 17 janvier 2018, des avocats ont annoncé déposer plainte contre les autorités françaises pour « détention arbitraire » et « abus d'autorité ». Pourtant, Ces femmes sont-elles de simples épouses victimes de leur époux djihadiste ou bien sont-elles des djihadistes aussi dangereuses que leur époux ? -Que faire de ces femmes, faut-il les laisser être jugées sur place ou le faire revenir en France ?

N'oublions pas que la femme est une djihadiste comme un autre, elle adhère aux théories islamistes radicales. Elle est aussi dangereuse et il ne faut pas la considérer comme une victime. daech a mobilisé à la fin de la bataille de Mossoul des femmes kamikazes.

Aussi, veut-on intégrer ces femmes en donnant une seconde chance à celles qui donnent des garanties ou les laisser là-bas ? Il faudra alors les désengager de la violence et les aider dans leur parcours de résilience à l'aide de ce triptyque : Justice-Assistance-Education.

Rappelons enfin le cas des mineurs « revenus ». Rappelons le travail remarquable de la PJJ[3], malgré le manque de moyens.

- Tous les mineurs font l'objet d'une ordonnance de placement provisoire par le Parquet près du TGI de Bobigny avant d'être présentés à un juge pour enfants aux fins de la mise en place de mesures d'assistance éducative, tous sont placés dans un établissement de la PJJ ou auprès de la famille ou d'un tiers de confiance.
- Tous subissent un bila médico-psychologique et somatique complet dès leur arrivée.
- L'Education nationale est mobilisée pour les scolariser le plus vite possible.
- Les mineurs de plus de 13 ans sont entendus en audition libre, voire placés en garde à vue à leur retour.
- Les mineurs de 10 à 13 ans peuvent être entendus.

[2]- L'émigration d'un musulman d'un pays non-musulman vers un pays musulman.
[3]- La Protection judiciaire de la jeunesse.

- Les mineurs de 5 à 10 ans peuvent être entendus en tant que témoins.
- Les mineurs ayant joué un rôle dans l'organisation terroriste ou ayant commis des exactions sont susceptibles de poursuites dès lors qu'ils sont jugés capables de discernement.

Il faudra donc améliorer l'évaluation des mineurs mis en cause pour des faits en lien avec le djihadisme ou susceptibles de radicalisation. Il faudra également développer un programme spécifique de prise en charge de radicalisation pour les mineurs en détention. Enfin n'oublions pas que ces mineurs sont des enfants polytraumatisés qui ne demandent qu'à retrouver une vie normale.

Laurence de Cock. Education nationale et lutte contre la radicalisation

Docteure en Science de l'éducation, historienne et professeure agrégée d'histoire géographie au lycée.

Tout d'abord je tiens à débuter par deux précautions.

Nous allons parler de l'école dans le rôle d'une éventuelle prévention de la radicalisation islamiste. De même que l'école n'est pas responsable de la radicalisation islamiste comme cela été souvent dit, l'école n'est pas non plus une magicienne et ne pourra pas régler par l'enseignement de l'histoire la question de la radicalisation islamiste.

J'insiste là-dessus car nous avons les deux facettes dans les discours à ce sujet. La première est de dire qu'il faut réformer complétement l'enseignement de l'histoire car cela serait une manière d'empêcher les jeunes de basculer. Et la deuxième facette est de dire que l'école fait vraiment mal son travail et donc on a là l'une des raisons pour lesquelles de jeunes Français vont devenir des criminels en puissance.

Je m'inscris en faux contre cela. L'école est un maillon d'une chaîne très longue pleine de nœuds. Je crois que nous devons y réfléchir aussi pour travailler ensemble en sortant de toutes les crispations que ce sujet génère, de toutes les incompréhensions et de tout ce qui rend impossible un dialogue sain et serein dès qu'il est question de ces enjeux-là.

Parmi les choses qui sont importantes, par exemple les contres vérités sur l'école sur ce qui est enseigné sur ce qui s'y fait.

Contre-vérité ou fantasme ? L'école est l'institution qui gère le plus de fantasmes. Bien sûr vous êtes tous passés sur les bancs de l'école et bien sûr vous avez tous le sentiment de connaitre ce qui s'y fait. Or l'école a beaucoup changé depuis que vous y êtes passés. Lire les journaux et lire les médias ne permet pas non plus de savoir ce qui se joue dans les classes.

Ce qui se joue dans les classes est extrêmement subtil et très irrégulier. Il y a chaque fois des nouveautés. Il y a des échecs, il y a des réussites, il y a surtout des enseignants qui travaillent et qui n'ont pas le temps sans arrêt de rendre publique la réalité de leur travail.

Alors parmi les contres vérités, celles qui concernent ce qui est enseigné en histoire ou encore les difficultés éprouvées par certains enseignants dans les manières d'enseigner, je crois que c'est l'enseignement de l'histoire qui cristallise le plus ces contre-vérités.

Première remarque, je viens d'entendre que l'on n'enseigne pas le fait religieux à l'école primaire. Un simple coup d'œil assez rapide sur les programmes d'histoire de cycle 3 montrent que l'on parle du christianisme, du judaïsme, du protestantisme. Alors il est vrai que l'on ne parle pas d'islam mais j'ose espérer que nous sommes tous d'accord ici que la question du fait religieux ne se limite pas à l'islam. Donc on parle bien du fait religieux c'est important de le mentionner sans doute pas assez, sans doute pas bien, sans doute pourrait on mieux ....

La deuxième remarque, ce sont les difficultés qu'éprouveraient certains enseignants à enseigner sur certaines questions. Il est vrai que le travail d'enseignant est un travail difficile. Indéniablement, je ne vais pas vous dire le contraire, en revanche, je vais juste vous raconter une petite anecdote. Il y a quelques années, je suis sollicitée par une journaliste. J'étais alors professeure à Nanterre. Je suis restée 16 ans à Nanterre d'abord dans le collège le plus difficile de la ville et ensuite dans le lycée général. C'est vous dire que j'ai passée des années assez clé concernant les questions de l'enseignement de l'histoire sur les questions de problématique de laïcité…

La journaliste vient me voir. Nous sommes en 2004 -2005 juste après la circulaire sur la laïcité. Elle me dit « *Je viens vous voir pour discuter avec vous des problèmes que vous avez à enseigner l'islam ».* Donc je lui dis que je n'ai pas de problème pour enseigner l'islam. Elle me répond : *« Mais si ! Tous les enseignants ont des problèmes pour enseigner l'islam ».* Il est vrai que médiatiquement, on n'arrêtait pas de parler des problèmes pour enseigner l'islam dans les classes. Donc tous les enseignants avaient ce problème !!!

Je lui dis *:« Ecoutez j'ai des problèmes pour enseigner un certains nombre de questions effectivement des problèmes matérielles, mais sur ces questions, je n'ai pas de problème particuliers pour faire cours* » et donc je lui explique pourquoi. A la fin de l'entretien, elle était très contente, disons que cela a compensé les fausses idées qu'elle avait. C'était pour un reportage de télévision et mon intervention a été coupée puisque le reportage était censé montrer les problèmes qu'avaient tous les enseignants pour enseigner l'histoire de l'islam.

C'est une anecdote qui ne vise pas encore à dire qu'il n'y a pas de problème. Cela vise simplement à dire ce que vous savez très bien : il y a la réalité puis il y a un discours sur la réalité et vous savez que la médiatisation est un filtre qui va chercher du spectaculaire, qui va chercher du sensationnel et qui va participer à susciter des difficultés.

L'autre chose que je voulais vous dire, c'est vous convaincre du lien fait par Laura Lakéhal qu'entre la question de l'enseignement du fait colonial et la prévention ou en tous les cas la réflexion sur le basculement de certains élèves.

Pour vous en convaincre et pour faire le lien avec ce qui a été dit précédemment, je vous renvoie à quelques années en 2015. Les programmes de primaire et de collège cycle 3, cycle 4, ont été réécrits à ce moment. Cette période est celle de la réforme du collège sous le gouvernement de Najat Vallaud Belkacem. Tout se noue évidemment et l'écriture du programme est amalgamée à la réforme du collège…

Les programmes d'histoire une fois encore font l'objet d'une énorme polémique. L'énorme controverse se situait à deux endroits le premier endroit qui était une contre vérité était de dire qu'on préférerait enseigner l'islam plutôt que le christianisme. C'était une contre-vérité. Il suffisait juste de tourner la page du programme. Effectivement cela prend du temps. Le deuxième élément de controverse était de dire : « on préfère enseigner les traites négrières plutôt que les lumières ».

Si vous vous interrogez sur ces deux objets de controverse. Quelle est la population qui est ciblée par ces controverses ? Quelle est la population dont on suppose qu'elle aimerait qu'on enseigne que l'islam ou qu'elle aimerait qu'on ne traite que les traites négrières ? Et bien c'est la population que moi j'appelle héritière de l'immigration coloniale et post coloniale, c'est à dire ces enfants qui sont arrivés soit au moment de la colonisation soit au moment de la décolonisation. Ce sont ces populations qui ont été au cœur de ces controverses dont ils n'ont a priori pas grande chose à faire.

Controverses qui se sont cristallisés autour de deux camps. Des camps en apparence irréconciliable. Les premiers disant qu'enseigner l'islam et les traites c'est faire de la calino-thérapie, c'est faire de l'ethno-masochisme repentant. L'inventivité en terme de langage est parfois sans limites et pour les plus soft c'est faire de la repentance et l'autre camp disant c'est notre dû de se concentrer uniquement sur l'enseignement de l'islam ou sur l'enseignement des traites négrières. Les deux camps ont tort car cette question de l'enseignement du fait colonial est une question qui relève de la culture commune et d'un récit commun et donc l'enjeu est précisément d'ouvrir les frontières entre ces deux camps pour convaincre le premier qu'enseigner cette culture commune n'a rien à voir avec de l'ethno -masochisme repentant et pour convaincre le second qu' il ne sont pas non plus propriétaire d'une histoire qui serait celle

de l' islam ou celle de l'enseignement du fait colonial. Toutes ces questions me sont venues de mes pratiques car je suis obligée d'insister maintenant sur les casquettes avec lesquelles je vous parle.

- Ma première qui est celle à laquelle je tiens c'est que je suis une enseignante de lycée et une enseignante de collège. Je suis passée de bébé prof à prof chevronnée à Nanterre. Cette ville et ses élèves qui ont fait de moi une enseignante. C'est mon identité professionnelle première. Ces élèves m'ont posé des questions qui relèvent de la recherche. Ce sont ces élèves qui m'ont poussé à faire une thèse qui leur est dédiée. C'est toujours à ces élèves à qui je pense lorsque je continue mes travaux et que je poursuis l'écriture d'autres ouvrages.
- Ma deuxième casquette est donc celle de la chercheuse c'est aussi celle- ci que je vais mobiliser pour vous parler de certains points très précis qui peuvent nous donner à comprendre ce qui est en train de se passer aujourd'hui dans la société française sur ces enjeux.
- Ma troisième casquette est celle de femme engagée qui prend la parole publiquement et qui prend un certain nombre de coup aussi et c'est le jeu.

Je suis obligée d'alterner avec ces trois casquettes et à chaque fois faire preuve d'honnêteté. D'ailleurs ma thèse commence par une auto analyse. Compte tenu de mes engagements, comment est-ce que la recherche que je vais mener peut malgré tout prétendre à une forme d'objectivité.

Alors cette recherche est une recherche qui a porté sur la question de l'enseignement colonial parce que je vous l'ai dit un certain nombre de mes élèves m''a posé un bon nombre de questions et l'année clef pour une enseignant qui travaille dans ce quartier est l'année 2005.

Je suis allée dans les archives et je suis allée chercher comment l'école se pose la question coloniale. Alors pendant toute la période du roman national, le fait colonial va de soi car c'est celui d'une grande France qui ne cesse d'enfler et ne cesse de s'étendre au nom d'un idéal à répandre donc la question coloniale va de soi. Donc c'est un récit qui véhicule un certain nombre de poncifs dangereux en particulier l'inégalité des races.

Je rappelle que dans l'école en France jusqu'à la fin des années 60, on a enseigné la hiérarchie des races donc pendant longtemps cela ne pose pas de question car cela va de soi et puis au moment de la décolonisation on commence à en poser un certain nombre.

Je voudrais insister et finir là-dessus.

Il fut un temps, au milieu des années 80 ou ce débat commence à travailler les institutions. A ce moment en 1984-1985, c'est Jean Pierre Chevènement, le ministre de l'Education nationale qui va mandater Jacques Bercque qui est un des traducteurs du Coran pour faire un rapport sur l'école et l'immigration. Il se met au travail et fait un certain nombre de propositions dont l'enseignement de la langue arabe à l'école et l'enseignement de l'histoire de l'immigration.

Monsieur Chevènement a hésité jusqu'au bout à mettre en application ce rapport que d'ailleurs il présente officiellement dans les médias. Ce que j'ai pu lire dans les archives c'est que sa décision n'est pas une décision idéologique c'est une question de calendrier mal ajusté avec des programmes qui étaient déjà écrits.

Et pourquoi je vous le dis ? C'est parce que c'est un moment extrêmement fort de dialogue. Les deux camps dont j'ai parlé tout à l'heure qui semblent aujourd'hui presque fossilisés, cristallisés dans une espèce de forteresse, ces camps se mettent en place à ce moment-là. Or, ces deux camps dans les années 80 dialoguaient.

Je veux faire appel au dialogue en ouvrant les frontières et vous dire qu'il n'est pas questions de l'emporter dans un débat extrêmement périlleux mais de générosité dont nous accepterons de faire preuve vis à vis de la jeunesse qui est destinée à rester dans ce pays.

La parole est donnée à la salle mais préalablement les deux orateurs de la première table ronde interviennent.

Aurélien Marq réagit à la 2ème table ronde

J'ai l'impression que l'enseignement de l'arabe aux enfants qui ne maitrisent pas bien le français n'est pas une bonne idée. Il faut d'abord leur donner des outils de compréhension de la société. Mais ensuite, bien sûr, on peut envisager un enseignement de l'arabe dans les collèges et les lycées. Sur l'enseignement de l'histoire, il faut une histoire aussi peu idéologique que possible. Par exemple, il faut enseigner les traites négrières, mais il faut avoir un enseignement objectif en parlant de la traite arabo-musulmane ou de la traite inter africaine qui ont été des traites aussi barbares. Si le développement de l'esprit critique aboutit à enseigner une légende noire de l'Occident qui fait contraste avec une légende dorée de toutes les autres civilisations, comment peut-on espérer que des jeunes veuillent s'intégrer dans une société dont on ne leur parle que des défauts ? Il faut le même degré d'analyse critique envers toutes les civilisations. On peut faire la critique de la colonisation, mais sans occulter le contexte et les causes qui ont conduit à cette colonisation.

Enfin, sur la sécurité dans les établissements scolaires, je pense qu'on ne peut pas donner envie de s'intégrer dans la République si la République ne protège pas les siens et si la République n'assure pas la sécurité de ceux qui respectent ses règles. On s'occupe trop de ceux qui ne respectent pas les règles et on s'occupe trop peu de ceux qui les respectent, en particulier ceux issus de l'immigration. Sous prétexte de tolérance, on laisse des minorités violentes faire la loi et cela nuit à tous les autres

Didier Leschi

Je ne crois pas qu'il ait d'un coté des praticiens qui connaitraient le monde social et de l'autre des idéologues qui ne le connaitrait pas. En tout cas, je suis plutôt un praticien. J'ai travaillé dans la politique de la ville. J'étais dans les banlieues difficiles, à Vaulx-en-Velin comme Seine Saint Denis, ou à Nanterre. Je dois dire deux choses.

D'abord je ne crois pas que le problème de la radicalisation soit lié uniquement à la situation sociale. Même si on peut penser que les situations sociales peuvent accélérer le phénomène de radicalisation. Je pense que le problème majeur est l'effondrement d'une offre idéologique alternative qui a permis le développement d'un antihumanisme qui est de plus en plus prégnant. Ce qui est d'autant plus fort dans la particularité du monde arabo-musulman, c'est quand même une impulsion profonde qui marque à la fois les consciences ici mais aussi là-bas. A une époque, on se réunissait pour en débattre. On avait des femmes et des hommes qui prétendaient réfléchir sur qu'est l'humanisme, sur ce qu'est le progrès.

Le problème aujourd'hui dans ces quartiers, c'est l'effondrement de l'idéologie alternative marqué par les mouvements ouvriers, les mouvements d'éducation populaire, le christianisme social aussi. Ne voir que l'impact idéologique ou socioéconomique, je pense que c'est mal poser les problèmes. C'est pour cela que dans un engagement idéologique, on a notre liberté de conscience et cette liberté se joue en fonction de ce qui est présent et des offres possibles. C'est pour cela que l'engagement des mineurs dans le djihadisme est quelque chose d'assez compliqué. Je refuse de dire que l'engagement d'extrême droite ou d'extrême gauche est une forme de radicalisation comme le djihadisme. Ce n'est pas pareil. Ce n'est pas idéologiquement la même chose, ce n'est pas du point de vue des effets sociaux, la même chose.

Sur Jacques Berque, que nous sommes quelques-uns ici à avoir connu en son temps avec Jean Pierre Chevènement, je crois que la question de la langue arabe rejaillit par rapport aux institutions du monde arabe. Pour l'enseignement de l'arabe, je pense qu'on peut faire de l'enseignement de l'arabe. En revanche, là où j'ai un doute c'est d'expliquer que

l'enseignement de l'arabe c'est ce qu'il va assécher les écoles coraniques. Je pense que c'est aussi sommaire que de dire que l'enseignement du latin allait assécher le catéchisme. Je pense que ce qu'ils font dans les quartiers dans les mosquées, dans les écoles coraniques, ils le font car c'est quand même leur religion. On ne peut pas penser que le simple de l'enseignement de l'arabe amènerait à tarir la fréquentation qui augmente des écoles coraniques. Comme c'est ce qui s'est passé avec l'enseignement du catéchisme dans des écoles catholiques qui sont en expansion dans certaines communautés.

Questions de la salle

Question. Bonjour. L'éducation est primordiale et lorsqu'on parle de jeunesse aujourd'hui se pose un grand problème. Il me semble que l'internet est totalement absent du débat. Cela peut correspondre à un effet générationnel. Sur les plans de l'éducation, il est intéressant de savoir d'une manière transverse, indépendamment de l'origine ethnique de chacun, s'il y a des discours complotistes, et de réapprendre à utiliser l'internet. Beaucoup de jeunes ne se considèrent plus dans la génération précédente mais se reconnaissent dans ce nouvel outil. Cela a été ma première réflexion.

Ma deuxième réflexion, c'est qu'on a parlé des différentes religions qui considéraient qu'il y avait trop de la laïcité, et que pour les laïcs, que la religion prenait un peu trop d'espace. Je veux rappeler aussi que la laïcité peut être considérée comme une religion aussi. Pour ma part, la laïcité est un principe qui permet de mettre en place certaines valeurs. Je me demande si on ne pouvait pas proposer une nouvelle formule aujourd'hui qui est « Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité » et surtout, ne pas citer du domaine du religieux.

Une dernière chose, on a parlé de l'Institution de l'islam de France avec dans leurs textes l'apostasie, la non possibilité de changer de religion. Ce qui est tout à fait antinomique avec le principe de laïcité. Je veux comprendre pourquoi on a laissé cet article figurer dans les statuts de l'islam de France. Par quelle tolérance, quelle compromission, on a accepté ces choses et puis peut être qu'aujourd'hui la première démarche des institutions est la modification de cet article. Et si on ne peut faire la modification de cet article alors je pose la question : A-t-on réellement des interlocuteurs qui font des tentatives pour pouvoir faire évoluer le problème de l'islam radical en France ?

Didier Leschi

Je peux répondre que, dans la construction du Conseil français du culte musulman et surtout dans la déclaration du principe régissant les rapports entre les cultes et l'Etat, il n'y a pas de validation de l'interdiction de changer de religion ou de sanction de l'apostasie.

Ce qui est vrai c'est qu'il y a eu un débat un peu compliqué est que à cette époque Jean Pierre Chevènement attaquait si j'ose dire par une aile radicale qui disait : « Vous n'avez pas à demander aux musulmans de dire qu'ils adhèrent aux grands principes républicains en particulier à son cadre juridique » et de l'autre côté une certaine association qui disait nous ne voulons pas l'inscription explicite de l'interdiction de changer de religion. La manière dont tout ça a été réglé, c'est la référence explicite à la convention européenne des Droits de l'Homme avec le droit de changer de religion inscrit.

Donc, vous le trouvez dans la déclaration de principe de Jean Pierre Chevènement en 2000 et dans les statuts du Conseil du culte musulman et nous avons demandé à chaque association qui voulait participer au vote du Conseil français du culte musulman que ces responsables de ces associations signent le document. Un certain nombre d'associations ont refusé de le signer à cette époque. Ce qui est le cas d'une grande association qui est l'UAM, l'Union des Associations musulmanes de Seine-Saint-Denis, dans le 93 qui a aujourd'hui changé de position. Voilà la réalité des faits.

Question. Il y a aussi le sujet des quartiers où il faudrait travailler. Comment peut-on prendre la main là-dessus ? Il y a aussi un point important, les communes et les écoles. J'ai entendu parler aussi de la langue française. Je ne sais pas qu'est-ce que c'est le débat de la langue française. Je comprends mieux le débat sur la laïcité. Quand j'étais plus jeune, militant et en activité, on proposait des cours de français aux Arabes.

Question. J'ai travaillé sur la question de la radicalisation et la violence depuis 2013, financé par le ministère. Vous ne pensez pas qu'il y a une polémique sur la signification du mot déradicalisation ? Je pense qu'en effet il n'y a pas de controverse scientifique sur le mode de radicalisation et le passage à la violence. S'il y a des arguments scientifiques niés par des groupes, du coup il y a une polémique et j'ai l'impression qu'on a entendu ce matin est plutôt une polémique qu'une controverse entre arguments scientifiques.

Aurélien Marq

Juste deux précisions très rapides. Si je n'ai pas été clair ou si je n'ai pas été compris, je m'en excuse. Ce n'est pas du tout ce que j'ai voulu dire. Sur l'intégration, l'origine des gens m'importe peu. Sur le volet de la langue française, je ne crois pas avoir employé ce terme. Les valeurs humanistes et républicaines sont universelles, mais pas spécifiquement françaises, ni dans leur origine, ni dans leur portée.

Didier Leschi

La taxe halal est une question technique. Ce qui existe aujourd'hui c'est un monopole donné par l'Etat à trois grandes mosquées et aux sacrificateurs qui peuvent égorger les moutons, les bêtes. Je pense que sur le fond, financer le culte musulman à partir des taxes, c'est aussi favoriser les produits *halals*. Depuis des années, le *halal* fait partie d'un mode d'imprégnation du religieux dans l'espace social avec un durcissement des normes qui aboutit à la séparation. Je pense que le dynamisme du marché renforce les clivages religieux. C'est pour cela que je suis méfiant sur la banalisation du *halal*.

Ce que je veux dire est que cela rejaillit sur l'intégration des migrants, 100 000 à 220 000 tous les ans. On a des difficultés qui sont liées au fait que les pensées laïques qui sont les nôtres ne sont pas naturelles pour une grande partie de l'immigration. En France, on a une mosquée en moyenne par semaine, en partie financée par les collectivités locales avec des baux emphytéotiques et des financements des espaces culturels. Cette facilité n'est pas contrebalancée par la bataille autour de principes généraux qui sont ceux qui ont permis les acquis sociaux et qui s'appliquent légitimement à notre laïcité sur de longues durées.

3ème table ronde. L'islam politique et social – Modérateur Georges Maz∴

Dans le cadre de l'«action politique et sociale », ce groupe de travail avait vocation à proposer les actions à mener pour recréer un tissu social pour assécher un terrain favorable au recrutement des islamistes radicaux.

Georges Maz∴ (groupe de travail ADER). Action sociale et politique

Nous nous sommes penchés sur les causes de déchirement du tissu social et sur la recherche pistes pour que des citoyens ne se « radicalisent » plus comme il est coutume de dire dans la bouche de nos guides et échotiers. Un grand merci à celles et ceux qui se sont regroupés six fois en ces dix-huit mois, ont offert temps et connaissances pour une idée certaine du rôle de la Franc-maçonnerie dans la société.

De suite, une unanimité se fait en ces temps de Centenaire de la Guerre de nos Anciens : « se radicaliser, c'est passer à l'ennemi ». Il convient donc d'agir pour empêcher le fait, lutter contre les irréductibles.

Nous avons abouti aux propositions suivantes :

- Préciser que l'islamisme n'est pas l'islam devient une mission cardinale de la Laïcité. Aussi, il faut :
  - Engager et favoriser les dialogues, tant religieux qu'autres.
  - Favoriser les temps d'échange pour « dédiaboliser » les mots, la pensée.
  - Déjouer les actions type « taqîya » ou toute forme d'extrémisme pour isoler l'islamisme, l'éradiquer.
  - Empêcher le prosélytisme des « faux imams » qui surveillent tout un chacun au nom de la soi-disant « foi ». Ainsi, nous pouvons citer cet exemple d'un père qui entend son jeune fils lui dire : « *Attention papa, tu ne dois pas boire de vin : c'est l'imam qui l'a dit* ».
- L'immigration : que faire ou ne pas faire ?
  - Redéfinir les règles d'accueil des immigrants et faire attention aux « regroupements intempestifs ». Au contraire essaimer dans le tissu des villes et villages en mal d'habitants. Vérifier l'octroi des cartes ADA (Aides aux demandeurs d'asile), les hébergements, le contrôle des déplacements.
  - Reconquérir la paix dans les banlieues en protégeant et s'appuyant sur les citoyens de toutes cultures et religions.
- Protéger l'école et s'appuyer sur tous les mouvements sociétaux, religieux ou autres, types scouts ou engagements similaires
- S'opposer à toute propagande mais aussi dénoncer les articles de journaux mensongers ou inexacts.
- S'opposer aux décisions qui visent à acheter la paix sociale au prix d'arrangements raisonnables. En matière de paix sociale, l'acheter est lâcheté. Cela signifie :
  - Appliquer les lois existantes en matière civile donc viser la tolérance zéro pour mieux intégrer. Les responsables politiques ou administratifs déviants doivent être

dénoncés. Il y a en effet urgence à repenser la stabilité et la sécurité de notre pays dont trop d'entre eux font passer « convictions idéologiques personnelles » avant « mission sociale ».

- Lutter contre la corruption. Citons Yasmina Khadra : « *Il faut bien sûr lutter contre les terroristes avec une grande fermeté, mais il faut absolument viser la main qui les a nourris.*
- Respecter le principe de laïcité en France : comment l'islam, comme toute religion, peut et doit s'intégrer et mieux, y participer, comme il l'a fait depuis plus d'un siècle ? A-t-on besoin, aujourd'hui, de « modifier » la Loi de 1905 quand on y est allé « au sabre » à l'époque !
- Veiller :
  - à ce que tous les théologiens restent dans leurs sphères et, que dans leurs sphères, sauf à aider les pouvoirs publics prêchent le bien public et le « vivre ensemble » !
  - que nul ne se transforme en « inspecteurs autoproclamés de la foi » en espionnant les citoyens quant au respect des interdits de leurs religions…
- Lutter contre le laxisme, l'application d'idéologies mortifères : pendant notre colloque, je citerai cet incroyable fait d'une juridiction qui relaxe un « migrant » accusé de viol sur mineure au motif « *qu'il ne connait pas nos coutumes »*[4]…
- On nous dit en guerre ! Ceci implique se mobiliser et agir pour vaincre. Cela signifie :
  - se donner les moyens de prévenir,
  - veiller à ce que les acteurs de la vie publique remplissent réellement leur mission, que leur mission. Cela aussi est la laïcité et, surtout : la vie en commun de la République !

En conclusion, l'observation des règles de l'islam vues sur les plans politique et social permet-elle, aujourd'hui, d'être totalement français comme des millions de français, en sont les parfaites incarnations, comme d'autres, notamment en ces temps de Centenaire l'ont été, sans créer problème, pendant plus d'un siècle ?

La réponse est Oui!

Quant au fait de vouloir traiter le problème seuls, entre Français, la réponse est NON ! L'Europe, ensemble là, doit jouer contre cette invasion d'un nouveau type, programmée pour la déstabiliser et mieux la conquérir !

Quand certains aujourd'hui, au nom de leur idéologie surannée, nous opposent « la foi différente ». Nous proposons la réponse de notre intervenant externe : **« La foi doit toujours être en quête d'intelligence ».** C'est en cela que la laïcité, parfois brandie comme ennemie, peut agir pleinement pour être facteur de paix et surtout d'intégration et cohésion sociales ! C'est en cela que la volonté du Peuple Français, toutes origines et fois confondues, sera suivie !

- Il nous faut agir, vite et ensemble, si l'on veut éliminer les spectres de fracture sociale et de partition !
- Il nous faut agir, vite et ensemble, pour refaire fleurir la paix, rappelée en ce Centenaire de la fin de la Première guerre mondiale, gagnée au prix de tant de souffrances !
- Il nous faut agir vite et ensemble si nous ne voulons avoir honte du pays que l'on laissera

[4] Le Figaro, « Dans la Manche, l'affaire du réfugié acquitté d'un viol fait polémique », 28 novembre 2018

à nos descendants !

Ecoutons maintenant nos intervenants et, ensemble, agissons afin de recréer un tissu social qui asséchera tout terrain favorable au recrutement des islamistes radicaux.

Razika Adnani. Comment recréer un tissu social pour assécher un terrain favorable au recrutement des islamistes radicaux ?

Ecrivaine, philosophe et islamologue, elle est membre de la Fondation de l'islam de France, membre du Conseil scientifique du Centre civique d'étude du fait Religieux (CCEFR), membre du groupe d'analyse de JFC Conseil (Euromed-IHEDN), et présidente fondatrice des Journées internationales de philosophie d'Alger. À partir de 2017, elle collabore avec le ministère de l'Intérieur dans le cadre de la formation des professionnels confrontés au problème de la radicalisation. Son dernier ouvrage « Islam : quel problème ? Les défis de la réforme ».

Poser la question d'un tissu social pour lutter contre le fondamentalisme et le radicalisme islamiques, c'est orienter la réflexion vers le domaine social, ce qui s'inscrit dans la thèse pointant les difficultés sociales, politiques et économiques qui a la plus d'échos en France.

Selon ses adeptes, ces difficultés ne favoriseraient pas l'intégration des musulmans dans la société française, situation qui les conduirait à se réfugier dans le salafisme et le radicalisme. Ainsi, parce que la cause est d'ordre socioéconomique, la solution résiderait dans une action sociale et politique. Cette thèse sociologique explique un phénomène qui n'est pas spécifique à la France par des éléments qui lui sont spécifiques. En limitant son champ de recherche à la France, elle ne peut présenter une explication fiable aux phénomènes du fondamentalisme et du radicalisme islamiques, ni proposer des modalités de prévention efficaces.

L'analyse du phénomène du fondamentalisme et du salafisme dans sa réalité globale et historique réfute cette thèse sociologique. Elle montre que ce phénomène n'est pas nouveau ; il remonte aux premiers siècles de l'islam. Il est dû à des doctrines et des concepts mis en place par les musulmans représentant leurs positions face aux questions importantes qui les ont préoccupés. Ces doctrines et concepts ont fini par s'imposer et à marquer ainsi l'islam, la manière de le comprendre et de le pratiquer.

Au début du XXème siècle, il y a eu le contact du monde musulman avec la nouvelle civilisation qu'il a jugée menaçante pour l'islam et ses traditions. Pour les protéger, le discours fondamentaliste et salafiste dominant l'islam est devenu plus virulent. Ses adeptes ont fini par gagner, encore une fois, la bataille intellectuelle qui les opposait à leurs adversaires.

Cependant, la révolution numérique qui a aboli les frontières géographiques et culturelles ne leur a pas donné le temps de savourer leur victoire ; elle a fait de l'isolement, qu'ils ont choisi pour protéger leur religion et leurs traditions de toute influence extérieure, une chose impossible, ce qui a créé chez eux un sentiment de panique. Leur discours s'est alors davantage radicalisé et a pris une forme de combat. Combat qui s'est ajouté à la vague de réislamisation des musulmans, jugés trop éloignés de vrai islam celui des « *salafs*, c'est- à-dire les anciens », lancée par les wahhabites et qui a pu se répandre grâce aux dollars du pétrole.

Le phénomène du fondamentalisme et du salafisme qui a traversé la Méditerranée a créé le problème de l'intégration des musulmans en Occident. Ce dernier est donc d'avantage une cause qu'une conséquence du phénomène du fondamentalisme, du salafisme et du radicalisme même si ce fondamentalisme et ce salafisme utilisent ce problème d'intégration qu'ils ont eux-mêmes engendré pour se nourrir et se renforcer.

Ainsi, toute procédure de lutte et de prévention œuvrant uniquement dans le domaine social n'est que du bricolage et une perte de temps. Pour assécher profondément et durablement le terrain favorable au fondamentalisme et au radicalisme islamiques, le travail doit se faire avant tout sur le terrain de l'islam. Autrement dit, œuvrer à une réforme de l'islam afin de proposer aux musulmans, à partir des mêmes textes, un islam nouveau adapté à l'époque actuelle.

Cette réforme est nécessaire afin de mettre fin à leur écartèlement entre le présent et le passé. Cet état psychologique pousse beaucoup de jeunes notamment vers davantage de fondamentalisme et vers le radicalisme pour se protéger ainsi que leur religion. *C'est pour cela que la réforme de l'islam est une question de responsabilité envers les musulmans eux-mêmes avant d'être une responsabilité envers les autres.* Elle est également un acte de responsabilité envers l'islam, car il ne peut pas être figé dans un espace géographique et culturel donné ; il a besoin d'être libéré de l'emprise du passé, des *salafs* et de leur lecture, de leur théologie et de leurs méthodes élaborées dans un autre contexte et à une autre époque ne connaissant pas les enjeux d'aujourd'hui.

Une véritable réforme est celle qui interroge l'islam en tant que religion et non celle qui s'intéresse à la gestion du culte musulman en France. C'est celle qui est orientée vers l'avenir et non celle qui est tournée vers le passé. C'est celle qui passe inévitablement par la réhabilitation de la pensée créatrice et rationnelle, car c'est la défaite de cette pensée qui a bloqué la réflexion dans le domaine de l'islam et la pensée musulmane.

Cette réforme ne se fera pas en France indépendamment des autres pays musulmans.

L'idée d'une réforme de l'islam en France qui créerait un islam spécifique à la France qui serait républicain et moderne, alors que dans les autres pays, il resterait traditionnel et archaïque est une utopie. Si cette réforme de l'islam est avant tout un travail intellectuel qui revient aux islamologues musulmans, cela ne veut pas dire qu'elle doit se dispenser d'une action sociale.

Aucune réforme de l'islam ni des sociétés musulmanes ne peut réellement se réaliser sans un travail éducatif.

Celui-ci est nécessaire à condition qu'il vienne en complément de la réforme de l'islam, car en absence de celle-ci les conséquences peuvent aller à l'encontre des objectifs de cette même éducation. Inculquer aux jeunes musulmans les valeurs modernes et continuer de leur proposer en même temps un islam dont la version remonte au VIIe siècle et dont le discours va à l'encontre de ces mêmes valeurs modernes accentuera leur trouble les poussant à se retourner contre cette même modernité.

La réforme de l'islam n'est pas une décision politique. Le rôle de l'État n'est pas de réformer l'islam mais de protéger la laïcité.

La République française ne peut être forte qu'avec la consolidation de ce principe, car tout d'abord elle repose sur des valeurs : égalité, justice et liberté qui ne peuvent se concrétiser que dans un système où l'État est neutre sauf à se détourner de ces mêmes valeurs. Ensuite, parce que la France est un pays multiconfessionnel et multiculturel, ce n'est qu'en renforçant la laïcité qu'elle peut garantir sa stabilité sociale et politique. Ce qui procurera à la France sa force et sa grandeur, c'est son expérience dans le domaine de la laïcité, expérience qui lui donnera de l'avance par rapport à beaucoup d'autres pays.

Pauline Métais. La laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une.

Chargée de mission et juriste auprès m. Jean Louis Bianco, président, et m. Nicolas Cadène, Rapporteur général, de l'Observatoire de la laïcité, depuis sa mise en place en 2013.

Mesdames et Messieurs, je tenais tout d'abord à vous remercier de m'avoir conviée à venir m'exprimer devant vous aujourd'hui.

Bien que créée par un décret de 2007 du Président de la République Jacques Chirac, l'Observatoire de la laïcité n'a été installé que le 8 avril 2013, par le Président de la République François Hollande. Par souci d'efficacité et parce que l'Observatoire est transpartisan, le texte du décret de 2007 n'a pas été modifié. Le mandat de l'Observatoire de la laïcité a été renouvelé pour cinq ans de façon anticipée par le Président de la République Emmanuel Macron et le Premier ministre Édouard Philippe, il y a un an.

L'Observatoire de la laïcité est placé institutionnellement auprès du Premier ministre mais est totalement indépendant dans ses travaux internes. Il est composé de vingt-trois membres : son président, m. Jean-Louis Bianco, un rapporteur général, quatre parlementaires (à parité, deux députés, deux sénateurs, deux de l'opposition et deux de la majorité), dix personnalités qualifiées issus d'horizons très divers (universitaires, associatifs, sociologues, philosophes, etc.) et sept membres de droit qui représentent les administrations concernées, à savoir les ministères de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'Éducation nationale, de l'Intérieur, de l'Action et des comptes publics, de la Justice, des Solidarités et de la Santé, et enfin le ministère des Outre-Mer.

Cette structure, légère, puisque composée uniquement de quatre permanents est saisie par le Gouvernement pour toute question touchant à la laïcité mais peut également s'autosaisir sur tout sujet de son choix, ce que l'Observatoire fait très régulièrement.

Parmi les mesures souhaitées ou soutenues par l'Observatoire de la laïcité qui ont été mises en œuvre et qui permettent de recréer un tissu social pour assécher un terrain favorable au recrutement des islamistes radicaux Il faut souligner :

L'adoption en mars 2018 de la loi renforçant le contrôle des établissements scolaires hors-contrat, sur proposition de la sénatrice Françoise Gatel. D'ailleurs, l'Observatoire de la laïcité souhaite également un renforcement du contrôle de l'enseignement à domicile qui tend à s'accentuer dans certaines académies.

Il faut aussi souligner, en mai 2017, l'obligation pour les futurs aumôniers (indemnisés par l'État dans le cadre des services d'aumôneries dans les armées, les hôpitaux, les prisons) de tous les cultes de suivre une formation à la laïcité, dans un DU laïcité. Nous intervenons régulièrement dans ces DU qui comprennent à la fois des aumôniers, des étudiants en formation initiale ou des agents publics. Cette formation a pour but de s'assurer que les aumôniers indemnisés par l'Etat sont de bons connaisseurs du cadre « laïque » républicain.

A la suite d'un avis de l'Observatoire de la laïcité sur le régime applicable à l'Alsace-Moselle, il y a actuellement une mise en place progressive des recommandations de l'Observatoire de la laïcité : notamment, dans les établissements scolaires, avec un passage du régime d'obligation avec dispense à un régime d'adhésion volontaire de type optionnel pour le cours d'enseignement religieux. Et une mesure symbolique, l'abrogation du délit de blasphème en Alsace-Moselle et l'alignement de la peine encourue pour une perturbation d'un office religieux sur la loi de 1905 suite aux préconisations de l'Observatoire de la laïcité dans son avis du 12 mars 2015 (par la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté).

Dans la pratique, notre fonction a aussi évolué vers ce que nous appelons maintenant un

véritable « service public de la laïcité ». De fait, nous sommes à la disposition de tous : du Gouvernement mais aussi du Parlement, des collectivités locales, des associations, des entreprises, des syndicats, des tribunaux ou des citoyens, pour donner une réponse à une question juridique, donner notre avis sur une question conflictuelle ou mener des actions de formation. Nous répondons aussi à de multiples demandes de vérification et correction de charte de la laïcité ou règlement intérieur. Nous répondons à toute sollicitation qui nous est adressée sur notre site internet ou par courrier dans un délai de 48 heures maximum. Nous avons aussi rédigé plusieurs guides pratiques :

- Tout d'abord un qui abordait la laïcité et collectivités locales pour répondre par exemple à ce type de questions : Est-ce qu'une mairie peut installer une crèche de Noël dans le hall ? Cela dépend des circonstances selon la jurisprudence du Conseil d'Etat. Plus récemment nous avons rajouté un passage sur la question de la présence d'élus lors des cérémonies commémoratives.

- Ensuite un guide sur la gestion du fait religieux dans l'entreprise privée ; pour répondre par exemple à la question : est-ce qu'un employeur peut demander sa religion à un candidat lors d'un entretien d'embauche ? Non.

  Ou encore sur les clauses de neutralité dans les règlements intérieur. A la suite des arrêts rendus par la Cour de justice de l'Union européenne, la Cour de cassation a rappelé qu'un employeur peut, en raison des « intérêts de l'entreprise », prévoir dans le règlement intérieur d'une entreprise, ou dans une note de service soumise aux mêmes dispositions que le règlement intérieur, une « clause de neutralité » interdisant le port visible de tout signe politique, philosophique ou religieux sur le lieu de travail, dès lors que cette « clause générale et indifférenciée » (c'est-à-dire visant toutes les convictions et tous les salariés sur le poste concerné) n'est appliquée qu'aux salariés du poste concerné se trouvant « en contact avec les clients ».

  Dès lors qu'il appartient à l'employeur de rechercher si, tout en tenant compte des contraintes inhérentes à l'entreprise et sans que celle-ci ait à subir une charge supplémentaire, il lui est possible de proposer à un salarié qui refuserait cette clause un poste de travail n'impliquant pas de contact visuel avec ces clients, plutôt que de procéder à son licenciement. Mais le simple fait d'être au contact de la clientèle n'est pas en soi une justification légitime pour restreindre la liberté de religion du salarié. Ce critère suppose une évaluation minutieuse, au cas par cas, selon les situations.

- un autre guide sur la gestion du fait religieux et laïcité dans les structures socio-éducatives : qui permet de savoir si on peut refuser un jeune dans un camp de vacances VTT parce qu'on pense qu'en faisant le *ramadan* (le mois de jeûne) il n'aura pas la capacité physique ? Non.

- Enfin un guide sur la laïcité et gestion du fait religieux dans les établissements publics de santé : est-ce qu'on peut transfuser un patient contre sa volonté alors que c'est contraire à sa religion ? Oui, si sa vie en dépend.

Nous avons déjà formé, directement ou indirectement, plus de 230 000 personnes.

Les actions de terrain sont partie intégrante de notre travail quotidien. Nous avons fait plus de 700 déplacements depuis l'installation de l'Observatoire de la laïcité (dont plus de la moitié en dehors de la région parisienne). Nous intervenons à la demande, dans des associations, dans des missions locales, dans des établissements scolaires, pour la plupart situés en « zone de reconquête républicaine » parfois même en prison auprès des détenus et bien sûr dans des

cercles plus habituels, comme des colloques universitaires, des journées laïcité ou des débats divers.

Il est important d'aller, dès que cela est possible, discuter et échanger avec les jeunes. Des jeunes qui, pour de multiples raisons, ont trop souvent l'impression d'être des citoyens de seconde zone. Et c'est sur ce sentiment, transformé en terreau, que trop souvent fertilisent des discours radicaux. Il ne faut pas éviter les questions qu'ils se posent, elles sont parfois difficiles à aborder, souvent dérangeantes, mais ne doivent jamais être ignorées.

Je suis pour ma part intervenue dans des formations BAFA[5], ou dans des missions locales auprès de jeunes sur qui, il faut le reconnaitre, les bonnes fées de la République ne se sont pas toujours penchées. A l'échec scolaire, des difficultés familiales et financières se greffent trop souvent. Ces jeunes que j'ai pu rencontrer (et qui ne sont pas les plus éloignés du système puisque faisant des démarches positives d'intégration dans des organismes associatifs), ont parfois eu des propos qui nous interrogent nécessairement. Le sentiment du deux poids, deux mesures y étaient très fortes. Je n'ai pas entendu à propos de Charlie Hebdo « *qu'ils l'avaient bien cherché* », mais plus souvent que « *s'ils ne méritaient pas de mourir, ils avaient tout de même été trop loin* ».

Le sentiment du deux poids deux mesures, entre Charlie Hebdo d'un côté et Dieudonné de l'autre (qu'ils comparent systématiquement) est très présent. Il faut leur répondre. Il faut leur expliquer que la même loi s'applique, que Charlie Hebdo a parfois pu être condamné par la justice aussi, et que si bien souvent ils ne le sont pas c'est parce qu'ils se moquent du dogme religieux quand Dieudonné s'en prend aux personnes en raison de leur appartenance religieuse ou autres...

La République ne protège pas les dogmes ou les convictions, elles protègent les individus, elle lutte contre les appels à la haine envers des groupes de personnes. Si demain quelqu'un appelle au meurtre ou à la haine des musulmans dans un spectacle, bien sûr qu'il sera condamné. En revanche, on peut caricaturer le Prophète Mohammed, ou Moïse, ou Jésus, parce qu'il n'y a pas de délit de blasphème.

Quand on pose le cadre légal, quand ces jeunes comprennent que la loi ne leur est pas moins favorable qu'à d'autres, qu'elle est la même pour tous, ils ne peuvent qu'y souscrire. Mais trop souvent les personnes « ressources » ou « cadres » lorsqu'elles sont encore présentes (mission locale, MJC[6], association sportive) n'osent pas aborder ces questions.

C'est pour cette raison que nous participons à des formations pour les agents publics en général, pour les personnels de l'Education nationale (principalement) mais aussi pour les associations et les travailleurs sociaux.

Nous sommes ainsi à l'origine, par exemple, du plan national « Valeurs de la République et Laïcité » porté par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). Ce plan permet de former massivement et profondément (en deux jours) les acteurs des territoires, les mouvements d'éducation populaire, les associations de terrain, pour que chacun puisse s'emparer de ces questions sans crainte et en conformité avec la loi. Il a d'ailleurs été décliné dans un « *Mooc* » en français : cours en ligne ouvert à tous, de six séances comprenant de nombreux cas pratiques.

Car au-delà de faire l'autruche (ce qui dans une association par exemple, devient toujours explosif au bout d'un certain temps) certains appliquent mal le droit, et naviguent entre

[5] Le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

[6] Les Maisons des jeunes et de la culture sont des structures associatives ayant pour objectif la responsabilisation et l'autonomie des citoyens.

deux positions incompatibles avec la promesse d'égalité. Soit ils acceptent tout, et risque de générer du communautarisme, soit ils interdisent tout, au risque de générer des discriminations. A ces deux travers, nous rappelons qu'il faut toujours se référer au droit, et au bon sens, et offrir une réponse d'intérêt général. Surtout, il faut expliquer la règle. Ne pas dire « tu ne peux pas faire ça, un point c'est tout » mais il faut nourrir l'échange et expliquer la règle, expliquer pourquoi elle est posée, qu'elle est posée à tous et ce qu'elle (leur) apporte.

Chez tous les publics (enseignants, entrepreneurs, managers, intervenants associatifs, et surtout les étudiants, lycéens, collégiens) lorsqu'on présente la laïcité telle qu'elle est, c'est-à-dire une liberté, un droit à l'égalité et une condition de la fraternité, chacun se rend finalement compte qu'il est « laïque » sans le savoir.

Il faut toujours présenter la laïcité comme une chance, au sens où elle nous protège pour que nous puissions nous émanciper mais aussi nous affirmer sous sa bienveillance.

La laïcité protège les croyants, les agnostiques, les indifférents, les blasphémateurs, les apostats, les convertis, les athées, les pratiquants et les indécis. Elle nous protège tous pour s'assurer que nous sommes égaux devant le service public, devant un policier, une juge, l'enseignant de nos enfants, qui par sa neutralité ne représente que l'Etat et fait fi de ses convictions religieuses ou même politiques pour n'incarner que l'intérêt général et le service public.

Elle nous protège pour que nous soyons libres, libres de penser, mais aussi sous certaines conditions, d'écrire, de publier, de communiquer nos convictions dans la limite de l'ordre public établi par la loi.

Enfin, elle nous rend frères et sœurs tous rassemblés dans une même nation, quelles que soit nos convictions, nos appartenances, nos identités, nos origines, la laïcité fait de nous des individus frères et sœurs en citoyenneté. La laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une.

Je vous remercie.

Ghaleb Bencheikh. La foi doit être toujours en quête d'intelligence

Physicien, philosophe, écrivain et islamologue, il est le président de la Fondation de l'islam de France, membre du Conseil des Sages de l'Education nationale, président de la branche française de la Conférence mondiale des Religions pour la Paix. Depuis 2000, il est animateur de l'émission Islam dans le cadre des émissions religieuses diffusées sur France 2 et, producteur de l'émission Cultures d'Islam sur France Culture.

« L'approche théologique me paraît importante, parce que les peuples musulmans ou bon nombre de sociétés musulmanes croulent sous des pesanteurs sociales et politiques. Ils croupissent dans l'ignorance et pâtissent d'une religiosité aliénante dans une rationalité fermée. Ils n'arrivent pas à s'affranchir de ce que j'appelle la culpabilisation et la crétinisation des esprits avec l'obsession de la norme. La captation des consciences se fait par un discours religieux contraignant et aliénant. Il est temps de sortir de la raison religieuse dévote, de la pensée magique et des représentations superstitieuses… »[7]

Dans ce texte, nous admettons clairement que des difficultés réelles quant à l'application des fondements de la modernité subsistent pratiquement partout dans les contrées islamiques. En toute rigueur nous devrions parler de sociétés majoritairement musulmanes ou de peuples à référents islamiques. Dans certains cas, ces difficultés se sont aggravées, particulièrement au Moyen-Orient et sur la rive sud de la mer Méditerranée. Et, les soubresauts d'une telle condition d'un Orient compliqué ne nous ont pas épargnés, à l'ère de la mondialisation et du « rapetissement » du monde. Les cahots dans leur turbulence nous ont atteints au cœur même de l'Europe et notamment en France. C'est à ce moment que, avec sérénité, il y a lieu d'essayer de démêler l'écheveau des problématiques intriquées. Celles qui ont dégénéré en attaques terroristes aveugles et particulièrement complexes.

Comprendre la complexité de l'islam

Ici, l'adjectif « complexe » ne relève pas d'un simple exercice de style d'une rhétorique marquant le caractère justement compliqué de la situation que, le plus souvent, on convoque par défausse. Ainsi, par paresse intellectuelle, n'aura-t-on pas à entreprendre l'œuvre de compréhension, d'éclaircissement et d'explication. Mais, l'adjectif renvoie à l'idée première d'un tout comprenant un certain nombre de parties interconnectées et reliées mutuellement dans des rapports multiples et parfois changeants. C'est le sens premier de ce qui est complexe qui est voulu, c'est-à-dire un système délicat et malaisé à décrire de prime abord. Ses nombreux éléments interagissent entre eux de manière non nécessairement déterministe. C'est le cas de la « fabrique » terroriste. Elle requiert comme décryptage le fait de ne pas s'arcbouter sur une seule lecture simpliste. Plusieurs décodages ont fait concurrence avec une condensation multidimensionnelle et une accumulation pluricausale de faits et de strates d'analyse.

La distinction de toutes les strates de lectures qui, dans leur sédimentation, rendent l'intrication plus consistante, est nécessaire. Elle passe par la couverture de tout un spectre interdisciplinaire. La gamme s'étale depuis l'analyse sociologisante, jusqu'à l'approche théologique en passant par l'étude psychanalytique, la représentation apocalyptique et l'évocation nihiliste sans oublier l'examen politique et l'observation géostratégique. Tout en reconnaissant que chacune de ces analyses puisse avoir sa pertinence propre, aucune n'épuise, à elle seule, complètement le sujet.

[7] - *Lettre ouverte aux islamistes*, Ghaleb Bencheikh, en collaboration avec Antoine Sfeir, Paris, Bayard, 2008.

A cet égard, il faut avoir une vision panoptique pour une appréciation holistique des causes et des effets. Cela demande des aptitudes de conceptualisation et de perspicacité très affinées. Tout comme cela exige des efforts considérables qui doivent être consentis pour la collecte des informations et des conclusions d'étude en vue de leur mise en commun.

Les avis des chercheurs sont différents et les points de vue des experts sont divergents. Chacun veut pondérer ses propos - dans les deux sens du terme - par des éléments propres à sa discipline et à son champ de compétence.

- Les sociologues trouvent aisément de quoi étayer leurs thèses. Les arguments sont très nombreux. Ils s'entrevoient très vite dans le déni de citoyenneté opposé à toute une jeunesse laissée pour compte, dans l'échec scolaire, dans le racisme et la ségrégation de fait. Les déterminismes sociaux résistent et verrouillent tout espace d'évolution même pour les plus diplômés.
- Les politistes ont de quoi présenter la problématique épineuse de l'hyper-terrorisme comme une résultante de tensions dans les rapports internationaux et géostratégiques avec des répercussions internes aux Etats. Des puissances régionales se font la guerre par phalanges terroristes interposées.
- Les économistes posent, entre autres, le postulat de la nouvelle économie conjuguée à l'ultralibéralisme. Elle a permis des gains importants avec ses espérances excessives ayant conduit à former la bulle internet, au détriment de nombreux groupes humains poussés vers le nihilisme fou et affolant.
- Les psychanalystes traitent de cas relevant de la psychiatrie et expliquent les pulsions meurtrières par des perversités pathologiques violentes. Le manque de repère avec l'absence du père et les carences affectives reviennent le plus souvent dans les études cliniques.
- Les historiens énoncent que des mouvements millénaristes entrainent ceux qui sont en rupture dans leurs sociétés d'une manière cyclique. Il suffit de faire miroiter des utopies avec leurs parts d'illusions et de mirages pour que les humiliés et les opprimés sur la terre suivent et s'insurgent rêvant toujours de justice.
- Les philosophes trouvent dans la déshérence culturelle et l'indigence intellectuelle à l'ère 3.0 des bouleversements générateurs de faits et d'actions empreints d'inhumanité.
- Les théologiens vont arguer du retour du religieux radical et teinter les présupposés de la question d'une coloration confessionnelle, islamique en l'occurrence, afin de résister à la déchéance des sociétés dépravées, sinon il faut hâter l'apocalypse.

Nous pourrions passer en revue chacune de ces approches en développant davantage les argumentations qui militent pour leur bien fondé, le résultat en serait un ouvrage bien enflé. Outre l'infatuation de croire pouvoir donner un avis juste sur toutes les disciplines évoquées, il ne paraît pas sérieux de prétendre à l'exhaustivité dans ce domaine.

En revanche, je demeure fondamentalement convaincu, en dépit des réserves formulées par certains analystes et contrairement à ce qu'avancent quelques acteurs sociaux, que la strate théologique présente sérieusement une grille de lecture appropriée et, partant, de compréhension valide et pertinente. La contre-attaque doit se faire au niveau de la pensée religieuse. La riposte est au premier chef d'ordre théologique, tout en tenant compte, bien entendu, des autres réponses et de leurs intrications.

La réponse des politiques éducatives et tout particulièrement la prise en charge sociale de toute une jeunesse abandonnée comme une proie facile aux idéologues manipulateurs est tout aussi

essentielle. Les propos séducteurs et mobilisateurs font coïncider des trajectoires individuelles de vie jalonnées de frustration, de violence, de maltraitance et d'humiliation avec des destins miroités dans des voyages au bout de l'inhumain dans une entreprise majeure de désintégration et d'annihilation.

Nous avons découvert, ahuris, le surgissement d'une monstruosité idéologique et religieuse dénommée *daesh* dans l'espace islamique. Elle est apparue comme une damnation contre la tradition religieuse. Plus que ses éléments de langage qui sont usurpés et pris en otage, c'est elle-même qui est attaquée. C'est en cela aussi que la survenue de la cruauté généralisée bénie par le divin lance un défi à la pensée théologique actuelle. La tiédeur et la frilosité des dignitaires religieux musulmans sont incompréhensibles. Certaines réactions courageuses de théologiens compétents et sérieux sont admirables mais la pusillanimité des autres est déplorable.

A vrai dire, bien avant la proclamation du prétendu « califat de la terreur », la violence d'essence religieuse islamique se devait d'être subsumée par une pensée hardie renouvelée et un état d'esprit audacieux et responsable. La nébuleuse terroriste mondiale est principalement composée de groupes se revendiquant clairement de l'islam. Le GIA[8] et le GSPC[9] en Algérie, le MUJAO[10] dans le Sahel, Boko Haram au Nigéria, la Djama'a islamya en Egypte, les Shebab en Somalie, les Taliban en Afghanistan et au Pakistan et al Qaeda franchisée de par le monde sont autant de verrues hideuses sur le visage déformé de l'islam depuis plus de trois décennies. Trop ! C'est trop !

Le continuum établi dans l'esprit de beaucoup de nos contemporains « islam-islamisme-salafisme-djihadisme-terrorisme » doit être rompu. Et, il doit être brisé intellectuellement, mais avant tout, théologiquement. On ne peut pas laisser présumer ni donner à croire que la différence entre le premier terme de cette série et le dernier n'est que de degré. Cette différence doit être essentiellement de nature. Il incombe aux théologiens et aux penseurs de l'islam de le démontrer et de le justifier. Les nombreuses réfutations fondées sur l'évocation de groupes égarés, fourvoyés, mafieux et contrebandiers, ne suffisent plus et ne sont pas convaincantes.

L'esthétisation de la violence et la théâtralisation de la barbarie de la part de ceux qui trouvent un fondement théologique à leurs forfaitures à travers la notion du djihad, nécessitent une contre-offensive au niveau des idées mobilisatrices bien avant tout autre considération.

Que chacun assume ses responsabilités

Et, pour que le sang de tant de victimes innocentes ne soit pas vain, le désastre actuel enjoint aux oulémas musulmans de trancher définitivement entre les pratiques barbares et une exégèse moderne des textes ouvrant sur un islam de spiritualité, de beauté et d'intelligence. Ils ne peuvent pas se « cantonner » toujours derrière l'argument de la mauvaise interprétation des références scripturaires de la part d'illuminés exaltés fanatisés.

Sans dolorisme aucun et sans autoflagellation, nous devons reconnaître que nous récoltons la moisson de nos démissions de tous ordres et nous subissons les méfaits de notre résignation à maints niveaux devant les causeries radicales extrémistes et les entreprises djihadistes.

Les motivations religieuses dictées par le pseudo-califat ne sont rien d'autre que des adjuvants au déferlement de haine. Haine de l'amour, haine de la vie. Nous devons verbaliser l'ignominie, nommer la forfaiture et exprimer l'horreur et la vilénie. Nous devons agir avec force et détermination contre l'idéologie meurtrière animant les criminels de la fabrique djihadiste

[8] - Le Groupe armé islamique algérien.
[9] - Le Groupe salafiste pour la prédication et le combat.
[10] - Le Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'ouest.

islamiste. De démission en démission, nous nous retrouvons avec des gens qui non seulement ont renoncé à vivre mais s'obstinent à faucher la vie des autres innocents, perçue comme corrompue et qui mériterait d'être écourtée.

Nous sommes arrivés à cette situation tragique à cause de tous ces imams prêcheurs d'animosité. Ces prédicateurs sermonnaires avaient cru bon de cultiver le ressentiment, d'exploiter la rancœur et de jouer sur la détresse. Les muftis doctrinaires et idéologues de l'islamisme radical ont osé justifier les attentats-suicides en les bénissant comme opérations-martyres. Alors, ils doivent répondre maintenant de leur trahison faite à la miséricorde devant la justice des hommes avant de comparaître devant le tribunal céleste.

Nous attendons tous, une lame de fond qui submerge tous les musulmans, en France et de par le monde, pour manifester leur désapprobation totale de la barbarie. Certes, des manifestations ont eu lieu, des rassemblements ont été organisés et des réactions enregistrées, notamment sur les réseaux sociaux, mais ils restent falots et très en deçà des enjeux cruciaux et décisifs. Ils ne sont pas à la mesure de l'horreur disséminée un peu partout sur la terre. Il arrive que la sauvagerie soit décuplée durant la lunaison ramadan pervertissant les vertus du jeûne, celles de la solidarité, de la patience, de la magnanimité, de la maîtrise de soi, et surtout de l'élévation spirituelle et de la mansuétude tandis que les croyants restent passifs, atones, fatigués !

Que tous ceux qui ont laissé faire, tétanisés qu'ils sont par l'ignominie et l'abjection, sachent que leur grande part de responsabilité est engagée. Ils ne peuvent pas rester complices par l'inaction et le silence au moment où le mutisme n'est pas de mise.

Face à la barbarie, il vaut mieux vivre peu, debout, digne et en phase avec ses convictions humanistes que de vivre longtemps en louvoyant, en étant complice, par l'inaction et le silence, de ce qu'on réprouve.

Parce que le silence et la complaisance ont toujours été des facteurs révélateurs caractéristiques des grandes tragédies humaines. Nous ne cèderons jamais à la psychose. C'est une déclaration de résistance et d'insoumission face à la barbarie. C'est aussi notre attachement viscéral à la vie, à la paix et à la liberté.

Encore une fois, après le temps de la condamnation unanime qui ne souffre aucune réserve, celui des examens justes doit venir éclairer les esprits et apaiser les cœurs. Éveiller les consciences pour que les sentiments passionnés n'aient pas à venir, dans le panurgisme émotionnel, se fracasser contre l'acier de la violence impétueuse. Loin des exploitations éhontées par les populistes de tous bords, loin du discours fascisant des dirigeants de l'extrême droite, ce temps devra asseoir davantage les valeurs de la démocratie et de l'Etat de droit. Mais, ce temps n'adviendra qu'avec le discernement et la lucidité. Et, contrairement à ce qu'avait énoncé un ancien premier ministre, essayer de comprendre n'est jamais admettre ; bien sûr, analyser ne veut pas dire excuser. Il est évident qu'expliquer ne signifie nullement justifier.

Il est salutaire de savoir élucider le « phénomène » de la radicalisation. Ce mot-valise qui a surgi récemment en force dans le champ sémantique ambiant implique un examen et une rigueur intellectuels ordonnés et sérieux.

D'un côté, nous continuons à nous efforcer de tout savoir sur le « comment » de l'organisation terroriste. Mais nous demeurons sourds à toute interrogation sur le « pourquoi » de cette hostilité qui s'abat sur nous. Soutenir que les assassins « n'aiment pas nos valeurs » n'est pas intellectuellement satisfaisant. Cette animosité, qui ne viserait que les « amoureux de la liberté », serait tout à fait étrangère à toutes les politiques menées depuis des décennies. Cet unilatéralisme de la pensée ne ruine pas seulement notre entendement mais tout autant l'efficacité de notre réponse. Plutôt que de réfléchir sur les limites de notre humanisme à géométrie si variable, nous préférons nous entêter à réformer l'islam de l'autre.

Et d'un autre côté, et spécifiquement du côté des « intellectuels musulmans », nous ne pouvons pas nous contenter seulement de dénoncer les attentats qui nous révulsent, ni nous résoudre dans une résignation morose à subir la prochaine attaque... Au-delà des indignations de circonstances, c'est à un éveil de conscience en proportion de notre douleur de voir les valeurs de fraternité et de miséricorde bafouées et avilies que nous nous attendons.

D'ailleurs, qui dit dénoncer entraîne aussitôt qu'il faut annoncer : clamer haut et fort qu'aucune raison, si légitime soit-elle, ne saurait justifier le massacre des innocents et aucune cause, si noble soit-elle, ne prépose la terreur aveugle. Nous scandons jusqu'au ressassement ce que nous avons toujours clamé : on ne peut pas et on ne doit pas se prévaloir d'un idéal religieux pour semer la haine. Simplement, pour outrés et indignés qu'ils soient, les musulmans en France et de par le monde ne peuvent pas se dédouaner uniquement par : « halte à l'amalgame, ce qui se passe n'a rien à voir avec l'islam ! »

Il ne suffit plus de communiquer que ces crimes n'ont rien à voir avec l'islam.

Ce n'est plus suffisant de communiquer que ces crimes n'ont rien à voir avec l'islam. Le discours incantatoire ne règle rien tout comme le discours imprécatoire ne fait jamais avancer les choses. Ce n'est plus possible de pérorer que *l'islam c'est la paix, c'est l'hospitalité, c'est la générosité...*

Bien que nous le croyions fondamentalement et que nous connaissions l'hospitalité, la générosité, la magnanimité et la miséricorde enseignées dans sa version standard, c'est bien aussi une compréhension obscurantiste, passéiste, dévoyée et rétrograde d'une partie du patrimoine calcifié qui est la cause de tous nos maux. Et il faut tout de suite la dirimer. Nous ne voulons pas que la partie gangrène le tout. Les glaciations idéologiques nous ont amenés à cette tragédie généralisée. Nous devons tout faire pour les dégeler. La responsabilité nous commande de reconnaître l'abdication de la raison et la démission de l'esprit dans la scansion de l'antienne islamiste. Elle est justifiée par une lecture contrefaite et biaisée d'une construction humaine sacralisée et cautionnée par « le divin ». Il est temps de sortir des enfermements doctrinaux et de s'affranchir des clôtures dogmatiques.

L'historicité et l'inapplicabilité d'un certain nombre de textes du corpus religieux islamique sont d'évidence, une réalité objective. Nous l'affirmons et le revendiquons. Et nous en tirons les conséquences. Je regrette que nous ne l'ayons pas fait en France. Aucun colloque de grande envergure n'a pu se tenir, aucun symposium important n'a été organisé en vue de subsumer la violence « inhérente » à l'islam ; pas la moindre conférence sérieuse n'a été animée pour pourfendre les thèses islamistes radicales. Il est vrai que la couardise et la veulerie des hiérarques musulmans nous ont causés beaucoup de torts. Leur incurie nous laisse attendre, paralysés, la tragédie d'après. Et, de les entendre s'exclamer dans leur impuissance encore et toujours : mais, ceci n'est pas l'islam !

Au même moment des groupes autrement radicalisés se sont déchaînés contre les musulmans. Le déferlement de haine contre tout ce qui est islamique envahit davantage la blogosphère et le cyberespace que le monde sensible des hommes. Alors dans ces circonstances de tension ou la société est au bord de la rupture, les prises de parole publiques doivent être mesurées et responsables. Nous vivons un temps de césure. Elle signe le passage d'une époque avec toutes ses caractéristiques à une autre très incertaine. Inutile de rappeler que nous sommes en crise.

A vrai dire, une crise aussi durable et polymorphe n'en est plus une. C'est que nous vivons dans un monde en mutation. Et ce changement de monde n'est pas sans induire des désordres en tous genres et des phénomènes morbides les plus variés. L'engrenage chaotique est une des causes de nombreux comportements abjects, fruits d'un déni de la réalité et de la fuite dans un irrationnel impensable. En effet, pour paraphraser Antonio Gramsci, je dirai que lorsque le

passé se meurt et que le futur n'est pas encore advenu, c'est dans le clair-obscur que peuvent surgir les monstres. Or, ainsi que l'avait déjà formulé Goya dans sa gravure c'est le sommeil de la raison qui produit des monstres. Donc, il faut savoir raison garder. La maintenir vive, afin d'être clair, lucide, faire preuve d'intelligence, pouvoir réagir avec discernement et sortir par le haut ; trouver enfin *a positive escape route,* en somme.

Il s'agit d'évacuer la psychose de la horde, celle qui fait abdiquer la conscience individuelle en s'annihilant dans une conscience collective encline aux manipulations et au soulèvement millénariste.

Cerner de quoi nous parlons

Tout cela commence déjà par cerner le champ sémantique et maitriser le vocabulaire de ce dont on parle au juste. Une saine réaction portera d'abord sur une simple interrogation relative au(x) signifiant(s) du vocable islam dont nous ne savons plus ce qu'il veut dire de nos jours. Nous ne voyons plus ce qu'il implique comme représentations, tellement il est confisqué par les idéologues islamistes de l'essentialisme réducteur, et si galvaudé par certains experts adeptes du réductionnisme essentialiste. Toujours est-il que lorsque nous lisons et entendons évoquer à longueur de journée, le point de vue de l'islam, l'avis de l'islam, la position de l'islam, sa guidance, sa tradition, ses directives, ses préceptes, etc., nous sommes en droit, en l'absence d'une autorité cléricale centrale, de poser la question : de quel islam s'agit-il ?

Sans vouloir reproduire les clivages habituels entre sunnites, chiites et kharijites ainsi que leurs myriades de factions et de sectes, nous constatons finalement que pour cette tradition religieuse, tout n'est qu'une stratification d'interprétations. Tout n'est qu'une sédimentation de coutumes et un amoncellement de représentations de faits plus sociaux voire folkloriques que proprement transcendants.

La donnée religieuse islamique n'est pas ce monolithe érigé pour l'éternité en modèle unique indépassable. C'est une réalité complexe de sociétés humaines diverses travaillées à travers l'histoire par le fait religieux dans sa coloration monothéiste abrahamique selon la réception de la révélation coranique par l'entendement humain entrant en interaction avec le milieu ambiant. La longue phrase alambiquée qui vient d'être énoncée serait celle qui se rapprocherait, un tant soit peu, d'une définition acceptable du « fait islamique » et non pas de la « marotte » obsessionnelle sous-tendue par le mot islam.

L'islam en tant que système pourvoyeur d'une foi vivante et dynamique, s'est adapté aux formes diverses d'organisation sociale et économique que les hommes ont conçues à travers les âges, comme le dit le philosophe syrien Sadik Jalal al-Azm : *« de la monarchie à la république, de la tribu à l'empire, de la cité-Etat archaïque à l'Etat-nation moderne [l'islam s'est adapté]. De même, l'islam, en tant que religion appartenant à une histoire mondiale s'étendant sur quinze siècles, a incontestablement réussi à s'implanter dans une grande diversité de sociétés, de cultures et de modes de vie, du nomadisme tribal au capitalisme industriel, en passant par le centralisme bureaucratique, le féodalisme agraire et le mercantilisme ».*

En effet, il est évident, au regard de ces faits historiques, que l'islam est d'une grande « élasticité ». Il a dû être très souple et malléable, interprétable et révisable à l'infini, afin de survivre et de s'étendre sous des conditions aussi antinomiques. Il n'y a donc rien, en principe, qui puisse empêcher l'islam d'aller de pair avec l'humanisme, la démocratie et la laïcité.

Il ne suffit pas d'affirmer dans une sorte de « pétition de foi » que les croyants musulmans peuvent et doivent vivre à l'aise avec leur conviction religieuse dans des sociétés sécularisées. La désintrication de la politique d'avec la religion est possible. Elle est nécessaire. Encore faut-il donner à cette affirmation l'assise doctrinale indispensable avec les arguments qui l'étayent. C'est ce que nous développerons dans les paragraphes qui suivent.

L'impact des forces religieuses dans la vie des sociétés et l'attitude du pouvoir politique à l'égard de la religion, sont des questions cruciales. Elles ont, de tous temps, conservé leur importance capitale. En ce sens que l'interférence de l'ordre religieux dans le champ politique et la politisation des systèmes de croyances demeurent un des problèmes majeurs auquel ont toujours été confrontées les sociétés humaines. Depuis que celles-ci ont commencé à trouver du liant pour maintenir la cohésion du groupe dans ce qui les dépasse, elles ont tenu à gouverner et se faire administrer au nom d'un sacré qui les consacre.

Dissocier dans la cité le religieux du politique

L'issue réside, donc, dans la dissociation du religieux d'avec le politique dans l'organisation de la Cité. C'est dans cet ordre d'idées que la théologie doit reconnaître la validité d'une pensée politique et sa pertinence. Elle n'aura plus à maintenir figées les consciences croyantes dans une conception du monde éculée, tournée exclusivement vers le Ciel. Aussi, la recherche de solutions politiques ayant comme visée ultime la conduite d'une « vie bonne », comme l'auraient formulée les Grecs, ne sera-t-elle pas une activité réflexive incongrue jugée « impie ». Et qu'est-ce une vie bonne ? Ce sera une vie réussie pour soi, utile pour autrui. On peut y parvenir sans la forte prégnance de l'omniprésent et étouffant discours religieux.

La modernisation des sociétés est tributaire de l'évolution religieuse sur les sujets fondamentaux du rapport à la chose publique. Le progrès est au prix de la déconnexion de l'impératif politique du commandement religieux.

De ce point de vue, et contrairement à ce que laisse croire une focalisation exagérée sur les thèses islamistes radicales qui ont pollué le débat et ont contribué à penser l'islam en termes de singularité, d'exception et d'un tout irrémédiablement voué à la fatalité d'un archaïsme structurel indépassable, il existe bel et bien une pensée construite traitant de ces thèmes prioritaires. Son tort est de n'avoir pas su se faire voir ni entendre. Parce que l'intérêt porté à ces questions essentielles s'est manifesté aussi bien à travers l'histoire que durant ces dernières décennies.

En même temps, nous reconnaissons que l'élaboration de cette pensée politique demeure encore assez peu prise en considération, dans ses implications, en tant qu'une science autonome. Elle accuse, en général, un certain déphasage par rapport aux réelles aspirations des peuples musulmans à accompagner le train actif des avancées démocratiques, de l'Etat de droit et des réformes des cadres institutionnels.

L'évaluation des causes de ce décalage et l'appréciation de ses effets sont nécessaires et utiles pour cerner ce qui apparaît comme une persistance contemporaine de la faiblesse d'une réflexion approfondie sur ce sujet. L'indigence d'une production intellectuelle appropriée serait une explication qui aiderait à comprendre pourquoi une toute autre conception du politique affranchie de la tutelle religieuse, est-elle rendue inaudible, en dehors de quelques cercles académiques.

Alors, de nos jours, eu égard à l'intensité du débat autour de la collusion des deux ordres temporel et spirituel dans la vision islamique globalisante, on s'affaire à exhumer l'œuvre des précurseurs. Ces intellectuels qui ont essayé d'établir les bases de leur séparation au premier tiers du siècle écoulé. Les travaux des promoteurs de *la Nahda* sont remis au goût du jour, les noms des savants modernistes musulmans commencent à sortir de l'enceinte de l'Ecole pratique des hautes études. Ils sont devenus de plus en plus familiers à ceux qui écrivent et prennent une parole publique sur l'islam et ses adeptes. Nous nous proposons de rappeler d'une manière très sommaire, ce qui commence à être connu de tous ceux qui s'intéressent justement à ce débat et y participent.

Certains sont convaincus de la pleine adéquation de la religion islamique avec l'idéal démocratique, dans un espace laïque. Ils cherchent à aiguiser leurs arguments et affûter leur démonstration en consolidant leur assise intellectuelle. D'autres sont persuadés de « l'incompatibilité » irréductible entre l'islam et la laïcité et demeurent sceptiques quant à la réalisation d'un système administratif de politique positive, comme le dirait Auguste Comte, par les penseurs musulmans. Le scepticisme est alimenté par le préjugé tenace qui stipule que l'intrication du sacré dans le profane est inhérente au message coranique et qu'elle est essentielle à la vie des croyants. Le problème apparaît, donc, structurel, organique, impossible à résoudre.

La séparation de la religion et de la politique a pourtant déjà réfléchi dans le monde musulman

Sauf qu'en réalité, une pensée de la séparation des deux ordres temporel et spirituel a bien été élaborée dans un contexte islamique contemporain. Au lendemain de l'abolition du califat par le très laïque Mustapha Kemal Atatürk, il y a quatre-vingt-treize ans, le réformateur égyptien Ali Abderraziq, docteur de l'université al Azhar et juge à Mansourah, donc une autorité morale qui disait le droit, entendait précisément s'émanciper des formes de représentations politico-religieuses périmées. Il tenait à sortir du carcan obsolète de la gouvernance parareligieuse. Dans une démarche très hardie, il voulait construire une nouvelle conscience croyante islamique évoluée, épousant son siècle. Il composa alors un ouvrage d'une portée considérable à un point tel que son traducteur en français, Abdou Filali Ansary l'a comparé, dans son importance capitale, au Traité décisif d'Averroès.

A son époque, l'illustre maître andalou avait bien voulu clarifier les relations entre la foi religieuse et la sagesse philosophique. De la même manière, Ali Abderraziq marque, dans son livre, une rupture dans les schèmes mentaux des théoriciens musulmans sur les rapports entre la religion et la politique. Cette rupture concerne la conception de la représentation du pouvoir. L'innovation est celle d'une pensée de l'intérieur, proprement islamique, mais visant un objectif à caractère universel : la nette dissociation de ce qui relève d'une adhésion de foi d'avec ce qui a trait à la gestion des affaires publiques dans la Cité. D'où la dimension pérenne de cette pensée car elle est en adéquation avec les temps modernes.

En effet, traduit sous le titre « *L'islam et les fondements du pouvoir* », l'ouvrage détermine une distinction claire, en les séparant, entre le sacré et le profane. La thèse centrale soutenue par le théologien-juriste démontre avec intelligence qu'il n'y a aucune raison de s'en tenir au califat comme paradigmatique de l'exercice de l'autorité politique. Ce n'est pas un modèle consacré immuable et il n'a aucune valeur sacrale. C'est en cela que cette thèse fut qualifiée d'inaugurale. Elle ouvrit une ère nouvelle dans la pensée religieuse islamique. L'argument premier réside dans l'institutionnalisation d'une forme de gouvernance qui ne repose sur aucun fondement théologique irréfragable. L'institution califale ne fut qu'un cadre formel pour exercer le pouvoir et pratiquer le gouvernement des sociétés musulmanes. Ce ne fut qu'une affaire d'hommes, totalement séculière en aucun cas conforme aux directives coraniques, en ce sens qu'on ne la trouve nulle part évoquée dans le corpus. Elle ne découle même pas de la tradition prophétique puisque la sunna ne la mentionne pas du tout, ne serait-ce que d'une manière allusive.

Aussi, l'ouvrage d'Ali Abderraziq provoqua-t-il une grande polémique vive et passionnée. Sa parution fut à la fois saluée comme un évènement majeur considérable et salutaire. En même temps, cette édition est ressentie comme une provocation inacceptable. Le livre fut porté aux nues au même moment qu'il connut l'épreuve de l'autodafé, jeté dans les flammes de l'enfer de l'intolérance et de l'ignorance. Bien que les idées audacieuses qu'il recèle, aient suscité l'adhésion totale de l'élite intellectuelle qui regrettait déjà que l'abolition du califat fût aussi tardive, ses objectifs principaux furent rejetés violemment par les conservateurs des milieux

religieux. Ceux-ci ont toujours soutenu que la gestion des affaires publiques est dictée par la révélation coranique. Leurs objections outrées se font entendre jusqu'à présent : « ceux qui voudront traiter séparément la politique et la religion n'entendront jamais rien à aucune des deux ».

Comment oser un instant soutenir qu'on pourrait gouverner les hommes sans l'application directe de la Loi de Dieu ?! Qu'il s'agisse de l'être, de la Création, de la connaissance ou de la conduite humaine, rien ni personne ne doit ni ne peut échapper à la volonté divine... Il est vrai qu'autoriser une évaluation humaine et critique des évènements houleux et douloureux qui présidèrent à la désignation des tout premiers califes, aura pour conséquence l'acquisition d'une conscience historique contingente. Mais cela n'était pas possible tant que la séquence du « califat bien guidé » demeurait arrimée à la conception sacrée d'une institution infaillible qui s'est peu à peu imposée à travers les siècles.

Dès lors que les jurisconsultes prétendent être les seuls à détenir les clefs du savoir interprétatif des « intentions » de Dieu, y compris en politique, il paraît légitime de croire que leur opposition farouche à ces idées novatrices, relève, également sur un autre plan, d'une stratégie de maintien de leur monopole sur la conscience du peuple. Outre la défense de la foi menacée, argument facile et récurrent, l'attitude véhémente affichée par leur réaction hostile s'explique par le refus d'assumer les conséquences de ce qui fut démontré dans le livre d'Abderraziq : le caractère inchoatif des fondements de la gouvernance en islam et leur dimension historique. Le califat est accidentel dans la politique. Il ne tire pas sa raison d'être du Coran ni sa justification dans la sunna prophétique.

Il n'y a pas d'ancrage politique à une anse hors du monde pour mener les affaires dans ce monde. Les points d'opposition se jouent sur le terrain des commencements et du sens qu'on lui donne auquel il est préféré une représentation mythique et l'enfermement qui l'accompagne. L'impuissance d'adaptation tient au maintien en l'état de données conceptuelles dépassées qui ne sont plus opérantes avec les réalités nouvelles qu'induit la modernisation des sociétés. L'historicisation des soubassements de ce qu'on pourrait considérer comme une pensée politique islamique classique est inconcevable pour les ulémas conservateurs. La virulence de leur réaction fut intense. Enfin, c'est la dé-dogmatisation de l'histoire qui les avait ébranlés et sa désacralisation leur était insupportable.

Devenu brandon de discorde, Ali Abderraziq fut limogé d'al Azhar. La présence de cet instigateur de problématiques hérétiques devint indésirable dans l'enceinte de la prestigieuse université gardienne de l'orthodoxie. Puis le psychodrame gagna en acuité et prit en gros une douzaine d'années au terme desquelles le sort de « l'hétérodoxe » Abderraziq eût été scellé, n'eût été l'intervention, en sa faveur, du roi Farouk, plus compréhensif et moins calculateur que son père Fouad 1er. Il est vrai que les desseins du roi Fouad Ier furent contrariés par le contenu de l'ouvrage, lui qui projetait de se proclamer calife à la place du calife. En effet, il voulut mettre à profit le traumatisme occasionné par l'abolition du califat dans l'inconscient collectif du peuple dévot, pour apparaître comme celui qui, après la déposition d'Abdlülmecid II en 1924, serait le seul capable de ramener l'ordre. Il pourrait également défendre l'Oumma (la communauté des musulmans) des « ennemis de l'islam », en restaurant l'institution califale et son prestige. Ce qu'il n'a pas réussi à accomplir, Al Baghdadi le fera quatre-vingt-dix ans plus tard. Il proclamera un pseudo-califat de la terreur appelé à disparaître aussitôt, en ayant occasionné entretemps une terrible tragédie.

Plus tard, Nasser finit par réhabiliter pleinement le théologien réformateur qui devait souffrir de l'afflux d'excitations haineuses des religieux rigoristes. Mais tout cela n'empêchait pas des penseurs attentifs à ces questions, musulmans ou non, de poursuivre un travail de réflexion à partir de la voie tracée par Ali Abderraziq.

Une seconde phase plus effervescente et plus productive est intervenue durant les deux dernières décennies du XXème siècle, où cette œuvre a été, non pas redécouverte, mais reconnue à sa juste valeur, et dont fut pleinement prise en compte sa portée transhistorique. Et, cela en dépit de la résistance toujours farouche des doctrinaires islamistes qui n'ont eu point de cesse de poursuivre les attaques déjà menées depuis la parution des « Fondements »».

Le rejet de cette séparation par les Frères musulmans

Le débat est toujours emporté. Ses séquences se sont étalées sur plusieurs décennies. Un exemple de la vigueur de l'opposition déterminée peut être illustré par cet extrait de la profession de foi formulée par Hassan al Banna (1906-1949), le fondateur de la confrérie des Frères musulmans, aigri par la disparition du califat »

« *L'islam est à la fois religion et pouvoir, adoration et commandement. Coran et épée unis d'une manière indéfectible. Dire que la religion est une chose et la politique en est une autre… est une prétention que nous combattons par tous les moyens. L'islam auquel croient les frères musulmans fait du pouvoir politique l'un de ses piliers (…) Dans nos livres de droit musulman, le pouvoir politique est un article de foi et un tronc et non une élaboration juridique et une branche » (…) « Pensez-vous que le musulman qui accepte la situation présente, qui se consacre à l'adoration, et laisse le monde et la politique aux impuissants, aux criminels, aux étrangers et aux impérialistes peut être considéré comme musulman ? Non, il ne le peut pas. Il n'est pas musulman. Car l'islam authentique est à la fois « djihâd » et action, religion et Etat ».*

C'est affirmé ! Cela s'impose d'une manière apodictique et péremptoire : l'islam est religion et Etat ! Une politique adossée aux préceptes coraniques considérés comme les articles d'une constitution suprême immuable et universelle oriente l'individu dans ce bas monde et lui assure le salut dans l'autre, annoncé comme meilleur et durable.

Dans son épître aux jeunes, le même Hassan al Banna harangue la jeunesse musulmane :

« Nous nous efforçons donc de tout mettre en œuvre afin de réaliser notre pensée… », « Nous vivons et mourrons donc gracieusement pour cette idée. Et notre slogan ne cessera d'être :

- *Dieu est notre but ;*
- *Le messager de Dieu est notre guide ;*
- *Le Coran est notre constitution ;*
- *L'effort est notre chemin ;*
- *La mort sur le sentier de Dieu est notre souhait ultime. »*

Le fondateur des « Frères » insiste sur la nature du gouvernement qui ne peut être qu'islamique ! Pour mener les gens sur la guidée de l'islam, comme l'avaient conduit les compagnons du Prophète, il faut : « que nous ne reconnaissions aucune organisation gouvernementale ne reposant pas sur des fondements islamiques et qui ne s'en inspire pas. » ; « Nous allons donc œuvrer pour la renaissance du gouvernement islamique sur tous ses aspects ».

Un demi-siècle plus tard, l'ayatollah Rouhollâh Moussavi Khomeiny (1902-1989), guide de la révolution islamiste, fondateur de la république islamique des mollahs en 1979, et grand imam de l'islam shiite iranien, affirmera dans la même veine après qu'il a réussi à concrétiser par la subversion armée les aspirations de son prédécesseur sunnite : *« La foi et la justice islamiques exigent de ne pas laisser survivre, dans le monde musulman, les gouvernements anti-islamiques ou ceux qui ne se conforment pas entièrement aux lois islamiques* ». En effet, pour l'ayatollah Khomeiny, tout pouvoir laïque est forcément satanique, « *ce mal suprême [qui] doit être impitoyablement combattu et déraciné (...) c'est non seulement notre devoir en Iran, mais c'est*

aussi le devoir de tous les musulmans du monde… de mener la Révolution politique islamique à la victoire finale ».

Pour les théologiens contempteurs de la moindre idée qui veuille séparer l'action politique de la morale religieuse, il est aberrant de prétendre désarticuler la gestion des affaires publiques de l'ensemble des règles générales et éternelles de l'islam. Tout se rejoint dans le cadre de l'unité de l'approche islamique et de son appréhension globale de la vie des hommes, des sociétés et du monde. Voilà comment un des slogans les plus criés dans le monde islamique s'est imposé, alors qu'il relève d'un verbiage creux et ne renferme qu'une réalité vide de sens.

Ensuite, nous mettons au défi quiconque de nous expliquer en quoi « l'islam » est dépositaire d'un système politique global embrassant tous les volets de la vie. La grande escroquerie morale du siècle écoulé consistait en la captation de l'islam comme un « bon » programme politique que s'arrachèrent les partis islamistes dont les leaders seuls surent scruter la volonté divine.

Tout en implorant l'indulgence du lecteur, nous nous permettons de passer en revue quelques problématiques actuelles pour lesquelles, à l'évidence, il n'y avait pas de réponses préalablement formulées, prêtes de toute éternité, qui fussent proprement islamiques. Quelles normes précises, « l'islam » a-t-il prévues et quelles règles codifiées a-t-il proposées pour la militarisation de l'espace et l'arsenalisation nucléaire ? Qu'a-t-il détaillé pour la prévoyance et les retraites ? Où en est-il du droit maritime ? Que fait-il pour la saturation des couloirs aériens ? Que dit l'« islam » à propos de la colonisation de la planète Mars, du génie génétique, de l'effet de serre ? Que pense-t-il des organismes génétiquement modifiés ? Du statut juridique des robots ? Quelle réflexion nourrit-il sur le transhumanisme ?

Ne voit-on pas qu'à chaque fois l'épithète islamique est usurpée. Elle vient pallier, à chaque fois, l'indigence intellectuelle. Rien d'autre.

Avant même la monstruosité idéologique et religieuse figurée par le prétendu « état islamique », comment peut-on parler déjà d' état islamique à Médine et de son chef fondateur, alors que la notion d'Etat, elle-même, pour cette époque et pour cette société tribale particulièrement, relève tout simplement du parachronisme. Le trop célèbre document en quarante-sept points érigé au rang de constitution n'était même pas un texte ordonné. Ce ne fut que la juxtaposition de quelques principes généraux consignés dans un style très lapidaire et approximatif, en vue d'organiser la vie au sein de la communauté naissante, comme on parlerait de nos jours de l'instauration d'un « Etat de droit ». La communauté de Médine devait rassembler les immigrants mecquois primo-musulmans et leurs « auxiliaires » médinois, supporters de leur cause. Il fallait pour la première fois qu'il y eût la promulgation d'une charte sur la proscription du meurtre, l'interdiction du vol et du brigandage, la réprobation totale de la corruption ainsi que les questions relatives à la belligérance et à la paix…

Le préambule de cette charte stipule que les musulmans *qurayshites* et ceux de la future Médine avec ceux qui les suivent et les ont rejoints ainsi que ceux qui œuvrent avec eux, forment une communauté unique, une Oumma. Et on fait mine d'oublier aisément que les juifs de Médine faisaient partie de l'Oumma… Il n'y avait aucune structure administrative. Aucune monnaie n'était frappée à l'effigie de Muhammad et encore moins en battait-il lui-même. Il n'y avait aucun cadastre, il n'y avait pas de structure pour la collecte d'impôts. Les douanes étaient inexistantes. Il n'y avait pas d'institutions scolaires, ni système judiciaire, ni établissements pénitentiaires. A défaut de voieries et de routes aplanies, on ne connaissait pas les relais postaux. Il n'y avait pas d'armée régulière sous les ordres d'un général ! ... Y'avait-il au moins l'équivalent d'une police ?... Aucun attribut dévolu à l'exercice du pouvoir dans un Etat constitué n'était bien caractérisé. Au mieux, et à l'extrême rigueur, nous pourrions en apprécier le concept avec le noyau d'une administration balbutiante inspirée, telle une pâle copie, du modèle d'empire adopté par les Byzantins à l'Ouest ou par les Sassanides à l'Est, avec le califat

premier des quatre successeurs dits les « bien guidés ». Mais, on l'aura remarqué, nous ne sommes plus dans le temps mohammadien.

Mohammad n'était pas et ne voulait pas être un bâtisseur d'empires.

Mohammad n'était pas et ne voulait pas être un bâtisseur d'empires. Il fut prophète et messager de Dieu. Ambassadeur auprès des hommes, son ascendant moral sur les êtres reste immense et son enseignement spirituel demeure très intense. Au sens premier du terme, son pouvoir était extraordinaire dont l'exercice se faisait dans des conditions exceptionnelles. Néanmoins, mortel parmi les mortels, il n'a été envoyé que pour parfaire la noblesse des vertus. Son exhortation devait être belle et son appel n'a été proclamé que comme miséricorde pour les univers. Le rôle des prophètes est d'avertir d'un jour où chaque âme aura à rendre des comptes, mais aussi et surtout d'annoncer l'heureuse nouvelle. Celle qui consiste à attester que Dieu aime ses créatures et qu'Il les accueillera en son sein, la mansuétude et le pardon divins étant sans limites. Le Prophète, en sa qualité d'avertisseur du « Jour du Jugement » et annonciateur de « l'évangile », rassembla autour de lui une communauté à spécificité religieuse.

Et, quand bien même nous serions amenés à supposer qu'il faille admettre l'idée qu'il eût cumulé le principat et le pontificat, en les exerçant ensemble, comme tiennent à le soutenir les islamistes, les prérogatives de ces deux fonctions auraient cessé *ipso facto* après sa mort. A qui aurait-on voulu transmettre les attributions politiques et sacerdotales après lui, *a fortiori* quand le Prophète lui-même ne laissa aucune consigne explicite - ni même implicite - à ce sujet ? Cet homme qui s'est intéressé, parfois au moindre détail de la vie quotidienne des primo-musulmans, passerait sous silence l'une des affaires les plus importantes pour les hommes, à savoir l'organisation de leur société. Ce n'est pas, à l'évidence, un oubli. C'est une omission délibérée confirmée par son aphorisme connu de tous, y compris des doctrinaires de la solution nomo-théocratique : *« Vous êtes les mieux à même à connaître les affaires de votre vie dans ce bas monde ».*

Un prophète se présente en sa qualité d'interprète de Dieu auprès des hommes, parle avant et devant eux, réunis en assemblée ou pris individuellement. En ce sens qu'il prédit et prophétise en révélant ce qu'il a à révéler comme vérités émanant de son Seigneur dont il est inspiré. De ce fait, il ne peut pas passer sous silence une problématique aussi importante et aussi grave que le pouvoir politique et la conduite des affaires publiques si cela lui a été dicté par Dieu ! « Le genre humain ne peut subsister sans un gouvernement » enseignait bien David Hume dans le Contrat primitif, sous peine d'anarchie et de désordre grave.

En réalité, la geste prophétique combine l'appel à la transcendance et la temporalité ; c'est en cela que la prédication mohammadienne entraîne l'exercice d'une magistrature suprême qui est avant tout d'ordre éthique, moral et spirituel. L'exercice de cette magistrature n'est pas sans mésestimer ses implications législatives et politiques de par l'autorité morale de celui qui l'accomplit. Lesquelles implications ne sont pas, toutefois, homogènes à un pouvoir temporel étatique institué ; il n'est prescrit nulle part qu'il doit être dévolu aux successeurs.

L'enseignement prophétique polit les âmes et élève l'esprit. Il prépare l'individu en lui forgeant un caractère trempé, il l'anoblit par des valeurs de probité morale et de rectitude spirituelle. La pédagogie « divine » via le canal de la prophétie n'est pas un projet politique élaboré d'une manière claire et monolithique. Si tel était le cas, pourquoi alors, les compagnons du Prophète se seraient-ils querellés pour des considérations mesquines de pouvoir ici-bas ? Les hommes n'étant que des hommes avec leur faiblesse et leur petitesse d'hommes, ils seront toujours tentés par l'orgueil qui enfle les cœurs. L'esprit de clan avait encore une fois commandé aux attitudes. Et de réelles divergences de points de vue l'avaient emporté à l'extrême.

Donc, pour éviter la désunion et la mésentente, ils n'auraient dû avoir qu'à appliquer au pied de la lettre les consignes précises établies dans le traité de « politique générale » que le Prophète était censé avoir fondée. Mais il ne le fit pas. Voulait-il, après sa disparition, laisser ses fidèles dans le désarroi et les pousser à s'étriper pour s'arroger le commandement et la direction des affaires ? Parangon de l'humanisme pour le croyant musulman, Muhammad avait à cœur le bonheur de ses compagnons. Il ne pouvait pas, en connaissance de cause, ne pas régler de son vivant les questions relatives à sa « succession » si vraiment son pouvoir sur terre était de type dynastique. Il savait que son heure approchait au moment du pèlerinage de l'adieu. Il ne lui aurait rien coûté d'aborder ce sujet dans son sermon, connu de tous, appris par cœur de génération en génération, considéré par tous les chroniqueurs de sa prédication comme un véritable testament spirituel. Il n'en parla pas. Comme il le précisa, il ne laissera que le livre de Dieu et sa tradition afin que la communauté ne s'égare pas. Pour le reste, les membres de cette communauté des croyants sont les mieux à même à connaître les affaires de leur monde ici-bas.

Après la mort du Prophète

La mort du Prophète ouvrit une nouvelle ère où la chose publique sera gérée par des hommes avec leur intelligence à l'œuvre et leur compétence perfectible. Ce sera toujours leur affaire, eux qui sont appelés à vivre dans des sociétés différentes, en des temps ultérieurs, dans des contrées lointaines. En outre, son silence sur cette question fut en adéquate conformité avec la révélation divine qui ne dit mot sur la politique, à supposer qu'il faille être arrimé à la référence scripturaire coranique dans ce domaine, chose qu'il ne faut surtout pas faire. Toujours est-il que cette « omission délibérée » est en phase totale avec le verset coranique : « *Et leurs affaires sont objet de consultation entre eux* ».

Verset central ayant donné lieu à moult débats, maintes fois brandi aussi bien par les partisans de la sécularisation des sociétés islamiques que par les tenants d'un système fondé sur la fameuse choura. Cet alibi captieux des idéologues islamistes qui invoquent les fondements théologiques de la consultation et rejettent par là même l'exigence démocratique considérée comme « impie » ! Alors nous nous permettons d'y contribuer en précisant qu'une compréhension de ce passage se décline à deux niveaux :

- Le premier niveau de lecture, désormais classique dans la pensée moderniste laïcisante explique clairement qu'il y a dans le Coran, une véritable délégation faite aux hommes d'assumer l'ensemble des charges publiques. Ils ont à mener les activités d'intérêt général, dans le dialogue et la concertation. Par conséquent, il y a de quoi échafauder toute une théorie de l'exercice démocratique dans un contexte islamique sans que cela soit incompatible avec la donne coranique. Bien au contraire, à la lumière de cette lecture, il y a comme une légitimation par le Texte de l'organisation de la cité selon les principes démocratiques et une recherche de la caution morale afin de consacrer la liberté du peuple souverain de présider à sa destinée.

- Néanmoins, le second niveau de lecture, nous recommande, au-delà de cette première interprétation, qu'en vertu de la délégation faite aux hommes quant à la conduite de leurs propres affaires, nous n'ayons même pas à nous référer à ce verset coranique pour étayer la séparation des deux dimensions temporelle et spirituelle. Nous n'avons plus, théologiquement parlant, besoin de nous appuyer sur ce verset, ni sur un autre d'ailleurs, pour établir le principe de laïcité.

Dans le domaine des affaires publiques, ce n'est ni l'adéquation parfaite avec la Révélation ni une opposition résolue à son message qui doit être recherchée. Parce que, tout simplement, nous ne sommes pas dans le même registre épistémologique. Les mondanités du siècle relèvent d'un ordre radicalement différent de celui de la Révélation. Quand bien même celle-ci aurait, aux yeux de certains théologiens conservateurs, pour vocation naturelle, par son contenu moral et

spirituel, de constituer un socle éthique cohérent. Elle décrète des principes généraux pour que les relations entre les êtres soient fraternelles et de bienveillance dans ce bas monde.

L'aspect formel et technique de l'organisation de la cité est une entreprise neutre exclusivement humaine. En présence du Coran, ou même en son absence, elle demeurera, en toute logique, toujours « profane ». Les considérations d'administration étatique seront toujours séculières. Ce second degré d'approche du texte coranique se situe à un autre ordre d'exégèse plus élaborée. Il préconise qu'au nom même du Coran, licence soit donnée aux croyants musulmans de ne pas se référer au discours coranique afin de mener à bien leurs affaires mondaines. Il en résulte qu'il ne doit pas, et ne peut pas, y avoir une doctrine politique qui soit, à proprement parler, purement coranique. Affirmer cela n'est en aucun cas une volonté de minorer la Révélation ni de la marginaliser auprès des croyants, hommes et femmes de foi.

Bien au contraire ce sera la hisser à son statut premier et la resituer dans sa congruence entre l'élévation spirituelle et l'expérience de vie. C'est un message pourvoyeur de sens, d'accent éthique, procédant de l'« inconnaissable », invitant au mystère, mais convoquant l'engagement de l'homme en invoquant sa raison et son intelligence. Ainsi est-ce en toute cohérence que nous annonçons que, en l'occurrence, le rapport à la chose publique est un paramètre areligieux. Nous devons donc le pratiquer en toute liberté sans être enchaînés à une quelconque référence scripturaire. Avec cela, le champ politique doit acquérir définitivement son autonomie pleine et entière. Cette compréhension dans une exégèse moderne consacre définitivement l'islam comme la religion de la sortie de la politique.

4ème table ronde. Vigilance citoyenne et djihadisme – Modérateur Henriette Dau ∴

Henriette Dau ∴ (groupe de travail ADER). Le numérique, la propagande et la radicalisation islamique

Prosélytisme et djihadiste numérique

Constat

A travers des études de cas concrets, il peut être constaté que l'outil numérique est efficacement utilisé pour l'activisme prosélyte de l'islam radical dont l'approche subtile se dissimule derrière des habillages culturels, religieux, ou idéologiques au nom des droits de l'Homme comme en l'espèce dans un cas étudié, le prétexte de lutte contre l'antiracisme et l'islamophobie dissimule un fond de discours antidémocratique, antisioniste et prosélyte par :

- une victimisation de la population musulmane. Le groupe de travail a étudié ce cas sur le « buzz » sur une femme voilée « victimisée » pour un refus d'entrée à l'école maternelle de sa fille alors qu'en fait l'accès lui est juste refusé parce qu'elle est en retard.
- une manipulation politique : « *fake news* », théorie du complot, remise en cause des informations publiques, désinformation, voire « négationnisme ».
- des accusations systématiques à l'encontre de toute critique portée à l'égard de la religion ou la communauté musulmane.

Cette activité numérique à travers différents discours sur le Net et messages orientés échangés, intègre l'assise juridique d'un Etat de droit mais en exploite les limites de notre système juridique basé sur les libertés individuelles et d'expressions, issues d'une construction politique historique méconnue ou occultée à dessein comme la laïcité créée face au christianisme et pas contre les musulmans. Cependant, aujourd'hui, notre système tolérant présente quelques failles pour contrer l'expansion de l'usage abusif des actions islamistes politiques sectaires sur le Net.

Objectifs

Cette stratégie d'influence et de manipulation par les outils numériques a pour but de rallier la jeunesse à la cause islamiste et d'approfondir les clivages, d'exploiter les vulnérabilités, de recruter.

- Sur le Net, (sites *Web*, messageries, médias sociaux) se trouve une pléthore de discours et vidéos revendicatives pseudo humanitaires, ou démocratiques voire égalitaires, dont le réel objectif est de retourner une partie de la population contre les valeurs républicaines de liberté, égalité et fraternité. Ainsi, l'espace des banlieues constitue avant tout le terreau de l'expansion des idées y compris les mosquées (les mosquées «hors circuits» et/ou les mosquées «*off*»), les écoles, les prisons et les associations locales pour impacter l'échelon municipal. MAIS le prosélytisme numérique permet d'atteindre à peu de frais, partout, toutes les couches sociales (et pas seulement des musulmans puisqu'il aide à la conversion), à toute heure et en tout lieu. Daesh a ainsi produit plus de 850 films diffusés par internet en 11 langues.
- Par le clivage, ce discours recherche à faire émerger une seule communauté musulmane rassemblée activement ou passivement autour de l'idéologie islamiste :
    - Un clivage de premier niveau au sein même de la communauté musulmane en

cherchant à convaincre les musulmans dits « modérés » sur la base d'instrumentalisation de certains actes islamophobes pour certains avérés (mais encore une fois instrumentalisés), d'autres non, d'où la force du discours et sa pénétration dans les consciences et les esprits des musulmans en France ou à l'étranger (afin de discréditer la France à l'étranger). Le fait de traiter les modérés qui n'adhèrent pas à l'islamisme radical de mécréants complète ce façonnage de la communauté musulmane.

- Un clivage de deuxième niveau : entre la communauté musulmane et le reste de la communauté française. Ce clivage s'appuie par un discours beaucoup plus structuré qui se base sur une sémantique des droits de l'Homme répandues et admises**.** Sur la scène internationale, les propos sur le Net discréditent la République française en utilisant la communication numérique pour démontrer un rôle présupposé d'une France, montrée sous un angle impérialiste, où serait mené un racisme d'Etat. Surfant sur des contentieux historiques larvés et préexistants (franco-algérien, palestinien, islamophobie, …), les sujets d'actualité sont orientés de manière à légitimer leur discours, à démontrer aux communautés musulmanes que la France n'est pas une puissance amie. Ce discours sert de première étape à une adhésion, puis un recrutement autour de causes communes, avec une recherche de convergence des luttes, sur diverses causes communautaires et alimente la division sur des thématiques communautaires, préparant le terrain à d'autres choses desservant les valeurs républicaines, creuset universel d'une France unie et indivisible.

- L'usage maîtrisé des outils numériques permet au radicalisme islamique de **cibler** facilement une large population de jeunes ou en recherche d'idéal :
  - Les 12-20 ans, moins instruits, adolescents de tous les milieux (et pas seulement des musulmans), peu matures, en rébellion ou encore des délinquants inadaptés socialement**,** en jouant sur **l'émotion** et un **sentiment de rejet**, avec des effets qu'on peut qualifier d'instantanés/ immédiats : violence physique gratuite, violence verbale, rejet des élites, de l'autorité, des enseignants, et rejet de tout discours émanant de personnes reproduisant des codifications autres « qu'islamo- banlieusardes ». Même si les banlieues constituent un terreau propice au développement de certains discours islamistes, on constate de plus en plus cette pénétration dans des villes à taille moyenne.
  - Les 20-30 ans plutôt instruits (bac +2 à bac +5 et au-delà) le plus souvent en échecs professionnels, sans la moindre perspective ou espoir professionnel (des échecs professionnels certes basés sur des questions de discriminations religieuses mais aussi sociales, territoriales et de codification culturelles, voire linguistiques). Mais l'approche de ce type d'activistes axe essentiellement leurs discours sur la discrimination religieuse car la plus **clivante**, en s'appuyant sur le contexte international et la montée d'une base électorale d'extrême droite d'une part, et un discours laïque perçu et ressenti globalement comme islamophobe d'autre part.

Actions

Pour atteindre ces objectifs, les groupes islamistes radicaux occupent la scène médiatique numérique, en faisant du buzz avec des vidéos sur Youtube, les réseaux sociaux et les cyber-médias, afin d'étendre un réseau d'adhésion. Leur prosélytisme sur le Net permet un **activisme numérique large, peu coûteux et efficace** par :

- la diffusion d'excellents films héroïques et humanitaires mais aussi de massacres locaux, qui sont actualisés régulièrement et diffusés en qualité « hollywoodienne », en nombre et en plusieurs langues.
- Le recrutement sur les réseaux sociaux, amplement utilisés pour échanger et rediffuser exponentiellement des films, des photos et de la propagande.
- La collecte de dons en ligne sous des prétextes humanitaires faite par des moyens de paiement faciles par cartes bancaires.
- Le piratage, le sabotage et les cyberattaques comme celle contre TV5 Monde revendiquée par un groupe djihadiste.

Stratégie de contre-action

Constat

Pour **contrecarrer cet activisme numérique**, les citoyens, parents, enseignants et autorités non aguerris, se sont trouvés initialement dépassés :

- Les **enseignants** et les **parents** ne possédaient **pas de cyber culture à enseigner aux jeunes** non matures, surfant sur le Net sans aucun recul ;
- Les **autorités républicaines tolérantes** et respectueuses de la liberté d'expression n'ont pas, au début, empêché la diffusion numérique de cette propagande,
- les **élus locaux** très proches de leur électorat ont cédé aux doléances apparemment minimes des communautés (repas, piscines, espaces, associations, subventions …) et n'ont **pas vu venir les nouvelles tactiques de communication médiatiques** consistant à filmer les incidents pour diffuser la partie servant leur discours.

Les activistes virulents, déterminés, au fait des nouvelles technologies, ont pris par surprise et sans défense républicaine, **une avance certaine sur le terrain du Net et de la maîtrise des outils numériques,** parfois très simples comme l'utilisation d'un téléphone portable pour filmer un incident préalablement provoqué ou profitant de situations ambiguës.

Objectifs

Face à ce retard voire à l'inertie de la contre-action numérique républicains, la situation requiert une dynamique salutaires démocratique nécessitant de :

- **Sensibiliser l'opinion publique et politique**, en dépassant les divisions politiques sur ces questions en faisant un bloc républicain.
- **Démontrer les intentions réelles, masquées ou cachées**, de ce type d'activismes islamistes en révélant les ambiguïtés des discours sur le Net.
- **Former les élus locaux** et les enseignants à la gestion des incidents :
  - utiliser par la communication sur le Net
  - filmer les conseils municipaux à risques
  - levier juridique pour évacuer un conseil municipal perturbé par des activistes.
- **Développer la capacité mobilisatrice républicaine de la société civile sur le Net** comme l'initiative de cette jeune Anglaise sur le Net avec « ***in my name*** » (pas en mon nom) **#NotInMyName** qui a généré plus de 50 000 tweets avec des simples vidéos individuelles par selfy avec un téléphone portable, incorporée sur You Tube et les réseaux sociaux. C'est par cette formule que les jeunes britanniques musulmans se sont

mobilisés contre les attentats.

- **Favoriser le développement d'associations républicaines d'éducation** sur le Net et d'apprentissage au discernement et à la maîtrise des réseaux sociaux.

Actions

- **Lutter contre la propagande** peut passer par le contre discours (l'Etat ferme les sites et les comptes messageries de ceux qui font de la propagande) :
  - veiller, être vigilant sur l'entourage personnel et l'environnement professionnel.
  - signaler des contenus dangereux sur Internet, notamment pour contrer le djihadisme sur le web **https : //www.internet-signalement.gouv.fr** (Pharos)
- **Engager un contre discours anonyme et citoyen**
  - mobiliser en sciences du langage une argumentation permettant de déconstruire la propagande djihadiste. Il s'agit essentiellement d'acquérir des éléments de langage et d'argumentation issus de la connaissance du discours djihadiste.
- **Contre discours républicain**
  - laïcité
  - égalité homme-femme
  - refus des dogmes : pensée libre
- **Lutter contre le recrutement** :
  - observer les changements comportementaux de l'entourage, (signe de radicalisation) et les activités associatives dévoyées.
  - signaler au numéro vert du Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation (CNAPR) **0800 00 56 96**.
- **Lutter contre le financement :**
  - dénoncer l'habillage humanitaire des demandes de contribution sur Internet.
  - refuser de faire des dons pour des causes obscures sous couvert de bienfaisance non avérée.
- **Lutter contre les cyber-attaques :**
  - être sensibilisé à la cyber sécurité ;
  - connaître et appliquer les règles de sécurité informatique à ses équipements personnels et professionnels : installer antivirus, pare feu, aucune clé USB inconnue, ne pas cliquer sur des liens ou des pièces jointes d'origine méconnue et ne pas acheter ou accepter des gadgets interconnectés suspects ;
  - développer une cyberculture citoyenne en commençant par les parents et enseignants, comme le montrent les « *fake news* » aujourd'hui pour prendre du recul sur les informations sur le Net et ne pas croire qu'un enfant calmement assis devant un ordinateur n'est pas en danger comme il pourrait l'être en traînant dans les rues la nuit.

Ange de Saint A∴ (groupe de travail ADER). Radicalisation et dé-radicalisation en prison : quelles solutions ?

Cadre de la sureté pénitentiaire

Je vais exposer ici les résultats du groupe de travail de l'Association Défense et République qui a œuvré pendant deux ans sur le thème de la radicalisation et de la dé radicalisation en prison.

J'ai désormais coutume de débuter mes interventions sur ce thème en ayant une pensée émue pour notre regretté Frère Bernard Verlhac, dit « TIGNOUS », dessinateur au magasine *Charlie Hebdo*, assassiné lors des attentats de janvier 2015. J'avais eu le plaisir de le côtoyé sur nos colonnes et, une fois, de le raccompagner jusqu'à son domicile.

Et c'est ce qui a été à l'origine de mes travaux sur cette thématique.

Car, à la même époque, mes pérégrinations professionnelles m'avaient donné l'occasion de voir évoluer en détention l'un des frères KOUACHI, qui allait quelques années plus tard, assassiner notre Frère Bernard Verlhac, à quelques rues de l'endroit où je me trouvais justement au moment même de l'attentat.

Dès lors, je me suis posé deux questions : la première étant « comment aurais-je pu imaginer que le détenu KOUACHI assassinerait un jour notre Frère ? » et la seconde : « qu'est-ce que nous aurions pu faire au sein de l'administration pénitentiaire pour éviter cela ? ». Cette dernière question était d'autant plus prégnante qu'au moment de l'assassinat, j'étais en poste au sein de la direction de l'administration pénitentiaire (c'est à dire au sein de la direction générale de cette administration, en quelque sorte). Je ressentais de fait comme une part de responsabilité …

Je voulais comprendre et essayer de dégager des pistes de solutions. « De fil en aiguille », mes travaux m'ont conduit à plancher à plusieurs reprises sur ce sujet.

Plus tard, l'Association Défense et République m'a proposé de présider un groupe de travail composé d'experts de haut niveau ayant une réelle connaissance concrète de la prison afin d'entreprendre des recherches dans la double perspective de formuler des solutions à visées opérationnelles et de préparer le présent colloque.

Ce travail a fait l'objet d'un rapport de près de soixante-dix pages, dont je vais à présent vous livrer la substantifique moelle.

Mais au préalable, je souhaiterais faire une mise au point d'ordre terminologique : en effet, tout au long de mon propos, les termes « radicalisation » et « dé-radicalisation » sont à entendre, pour le premier, au sens de « légitimation de l'action violente » et, pour le second, au sens de « désengagement de cette légitimation ».

Les mesures clés pour dé-radicaliser dans les prisons

Développer les méthodes de dé radicalisation

La première question traitée par le groupe de travail a été :

« Comment dé-radicaliser en prison (sous-entendu : quelle méthode utiliser ? Et quelles peuvent-être les limites de cette méthode ?) »

Il est impératif de tenter de dé radicaliser les personnes détenues incarcérées pour des faits d'association de malfaiteurs liés à une entreprise terroriste, et plus largement, de tenter de dé radicaliser toutes les personnes détenues radicalisées.

Ceci s'avère primordial pour deux raisons. D'abord parce que les personnes radicalisées risquent de « contaminer de leur idéologie mortifère » les détenus qui ne le sont pas encore, et

ensuite parce qu'il ne faut pas oublier que les personnes radicalisées, comme toutes les personnes détenues, ou presque, sortiront un jour de prison. Dans les deux cas (prosélytisme à l'intérieur des prisons ou sortie des personnes radicalisées), il s'agit de « bombes à retardement » qu'il faut absolument désamorcer.

Toutefois, de l'aveu même des chercheurs en charge des programmes de dé radicalisation, on maîtrise encore assez mal aujourd'hui les tenants et les aboutissants de la dé radicalisation. Pour le dire autrement, on ne sait pas vraiment dé radicaliser. Pour prendre une métaphore médicale, on peut dire que l'on ne sait malheureusement que « soigner le mal » mais qu'on ne sait pas comment le « guérir ». Et ce, même si l'on observe « quelques cas avérés de guérison ».

Il ne s'agit pas pour autant d'un combat perdu d'avance. Car, pour citer Bertolt Brecht, « Certes, celui qui combat peu perdre, en revanche celui qui ne se bat pas a, quant à lui, perdu d'avance. » Des expérimentations et des résultats sont obtenus, ici et là, en matière de déradicalisation dans les prisons. Mais ces résultats sont encore très incertains et très épars.

Malheureusement, le ministère de la Justice a décidé depuis le second semestre 2016 de faire primer l'évaluation de la radicalisation sur le développement et la mise en œuvre de programmes de dé radicalisation. En faisant cela, il a, de fait, acté la répartition dans des secteurs de détention ordinaires la majorité des personnes détenues radicalisées. Ce qui est, selon moi, tout le contraire de ce qu'il fallait faire car ces derniers risquent de propager leur idéologie au sein des détentions.

Le plan de lutte contre la radicalisation présenté par le gouvernement en février 2018 augmente fort heureusement le potentiel de détection de la radicalisation et le nombre de places spécifiques. Mais, ils ne prennent pas suffisamment le contrepied des mauvaises décisions prises auparavant.

La majorité des personnes détenues identifiées comme radicalisées continuent d'être mélangées aux autres personnes détenues, avec tous les effets que cela peut produire ...

Des programmes d'accompagnement et de suivi de la réinsertion sociale à la sortie de prison des personnes détenues radicalisées sont certes en développement, comme par exemple le programme « Recherche et intervention sur les violences extrémistes », qui a récemment fait l'objet de l'attribution d'un marché public -il s'agit-là d'un sursaut pour essayer de faire face aux nombreuses sorties à venir des premiers condamnés affiliés à DAESH- mais d'une manière générale, les moyens et les méthodes déployées demeurent très en deçà des besoins.

Créer des établissements pénitentiaires spécialisés

La deuxième question traitée par le groupe de travail a été :

« Faut-il créer des établissements pénitentiaires spécialisés dans la prise en charge des personnes détenues radicalisées ? »

Les établissements pénitentiaires sont très majoritairement sur-encombrés. Dans ce contexte, l'incarcération de personnes détenues radicalisées engendre un important risque de développement du prosélytisme islamiste au sein des détentions. Par voie de conséquence, cela augmente le risque terroriste, puisque les détenus radicalisés « contaminent » de leur idéologie politico-religieuse extrémiste les autres personnes détenues.

Une comparaison avec le secteur hospitalier permet de comprendre l'impérieuse nécessité de créer des structures spécifiques à la prise en charge des personnes radicalisées. On crée dans les grands hôpitaux des services et des structures dédiées à la prise en charge de telle ou telle maladie. C'est notamment le cas pour les pathologies contagieuses. Le principe de réalité permet de comprendre sans peine cette nécessité d'ordre à la fois pragmatique, technique et

logistique. Mais ce qui semble évident dans le domaine hospitalier suscite réserve et contestation s'agissant de la prise en charge des personnes détenues radicalisées.

Dégager rapidement des places de prison pour incarcérer les terroristes

La troisième question traitée a été :

«Comment dégager rapidement des places de prison pour incarcérer les personnes détenues radicalisées ?»

Construire une prison prend beaucoup de temps. De l'élaboration du projet, à la livraison du programme, la construction de nouveaux établissements pénitentiaires nécessite une petite dizaine d'années. Si l'on ne trouve pas de solutions intermédiaires, ouvrir des établissements pénitentiaires dédiés à l'incarcération des personnes détenues radicalisées ne pourraient donc se concevoir que sur cette échelle de temps : dix ans.

Il semblerait dès lors approprié de dégager plus rapidement des places de prison qui permettent d'incarcérer séparément des autres détenus les personnes radicalisées.

C'est pourquoi il faudrait réorganiser les modalités d'incarcération des « petits délinquants », en créant des structures d'hébergement intermédiaires aux maisons d'arrêts. Ces structures seraient très largement orientées vers la réinsertion socioprofessionnelle des détenus, afin de mieux lutter contre la récidive, dans un esprit d'ordre et de discipline. Une grande partie de la gestion de ces établissements pourraient-être confiée au secteur privé, tout en restant sous le contrôle resserré de l'administration pénitentiaire. Ces structures pourraient-être dirigées par un officier pénitentiaire, par exemple.

Dégager ainsi des places de prison pourrait permettre de vider tout ou partie de certains établissements pour les dédier à l'incarcération des personnes détenues radicalisées.

Appliqué à grande échelle, ces dispositions pourraient du même coup régler le problème de la surpopulation.

Continuer à améliorer le renseignement pénitentiaire

La quatrième question traitée par le groupe de travail a été :

« Comment donner au renseignement pénitentiaire la place et le rôle qui lui reviennent dans la communauté du renseignement français, afin de lutter plus efficacement contre la radicalisation islamiste ? »

Le renseignement pénitentiaire est une compétence dont le ministère de la Justice s'est doté assez récemment au cours de son histoire. En effet, l'élévation brutale du risque terroriste islamiste a conduit l'administration pénitentiaire à – enfin ! - réorganiser dans des proportions considérables ses services de renseignement.

Parallèlement, le bureau central du renseignement pénitentiaire ainsi créée a intégré le deuxième cercle des services de renseignement français. Il faut reconnaître qu'un effort important a été réalisé au cours de ces dernières années, notamment depuis les attentats de 2015. Cet effort permet de beaucoup mieux repérer et de beaucoup mieux relayer vers les services de Police la radicalisation des personnes détenues.

Notons que la collaboration est très bonne avec les services de Police en matière de renseignement, surtout sur ces sujets.

Le Renseignement pénitentiaire est passé d'une logique de simple collecte, qui était, avouons-le assez restreinte et très imparfaite, à une logique de collecte et d'analyse beaucoup plus performante.

Mais il reste encore un certain chemin à parcourir pour développer l'efficacité de ces services jusqu'à atteindre celui des autres services de renseignement, et pour leur permettre de prendre toute la place qui leur revient dans la communauté du renseignement français.

Il s'agit ici d'un enjeu crucial dans la lutte contre le terrorisme islamiste.

Les mesures complémentaires pour une réponse globale

Instiller un « contre discours » grâce aux activités en détention

La cinquième question traitée par le groupe de travail a été :

Comment faire passer progressivement un contre-discours grâces aux activités socio-culturelles, sportives, de travail et de formation en détention ?

Les activités socioculturelles, sportives, de travail et de formations offertes aux personnes détenues constituent comme autant de vecteurs de diffusion des valeurs républicaines et démocratiques.

Elles peuvent constituer une sorte de « cheval de Troie » qui permet d'accéder à la part d'humanité qui subsiste en creux chez chaque personne détenue radicalisée. La pratique de ces activités, dès lors que celles-ci sont savamment orchestrées, peut permettre de fissurer les remparts idéologiques à l'intérieur desquels se reculent les personnes radicalisées.

Si elles sont encadrées avec le souci de diffuser méthodiquement et habilement les valeurs républicaines et démocratiques, ces activités peuvent permettre de faire passer implicitement, mais de manière très efficace un contre discours indispensable à la lutte contre la radicalisation en prisons. A cet égard, tout, ou presque, reste à faire pour exploiter le potentiel de médiation d'un contre discours que ces activités contiennent ...

Faire une place à la Justice réparatrice (méthode restaurative)

La sixième question traitée par le groupe de travail a été :

« Y a-t-il une place pour la Justice réparatrice, et plus précisément pour la Justice restaurative, dans la lutte contre la radicalisation violente en prison ? »

La Justice restaurative est une innovation judiciaire et sociale visant à restaurer le lien social entre victimes d'infraction, auteurs et collectivité. Lorsqu'elle fonctionne, cette méthode donne des résultats remarquables en matière de résilience.

Cette méthode consiste à instaurer à instaurer un dialogue entre des victimes d'un certain type de faits et des auteurs de ce même type de faits (et non pas les victimes avec leurs « bourreaux »). La réussite de cette méthode repose en grande partie sur la qualité de la préparation et de l'accompagnement des protagonistes.

Cette méthode pourrait, dans certains cas et sous certaines conditions, être utilisée dans les dispositifs de lutte contre la radicalisation en prison. Des expérimentations sont en cours d'élaboration.

La Justice restaurative s'inscrit dans le champ plus large de la Justice réparatrice, dont on retrouve les origines jusque dans l'antiquité et dans diverses cultures civilisationnelles réparties aux quatre coins du monde.

Prévenir la radicalisation en prison grâce à des actions citoyennes

La septième et dernière question traitée par le groupe de travail a été :

« Dans qu'elle mesure la société civile (et donc la Franc-maçonnerie), peut contribuer à la prévention de la radicalisation grâce à la mise en place d'actions citoyennes dans les prisons ? »

Ne serait-ce que sur le simple plan quantitatif[11], l'administration pénitentiaire peine à contenir le phénomène de la radicalisation dans les prisons, comme le démontre d'ailleurs le rapport sénatorial en date de février 2017 portant sur le *« désendoctrinement, désembrigadement et la réinsertion des djihadistes »*. Une lutte plus efficace contre ce phénomène pourrait résider dans un partenariat associatif qui permettrait de recourir à des interventions de la société civile avec pour objectif de dispenser des actions de prévention de la radicalisation, telles que des conférences, des ateliers de médiations et des groupes de parole ayant pour but de promouvoir les valeurs républicaines et démocratiques.

Il s'agirait donc de créer un réseau d'associations qui interviendrait pour réaliser des actions de prévention dans les prisons.

Trois réflexions sous-jacentes nous ont effectivement amené à faire émerger cette idée de création d'un réseau d'association ayant le but que nous venons de formuler.

1. Qu'est-ce que les Francs-Maçons pourraient faire pour contribuer à la lutte contre la radicalisation en prison ? Réponse : s'organiser à l'échelle nationale, voire internationale, pour apporter leur contribution.

2. Quel est le domaine de prédilection des Francs-Maçons qui pourrait-être utile pour faire face à la menace de radicalisation islamiste ? Réponse : la promotion des valeurs humanistes, démocratiques et républicaines.

3. Qu'est-ce que les Francs-Maçons font le mieux ? Réponse : débattre et transmettre leurs valeurs ?

Conclusion

Nos travaux nous ont permis d'acquérir la conviction que les solutions actuellement mises en œuvre par le ministère de la Justice sont malheureusement insuffisantes.

Cet état de fait ne peut malheureusement que conduire à des résultats catastrophiques car nous ne déployons pas d'efforts suffisamment adaptés en matière de prévention de la radicalisation, ni en matière de dé-radicalisation dans les prisons.

Entre, d'une part, le manque de moyens pour prendre en charge correctement les personnes détenues radicalisées, d'autre part, le risque de propagation de l'idéologie radicale islamiste qui en découle, et enfin, les sorties à venir des premiers condamnés pour « association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste » affiliés à daesh, il est à craindre que l'effet criminogène inhérent aux établissements pénitentiaires ait de redoutables conséquences sur la sécurité publique dans les mois et les années à venir …

Des solutions existent cependant. Nous venons d'en faire la démonstration ...

[11] - Rapport Sénatorial en date du 22 de février 2017.

Franck Pavero. La lutte contre le cyber-djihadisme

Officier Télécom Défense et Guerre Electronique

Tout d'abord, je précise que mes propos concerne bien le cyber- djihadisme et non pas le djihadisme au sens large, qui ne relève pas forcément des mêmes principes ni des mêmes méthodes.

Période initiale cyber-djihadisme : Faire le djihad (la guerre sainte) à l'aide des nouvelles technologies :

Quels sont les outils du cyberdjihadisme ?

a) djihad 1.0 : Web et sites internet.

b) djihad 2.0 : Forums et messageries (MSN, SMS, Telegram…)

c) djihad. 3.0 : Réseaux sociaux (facebook, Instagram,…)

d) djihad 4.0 : Internet des objets : cyber terrorisme : attaquer les objets interconnectés, industriels ou non, avec des vues destructrices voire létales.

Quels sont les objectifs de cette propagande ?

a) La propagande (sites web, médias, vidéos) et les instructions (messagerie)

b) Le recrutement (sites web, applications chiffrées, messagerie, médias)

c) La levée des fonds, via le pillage numérique, la menace et le racket (physique et numérique), l'appropriation illégale des économies et des richesses des territoires et des espaces numériques.

d) Sabotage à distance, destruction des espaces physiques sous contrôle numérique, cyber-terrorisme de destruction, voire létal.

Aujourd'hui que représente le cyber-djihadisme ?

On assiste à une rupture générationnelle importante au sein des nébuleuses terroristes et djihadistes. **La défaite militaire et territoriale de daech a modifié le paradigme, y compris sur les nouvelles technologies** :

- Le développement de moyens et d'organisations *low-cost* (production audio-visuelle plus *light*, capacité logistique et cyber-terrorisme réduite…)
- Des actions d'influence plutôt que des attaques directes (réseaux sociaux, vidéo YouTube, cyber médias, dissémination internationale parfois/souvent opportuniste, plus de base arrière logistique, sites de communication et de consignes à distances, etc…).
- Le développement de nouvelles fonctionnalités pour compenser l'affaiblissement structurel de daech :
  - le recrutement sur les réseaux sociaux, amplement utilisés pour échanger et rediffuser exponentiellement des films, des photos et de la propagande.
  - la collecte de dons en ligne sous des prétextes humanitaires fait par des moyens de paiement faciles par cartes bancaires.
  - passage en *underground* (*dark-web*) de certaines activités auparavant plus visibles sur le Net.
- La transformation de daech et du cyber califat en organisation disséminée, moins pyramidal et similaire au concept de déstructuration d'Al Qaida des années 2000.

Que devons-nous faire ? Agir, c'est-à-dire…

- Lutter contre la propagande en construisant un contre discours républicain et mobilisateur
- Lutter contre le recrutement : cela signifie être vigilant
  - Observer les changements comportementaux de l'entourage, les signes de radicalisation et les activités associatives dévoyées, signalement auprès des services de l'Etat.
  - Surveiller les réseaux sociaux et le *darkweb*. La rupture générationnelle concerne aujourd'hui également beaucoup d'adolescents et d'adultes « connectés ».
- Lutter contre le financement, action déjà évoquée en ajoutant qu'il faut aussi neutraliser les avoirs financiers, mobiliers et immobiliers des djihadistes ou sympathisants « avérés ».
- Construire une « cyberculture » de la sécurité des populations. Cela conduit à enseigner les risques cybercriminels, cyber-terroristes, leur illégalité, et leurs conséquences sur les personnes, les biens et les sociétés en général, sensibiliser sur les réactions et les comportements nécessaires pour faire face à ces risques. Cette action implique la coopération avec l'Education nationale pour former et sensibiliser dès le plus jeune âge. Il faut impliquer également les parents – ils sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants - via le système éducatif.
- Lutter contre les cyber-attaques. Cela signifie connaître et appliquer les règles de sécurité informatique à ses équipements personnels et professionnels (anti-virus, pare feu, aucune clé USB inconnue, ne pas cliquer sur des liens ou des pièces jointes d'origine méconnue et ne pas acheter des gadgets interconnectés suspects.
- Développer la lutte spécifique contre les intégrismes et le djihadisme, en multipliant les « cyber-patrouilles » par les forces de l'ordre (Police, Gendarmerie, Service de renseignement, etc…).

En conclusion, il faut également rester très vigilant face aux manipulations qui peuvent être faites (volontairement ou non). Exemple : TV5 Monde, où les auteurs réels ont immédiatement placé un drapeau du Cyber Califat sur le site de média Télé lors de l'attaque, alors que le Cyber Califat a été rapidement mis hors de cause par les spécialistes…

Il existe toutefois un élément de différenciation systématique entre les populations djihadistes et les humanistes que les Francs-Maçons se devraient de représenter dans les valeurs ; il s'agit de l'Amour de l'Homme. Les individus djihadistes considèrent toujours dans les faits réels que l'Homme n'a aucune valeur.

Je termine mon propos en indiquant qu'à mon sens si dans les textes, la République se doit de protéger les individus, une Franc-Maçonnerie digne des valeurs qu'elle défend, se doit, elle, de protéger l'Homme et l'Humanité.

Questions de la salle

Question : La France n'est pas composée d'une seule identité. Chacun est un être multiculturel. Je refuse qu'on m'assigne une identité fixe. C'est un processus jamais fini. Même au sein d'une famille, il y a plusieurs identités, héritages culturels et religieux de chacun. Certains font baptiser leur enfant pour des raisons familiales plutôt que religieuses personnelles. De même, certains font le ramadan pour des raisons familiales plus que religieuses. Nous sommes des êtres complexes, multiples et singuliers co-existant dans l'être. L'enseignement doit conduire l'élève à faire ses choix librement.

Question (Président d'une commission éthique) : Bon colloque avec des propositions mais existe-t-il une volonté politique et étatique de répondre à cette menace ?

Franck Pavero

La volonté politique évolue avec le temps, mais avec retard, par réaction, et non pas en anticipation face à une situation (selon le principe de l'action et de la réaction). Monsieur Le Drian, alors ministre de la Défense, a été le premier à oser écrire dans son livre blanc que la France disposait d'une capacité offensive de cyberdéfense. Une décision politique a été prise de faire systématiquement et immédiatement fermer les sites Internet djihadistes. Cependant, les décisions sont prises tardivement, uniquement lorsque la situation l'impose et tant que la situation ne l'exige pas impérativement, aucune décision n'est prise. L'anticipation n'est pas à la hauteur, mais la volonté politique évolue également aujourd'hui avec la nécessité.

Aurélien Marq

L'islam humaniste est en construction. L'engagement politique vient avec le temps. Si le choix c'est la Rolex à 50 ans ou la Kalachnikov à 20 ans, cela paraît très limité et ne donne pas du sens à la vie. Le sens, c'est l'engagement et l'exemple de l'engagement. Il ne peut pas être décidé par l'Etat. L'Etat peut créer un espace qui le permet mais ne peut l'ordonner.

Entre un recruteur djihadiste qui est bénévole, qui travaille 24h/24h, 7 jours sur 7, y compris par du harcèlement, qui est prêt à donner sa vie ou sa liberté si on le met en prison ; et à côté de ça un fonctionnaire qui est payé pour faire un contre-discours mais pas après 17h30 et pas les week-ends et RTT, devinez à qui un ado va donner de la crédibilité, quel que soit le fond de leur discours ?

La seule réponse est l'engagement citoyen par le don de soi même. Si la volonté politique reste fondamentale, elle ne peut pas tout. Il faut montrer et démontrer par l'exemple qu'il y a d'autres causes qui méritent qu'on y consacre sa vie. L'exemplarité de chacun est fondamentale. Le discours de dé crédibilisation de la violence ne tient pas non plus, car il y a des causes qui nécessitent une réponse violente comme l'ont démontré les résistants de la dernière guerre mondiale.

Dire « la violence c'est vilain » c'est infantilisant. Il convient de réfléchir sur une éthique de la violence. Il y a des policiers, des gendarmes et des militaires qui réfléchissent sur l'emploi de la violence et la légitimation de l'emploi de la force. Sans refuser ou nier les fondements et les choix d'un jeune de défendre une cause, il vaut mieux l'amener à réfléchir jusqu'où cette cause légitime sa violence.

Ange de Saint A∴

D'un point de vue philosophique institutionnel, il n'existe que deux formes de violences :

- la violence légitime exercée par l'organe décisif étatique investi de ce seul usage dans le but de protéger sa population et l'intérêt général, qui doit être proportionnée en démocratie.

- la violence illégitime exercée en dehors de la précédente.

Sur la volonté politique et l'anticipation tirée d'une expérience dans mes souvenirs de jeune Franc-maçon, j'ai écouté Michel Leclerc, ancien bâtonnier, sur le sujet de la suppression du juge d'instruction. Il développait une théorie sur notre système judiciaire sociétal qui a tendance à privilégier l'ordre immédiat sur une justice idéale. Il appuyait son discours en comparant les moyens attribués à la chancellerie allemande et ceux dérisoires attribués à la justice française, dont les prisons ne font appel qu'à un quart de ce budget avec pourtant 70 % du personnels employés par la justice en France. Nos députés n'allouent à notre pauvre justice que le minimum, juste pour réprimer la petite délinquance qui gêne le commerce et la sécurité publique, mais pas plus car nos élus ne souhaitent pas une justice efficace de plus haut niveau qui pourrait les atteindre. Pour preuve aujourd'hui, l'engorgement des tribunaux et la surpopulation en prison, ce qui favorise d'ailleurs la radicalisation en prison sans moyens dignes de les traiter et les isoler.

Question (un Franc-maçon dont le fils militaire a été radicalisé).

Mon fils a été recruté sur un terrain de *foot*, on l'a isolé de sa famille, logé chez des copains, tous les ponts ont été coupés depuis trois ans. J'ai appelé le numéro assigné au signalement mais comment aider les parents dans leur désarroi ???

Franck Pavero

Tu n'es pas seul à qui cela arrive, un Frère Franc-maçon et gendarme aujourd'hui dans la salle a vécu le même problème. Il existe aujourd'hui au sein de l'institution des organes pour gérer ce genre de problème. Ce qu'il faut, c'est détecter le plus tôt possible les premiers symptômes, avant qu'il ne soit totalement isolé de sa famille, comme dans le phénomène sectaire.

Les conseils que je peux donner :

- identifier les signes de changements comportementaux avant la radicalisation.
- Etre vigilant sur la transformation comportementale de quelqu'un qui est souvent cachée, pernicieuse ou anodine (ne plus manger en famille, ne plus toucher quelqu'un, ne plus parler à une femme, etc ...). C'est le différentiel de comportement qui doit alerter. Il faut informer familles et enseignants sur les signes à surveiller.

Réponse du Frère gendarme présent dans le Temple

Avec la parole et l'amour des hommes on peut transformer les jeunes et soutenir les familles. Par un travail de formation avec des associations comme avec ADER qui m'a aidé, les Francs-Maçons peuvent réussir ce combat.

Question. Dans ce colloque, nous n'avons pas évoqué deux sujets : les collectivités locales et l'entreprise.

Président d'ADER.

Je pense que les élus ont les moyens d'intervenir dès lors qu'ils ne se laissent pas tenter par des objectifs électoralistes : ainsi, les « aménagements raisonnables » doivent être dénoncés : pas d'heures de piscine réservées aux femmes, non aux femmes voilées dans l'administration ou l'Education nationale, non aux horaires aménagés pour exercer son culte lors des heures de travail ou de service... Parce que finalement, le meilleur allié de l'islamisme radical est l'électoralisme qu'il soit de gauche ou de droite.

Une autre question concerne les entreprises. Nous pouvons constater l'entrisme considérable de l'islamisme dans les entreprises, via des comités d'entreprises. Le comité d'entreprise de

Peugeot Poissy a fermé parce qu'il a financé, sur son budget, le pèlerinage à la Mecque. Une prise de conscience dans ce domaine est nécessaire.

Conclusion par le président d'ADER

Pour répondre aux deux dernières questions sur les collectivités locales et la radicalisation dans l'entreprise, nous n'avons pas travaillé sur tous les thèmes, la radicalisation dans le monde du travail et l'entreprise a été traitée dans le groupe de « cyber djihadisme ». Le travail n'est achevé.

ADER travaille sur ces thématiques depuis deux et demi. Vous vous êtes bien rendu compte, mes FF.°., mes SS.°., de la complexité du sujet. Ainsi, l'entreprise face à l'islamisme radical est devenue un sujet de préoccupation. Des entreprises de formation professionnelle sensibilisent les entreprises au fait religieux qui peut ne pas de limiter à l'islamisme.

Sur la question des élus, c'est un sujet que nous n'avons pas du tout abordé. Cela peut être un objet d'étude futur. En effet, il peut y avoir cette approche électoraliste que tu as évoquée. Pour être élu, il faut avoir des voix, et j'irai plus loin, influencer des votes à partir de l'étranger devient aussi un sujet. Cela concerne-t-il le fait religieux ? Sans doute oui, dès lors que la religion s'associe à un projet politique, donc à la prise du pouvoir par les urnes.

A la limite, par le jeu des élections, transformer pacifiquement notre société de l'intérieur n'est-ce pas acceptable puisqu'il s'agit du choix démocratique d'une majorité qui pourrait se révéler ? cependant, dès lors, qu'il s'agit de transformer ce qui a été, de modifier l'équilibre existant dans une société démocratique, est-ce acceptable au nom d'une certaine forme de relativisme ? Ce sont donc des problématiques extrêmement sensibles que nous n'avons pas encore abordées, non pas parce que nous ne voulions pas les aborder mais parce que nous n'avons pas eu le temps de le faire.

Alors, pour conclure, je vous remercie d'avoir tenu jusqu'à 17 heures ce soir pour un colloque qui était long, un samedi, malgré les gilets jaunes. Vous avez pu arriver jusqu'à nous, c'est bien ! Ma conclusion va être assez brève. J'ai écouté tout ce qui a été dit et vais tâcher d'en faire une synthèse aussi proche que possible des échanges de ce jour.

D'abord, quelle est mon impression sur cette journée. Il y a une question que je ne me pose plus maintenant mais je vous la pose à vous : « Sommes-nous en guerre ? », car finalement de quoi avons-nous parlé depuis ce matin, sinon une situation de guerre. Pas une guerre militaire mais une guerre idéologique, une guerre des esprits, finalement une guerre de sociétés. L'adversaire veut changer notre société de l'intérieur.

Quelques documents peuvent vous y aider à y réfléchir, en réagissant de ce que vous avez dit il y a quelques instants, il y a au niveau du ministère des Armées, en mois d'octobre 2018, un document qui s'appelle « Manipulation de l'information ». Il a été édité en collaboration avec le Quai d'Orsay. il vous montre comment on manipule les gens d'aujourd'hui. Ce qui est grave dans ce document des Armées, c'est qu'on aborde surtout la menace russe et non pas le djihadisme. Donc, nous avons déjà une question à se poser : « Où est l'ennemi ? ».

Vous avez aussi deux documents intéressants à l'UNESCO en français. Ce sont les guides de l'extrémisme violent à l'usage des hommes politiques ou bien des Educations nationales. Vous remarquez le titre aussi : « Contre l'extrémisme violent ». On sait bien de qui on parle mais on n'évoque pas de qui exactement. Ce n'est pas littéral. Ces quelques documents officiels sont téléchargeables sur les différents sites mais montrent ce malaise à faire face à une réalité. En bref, ne stigmatisons pas et encore moins une religion qui dérive.

Cette journée a été l'opportunité de débats à la recherche de solutions que la franc-maçonnerie, bien entendu les Francs-Maçons, pourraient proposer pour lutter contre l'islamisme radical. Vous pourriez me dire que cela n'est pas notre affaire. C'est un peu la tendance de certaines obédiences, « on ne fait pas de politique », on doit rester dans le débat philosophique, on peut travailler dans nos Temples à l'abri du monde extérieur et puis réfléchir sur le futur, le monde profane saura finalement faire face aux problèmes...

Ce que nous avons dit aujourd'hui depuis ce matin montre bien que le monde profane est quand même mal à l'aise. **L'Association Défense et République qui regroupe les Francs-Maçons liés à la Défense nationale ne peut qu'émettre des doutes profondes de cette position**. Les Francs-Maçons ont un rôle à jouer. En outre, ADER est convaincue que nous sommes face à une menace existentielle pour notre société, dans la durée. Elle doit être prise dans sa globalité et non par domaines ou spécialités ou ministères.

Plusieurs fois en temps fin d'après-midi, nous avons entendu le mot « stratégie ». La stratégie exprime le long terme. Elle évoque aussi l'anticipation, c'est –à-dire ce qui se passera demain, après-demain. Pas demain matin. Mais, beaucoup plus tard. Ce qu'on ne fait pas aujourd'hui. On l'a dit à plusieurs reprises. Ce que nous avons entendu aujourd'hui donc c'est qu'il y a une grande multiplicité de thèmes à aborder et qui ont été abordés.

Pour nous, il est temps que les Francs-Maçons contribuent à ce combat, j'ai bien dit combat, et, s'engagent concrètement, le mot engagement a été souligné. Cette menace ne peut pas être combattue, neutralisée, détruite, j'utilise volontairement des mots forts, sans la mobilisation de toutes les forces vives de la nation et les Francs-Maçons représentent une force vive, morale, influente, raisonnée, aux multiples expertises et sensibilités.

Cette recherche de solutions concrètes ne peut pas se limiter à des solutions militaires ou policières. Celles-ci sont nécessaires mais elles ne visent qu'à circonscrire la menace, à donner du temps au politique pour qu'ils prennent des décisions. Ce n'est pas toujours facile.

A donner aussi du temps à la société civile qui a toujours du mal à comprendre les enjeux et accepte difficilement des changements surtout quand cela touche aux libertés. S'il n'y avait pas eu le Bataclan, il est certain que la lutte antiterroriste islamique n'aurait pas eu la dimension d'aujourd'hui. Il a fallu le Bataclan et pas Charlie Hebdo pour que finalement on se batte vraiment contre les djihadistes. Cela, il ne faut pas l'oublier.

La société civile est responsable aussi de cette situation. Ce ne sont pas que les politiques ou d'autres décideurs. Nous sommes responsables de la situation d'aujourd'hui. Sous sa forme militaire, l'ennemi islamiste a été partiellement et temporairement détruit, j'ai dit temporairement, par nos Forces armées en Syrie, en Irak et dans le Sahel. Il est combattu dans le Sinaï. Partout où il tente d'exercer un contrôle sur un territoire physique dans lequel il peut s'entraîner, reconstituer ses forces, institutionnaliser son modèle politique, prélever l'impôt et donc financer son djihad, cet islamisme radical est combattu aujourd'hui. Mais il est combattu par qui ? Par une coalition disparate d'Etats, aux intérêts divergents, que ce soit pour préserver un système politique autoritaire comme dans les Etats du Golfe, en Egypte ou pour protéger au plus loin leurs concitoyens comme les Etats font tous les jours ou pour instrumentaliser le terrorisme islamique en vue d'exercer un contrôle sur les populations comme en Chine ou en Russie.

Sous la forme la plus traditionnelle, le terrorisme islamique existe depuis les années 90, faut-il encore le rappeler ? Avec ce « point d'orgue » qui a été l'attaque réussie terroriste sur New York, c'est à dire il y a déjà 17 ans. Cela fait 17 ans que nous sommes en guerre pratiquement officiellement avec le terrorisme islamique.

Il a obtenu des succès que nos démocraties ont tolérés. Il n'a finalement été combattu, concrètement, que depuis les attaques menées sur notre territoire donc depuis 2015 alors que ces attaques étaient organisées à partir des bases territoriales au Moyen-Orient. Aujourd'hui le terrorisme islamiste a été contré en grande partie neutralisé par un renforcement sécuritaire qui a cependant profondément changé nos sociétés.

Constatons pourtant que les attaques pour l'instant ont été déjouées et sans effet majeur, hormis l'effet médiatiques. Surtout l'absence de bases logistiques et d'organisations structurées ont permis ce répit. Nous sommes en situation de répit et pas en situation de victoire car déjà nos sociétés s'endorment et reviennent à leurs problèmes quotidiens de court terme alors qu'un ennemi insidieux et intelligent est à l'œuvre sur le long terme. Nous n'avons pas le même calendrier

Il faut revenir en effet à ce qu'est l'essence même de la montée en puissance de l'islamisme radical. Il s'appuie sur le salafisme qui n'a pas été beaucoup évoqué, variante de l'islam, qui est commun dans ces grandes lignes entre les mouvements terroristes d'Al Qaeda et de daech, partisan de l'action violente mais aussi des Frères musulmans qui ont peu été évoqués. Certes, ils sont partisans de l'action politique non violente ; ils sont très présents en France mais l'objectif politique est le même.

Ce que nous montre en effet cette guerre contre l'islamisme radical est que nous n'avons combattu que le mal visible. Or, le mal est profond et nous l'avons évoqué dans plusieurs tables rondes, car il s'appuie surtout sur une idéologie forte combative, en l'occurrence religieuse. Comme d'autres mouvements politiques subversifs, extrême droite, extrême gauche, communisme, l'islamisme radical vise à infiltrer nos sociétés pour les conquérir de l'intérieur en jouant sur nos faiblesses, pour la première à notre honneur, c'est vrai, qui est le respect des Libertés.

Dans ce contexte, je souhaiterais attirer votre attention sur ce qu'est la subversion, je n'ai pas utilisé le mot subversif par hasard. Qu'appelle-t-on subversion ? Il s'agit d'une action qui a pour but d'affaiblir la force militaire, la puissance économique ou la volonté politique d'un pays en minant le moral, la loyauté de ses citoyens ou la confiance qu'on peut leur accorder. Cette définition officielle est validée par les Etats de l'OTAN. Face à cette subversion menée par l'islamisme radical, le Franc - Maçon est face à un réel dilemme entre les actions à mener et les valeurs démocratiques. Cela a été évoqué. A quel moment ce qui peut être compris comme une action acceptée en démocratie peut-elle finalement être un acte subversif qui menace notre société ?

L'inverse est tout aussi vrai. A quel moment une action interprétée comme subversive n'est-elle pas le simple exercice d'un droit au sein d'une société démocratique ? En l'occurrence vous comprenez, j'en suis sure, le dilemme du Franc – Maçon. Que faire concrètement pour que l'islamisme radical ne soit plus une menace pour notre société sans remettre en cause la liberté religieuse du musulman ?

Les quatre tables rondes d'aujourd'hui ont présenté plusieurs aspects pour tenter d'assécher le terreau de l'islamisme radical. Tous les sujets sont loin d'avoir été abordés. Des solutions que les Francs-Maçons pourraient porter en tant que défenseur de la république et de ses valeurs ont été proposées. Elles seront retranscrites dans les actes de ce colloque comme nous l'avions fait en décembre 2016.

Cependant, ce qui nous manque aujourd'hui, à la lumière des travaux d'aujourd'hui, est ce que l'on peut appeler une approche globale de l'islamisme radical pour mieux le combattre : sécurité, éducation, société, réforme interne de l'islam, laïcité…

Définir une telle stratégie globale est sans doute le prochain chantier que nous attend. Quant à nous, retenons que le Franc-Maçon s'engage dans la cité et doit aussi s'engager à la protéger dans tous les domaines, d'une manière organisée, stratégique.

Pour conclure, je remercie la Grande Loge de France de nous avoir accueillis en ce magnifique Temple Brossolette. J'espère que les travaux de ce jour auront apporté des pierres utiles à nos réflexions et aux vôtres. Je remercie naturellement nos intervenants profanes et Francs-Maçons d'avoir apporté leurs connaissances à ce débat très complexe. Je remercie enfin l'équipe de marque d'Ader pilotée par Jacques Sonnet, son vice-président, les responsables des groupes de travail qui ont mené ce projet à son terme.

Merci d'avoir été attentifs jusqu'au bout durant cette belle journée.

J'ai dit.

F. Cha∴, président d'ADER